

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

RAPPORT
MINISTÉRIEL SUR LE
RENDEMENT



BUDGET DES DÉPENSES DE 2004-2005

L'honorable Scott Brison, C. P.
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Receveur général du Canada



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada



MESSAGE DU MINISTRE

Je suis heureux de présenter le Rapport ministériel sur le rendement (pour la période se terminant le 31 mars 2005) établi pour Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer la gestion et la responsabilisation et à améliorer ses services tout en offrant aux contribuables un meilleur rapport qualité-prix. En 2004-2005, après une évaluation approfondie de son rendement, qui lui a permis de cerner des occasions de travailler de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique, TPSGC a mis à exécution un plan d'action visant à transformer sa façon de faire des affaires.

Ce plan d'action, qui porte le nom *Les prochaines étapes*, fait partie de l'engagement de TPSGC de contribuer à la modernisation du gouvernement et d'offrir le meilleur service possible à la population canadienne. L'exercice 2004-2005 a donc été une année de transition pour TPSGC.

Deux objectifs fondamentaux et interdépendants sont au cœur des *Prochaines étapes* : réaliser des économies en optimisant l'efficacité, en profitant des économies d'échelle et en tirant parti du savoir-faire actuel ainsi qu'exercer ces activités de façon transparente et ouverte pour préserver la confiance de la population canadienne dans l'intégrité et l'impartialité du gouvernement du Canada.

Au cours de la période visée par le présent rapport, TPSGC et le gouvernement du Canada ont annoncé des changements fondamentaux à certains des principaux secteurs d'activité du Ministère : l'approvisionnement, les biens immobiliers et les systèmes de technologie de l'information. TPSGC contribue également à la réalisation du programme de développement durable du gouvernement au moyen de l'écologisation des activités du gouvernement.

À la suite des changements apportés au cours de cette période, nous sommes en mesure de jouer un rôle de chef de file dans la réalisation de près du tiers des économies de onze milliards de dollars annoncées dans le budget de 2005.

Je suis très fier d'être le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, un ministère qui joue un rôle important dans le changement de la culture du gouvernement ainsi que dans le respect de l'éthique et de la responsabilisation, de l'environnement et de l'argent durement gagné des contribuables.



L'honorable Scott Brison, C.P.



DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour 2004-2005.

Ce rapport a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports et aux exigences présentés dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005* et constitue, au meilleur de ma connaissance, une représentation globale, équilibrée et transparente du rendement de l'organisation au cours de l'exercice 2004-2005.



Le présent rapport :

- repose sur la structure de responsabilisation du Ministère (conformément à la structure de ses secteurs d'activité);
- fournit un modèle de responsabilisation pour les résultats visés et les résultats atteints et précise les ressources et les autorités connexes;
- rend compte des finances, en fonction des chiffres approuvés du Budget des dépenses et des Comptes publics du Canada.

I. David Marshall
Sous-ministre de Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada



TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	i
Déclaration de la direction.....	ii
Section I – Aperçu du Ministère.....	1
Notre raison d'être	1
Notre vision.....	1
Aperçu du rendement	2
Organisation et sommaire des dépenses	13
Section II – Rendement des secteurs d'activité.....	17
Biens immobiliers.....	19
Approvisionnements	28
Services communs de télécommunications et d'informatique	35
Receveur général	42
Rémunération de la fonction publique	47
Conseils et Vérification Canada.....	53
Bureau de la traduction.....	58
Services d'information du gouvernement	64
Soutien opérationnel.....	71
Section III – Rapports sur le rendement détaillés	77
Aperçu du rendement financier.....	78
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	79
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité	80
Sommaire ministériel des autorisations à dépenser	83
Coût net du programme.....	84
Passif éventuel	84
Prêts, investissements et avances	84
Recettes disponibles et non disponibles.....	85
Fonds renouvelable des Services immobiliers	87
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	88
Fonds renouvelable de la Production de la défense.....	88
Fonds renouvelable des services optionnels.....	89
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	90
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	91
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	92
Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005	93
Renseignements sur les dépenses de projets.....	99
Paiements de transfert par secteur d'activité.....	100



Annexe A : Initiatives principales et initiatives pangouvernementales..... 101

Cité parlementaire	101
Édifice de la magistrature fédérale.....	102
Gouvernement en direct (GED)	103
Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC)	103
Voie de communication protégée (VCP).....	104
Initiative des services de voyage partagés (ISVP).....	105
Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP).....	105
Stratégie de développement durable (SDD)	106
Réservoirs de stockage de produits pétroliers	107
Achats et marchés	107
Autres formes de prestation de services.....	108
Initiative d'amélioration des services.....	108

Annexe B : Vérifications, examens et réponses au Parlement 111

Vérifications et examens effectués en 2004-2005	111
Examen des achats de l'ensemble du gouvernement	112
Comité permanent des comptes publics (CPCP).....	113

Annexe C : Renseignements additionnels..... 117

Personnes-ressources	117
Sites Internet connexes.....	117



APERÇU DU MINISTÈRE

Notre raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) veille à ce que le gouvernement et la population canadienne obtiennent le meilleur rapport qualité-prix dans le cadre de la prestation de services communs, centraux et partagés. Il joue un rôle important dans la prestation de l'infrastructure et des services de base nécessaires pour exécuter les programmes du gouvernement et pour répondre aux attentes et aux besoins changeants des ministères homologues et de la population canadienne. Le Ministère offre ses services par l'intermédiaire d'un programme unique qui est financé par le Parlement, soit le *Programme des services gouvernementaux*.

TPSGC permet au gouvernement de bénéficier des économies d'échelle et de l'expertise liées aux services communs et aux services partagés en offrant des services axés sur le professionnalisme, l'innovation, l'efficacité et l'efficacités et en surveillant les importantes dépenses administratives du gouvernement, par l'application de mesures de contrôle transparentes et indépendantes. En concentrant ses efforts sur sa raison d'être, TPSGC permet aux autres ministères et organismes de remplir leur mandat principal envers la population canadienne.

Notre vision

La vision de TPSGC consiste à devenir le centre d'excellence du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'élaboration et la prestation de services

communs, centraux et partagés. L'initiative [Les prochaines étapes](#) vise à trouver des moyens novateurs permettant de fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique, notamment dans les secteurs des biens immobiliers, des approvisionnements, de la technologie de l'information et de l'écologisation des opérations du gouvernement. Le Ministère s'est engagé à obtenir des résultats de façon ouverte et transparente afin de préserver la confiance de la population canadienne. L'initiative *Les prochaines étapes* vise l'obtention de résultats dans trois secteurs clés :

1) Acheter plus judicieusement

L'objectif du Ministère consiste à économiser, au cours de cinq ans, 2,5 milliards de dollars sur le coût total des approvisionnements du gouvernement en misant sur son pouvoir d'achat et en regroupant les achats qu'il fait pour le compte du gouvernement tout en utilisant la technologie. Pour appuyer cet objectif, TPSGC diminuera de 50 pour cent le temps consacré à l'achat de biens et de services et il réduira de 10 pour cent ses coûts internes liés à l'approvisionnement. Le Ministère surveillera les répercussions que les changements apportés à l'approvisionnement auront sur les fournisseurs, notamment sur les petites et moyennes entreprises, et donnera suite aux préoccupations à mesure qu'elles seront soulevées.

TPSGC – À la hauteur des attentes

« ... permettez-moi de souligner la contribution des employés du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux à cet exercice du Comité d'examen des dépenses. Ils ont été à la hauteur des attentes et ont contribué de façon exceptionnelle au succès de cette démarche. J'applaudis leur esprit novateur et leur professionnalisme. »

– L'honorable Ralph Goodale, ministre des Finances, budget de 2005



2) Réaliser des économies dans le domaine de l'immobilier

TPSGC vise à économiser 925 millions de dollars sur cinq ans en assurant une meilleure gestion de son portefeuille immobilier et en améliorant l'application des normes visant les locaux à bureaux. Il atteindra cet objectif sans diminuer la visibilité du gouvernement du Canada dans les régions et les collectivités et en remplissant son engagement envers l'excellence sur le plan environnemental.

3) Tirer pleinement profit des systèmes de technologie de l'information

L'objectif de TPSGC consiste à changer fondamentalement la façon dont le gouvernement du Canada fournit ses services à la population canadienne. Les priorités comprennent la Voie de communication protégée, qui permettra à la population canadienne d'échanger des renseignements confidentiels avec le gouvernement. Cette initiative constituera une approche pangouvernementale et pratique de la technologie de l'information qui assurera la protection des

renseignements personnels et qui accroîtra le partage des services et des produits de technologie de l'information ainsi qu'une meilleure gestion de ceux-ci.

De plus, dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a confié à TPSGC le mandat de diriger l'écologisation des opérations du gouvernement. Par conséquent, le Ministère a créé le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales, un centre d'expertise gouvernemental qui assurera le leadership en ce qui concerne les questions environnementales. Ce bureau donnera à la collectivité fédérale des conseils portant sur des questions comme l'approvisionnement écologique, la gestion écologique des biens, le recyclage et la gestion des déchets ainsi que l'assainissement des sites contaminés.

Aperçu du rendement

Au cours de 2004-2005, TPSGC a subi une transformation et élaboré l'initiative *Les prochaines étapes*. Dans le budget de 2005, on a confirmé la mise en œuvre à l'échelle du gouvernement de cette

Économies nettes éventuelles dans l'ensemble du gouvernement							
Programme de services gouvernementaux de TPSGC	Raison d'être de TPSGC – TPSGC veille à ce que le gouvernement et la population canadienne obtiennent le meilleur rapport qualité-prix dans le cadre de la prestation de services communs, centraux et partagés.						
	Résultats stratégiques	Services de qualité	Saine gérance	Saine gestion			
Économies éventuelles (en millions de dollars)	Priorité (Nouvelles économies)	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
	Biens immobiliers	130	130	150	235	300	925
	Approvisionnements	39	179	573	821	888	2 500
	Total par année	169	309	723	1 056	1 168	3 425
Remarque : Pour économiser 3,4 milliards de dollars à l'échelle du gouvernement, il faudra investir environ 190 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Un engagement ferme de la part de nos ministères homologues et des organismes responsables de l'élaboration de politiques nous permettra d'atteindre cet objectif pendant que nous faisons face à d'importants défis liés à la mise en œuvre de politiques et de lois ainsi qu'à la mise en œuvre de règles au sein de l'industrie au cours des cinq à huit prochaines années.							



initiative, qui comprend des changements aux activités liées à l'approvisionnement, aux biens immobiliers, à la technologie de l'information et à l'écologisation des opérations du gouvernement. Pendant des évaluations approfondies de son rendement, TPSGC a cerné des occasions d'exercer ses activités de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique.

Au cours de la dernière année, dans le cadre des examens des dépenses et de la gestion effectués à l'échelle du gouvernement, le Ministère a dirigé les principaux examens des approvisionnements et de la passation de marchés. Il a également joué un rôle important dans d'autres examens horizontaux de la prestation de services ainsi que des services ministériels et administratifs. Ces examens appuyaient les travaux du Comité d'examen des dépenses (CED), qui était chargé de cerner d'importantes économies à l'échelle du gouvernement afin de réaffecter l'argent économisé à des programmes prioritaires du gouvernement. Grâce aux changements qu'il a apportés au cours de 2004-2005, TPSGC est maintenant en mesure de jouer un rôle de chef de file dans la réalisation de près du tiers des 11 milliards de dollars que le gouvernement vise à réaffecter au cours des cinq prochaines années.

Les prochaines étapes – Fournir des services en collaboration avec nos partenaires

En offrant d'importantes options liées aux *Prochaines étapes* dans le cadre des examens des dépenses et de la gestion effectués à l'échelle du gouvernement, TPSGC a démontré clairement qu'il s'engage à réaliser des économies, à éliminer des pratiques qui ne sont pas efficaces et des chevauchements ainsi qu'à améliorer des services. Pour apporter ces améliorations importantes, le Ministère devait élaborer des stratégies internes adéquates afin d'apporter des changements fondamentaux aux secteurs des approvisionnements, des biens immobiliers et de la technologie de l'information. En

outre, TPSGC assume un rôle de chef de file gouvernemental dans l'écologisation des opérations gouvernementales.

Plusieurs changements horizontaux s'imposent pour permettre l'atteinte des résultats visés par l'initiative *Les prochaines étapes*. Voici les principaux changements :

1) Renforcer et moderniser le gouvernement

Depuis 1999, le moment où on a annoncé l'initiative du Gouvernement en direct (GED) dans le discours du Trône, TPSGC joue un rôle de premier plan dans les efforts du gouvernement visant à adopter une approche pangouvernementale pour améliorer la rentabilité au moyen d'une prestation plus coordonnée et intégrée des services en direct du gouvernement.

Maintenant, six ans plus tard, une approche pangouvernementale continue d'orienter les efforts du gouvernement visant à moderniser la prestation de services à l'interne, tant à l'échelle du gouvernement, qu'à l'externe depuis les ministères et les organismes gouvernementaux jusqu'aux Canadiens et aux Canadiennes. Pour sa part, la vision de TPSGC, *Les prochaines étapes*, applique une approche pangouvernementale pour appuyer la gestion des changements au sein du Ministère.

Dans le budget fédéral de 2005, on a adopté une

Amélioration de la qualité et de l'efficacité des services

Moderniser le gouvernement signifie agir comme un gouvernement plutôt que comme 116 ministères et organismes distincts. Cela signifie également simplifier les processus administratifs, réutiliser l'information et les systèmes et tirer profit de la technologie afin de mieux gérer les fonds et les opérations. Cela signifie utiliser, dans la mesure du possible, des approches communes et des services internes partagés.

- Budget de 2005 -



approche pangouvernementale et, plus précisément, en ce qui concerne TPSGC, on a officiellement lancé la réforme des approvisionnements et de la gestion immobilière tout en reconnaissant le rôle de TPSGC à titre d'agent du changement en ce qui a trait à la prestation de services internes à l'échelle du gouvernement.

En plus de contribuer à la transformation de TPSGC, l'initiative *Les prochaines étapes* a aidé le Ministère à préciser et à orienter les efforts visant à moderniser le gouvernement.

Lorsqu'il a décrit les transformations importantes que subit la prestation de services dans son douzième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada, le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet a fait une distinction entre les services fournis à l'interne (à l'échelle du gouvernement) et les services fournis aux Canadiens et aux Canadiennes. De plus, il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à lancer des services partagés liés à la technologie de l'information ainsi qu'à la gestion des ressources humaines et des finances pour accroître l'efficacité et la qualité et réduire les coûts.

Dans son rapport, le greffier a indiqué qu'il est très important que les fonctions d'approvisionnement et de gestion des biens immobiliers soient exécutées avec un souci d'intégrité et un engagement envers l'optimisation des ressources.

2) Engagement soutenu au cours d'une période de cinq à huit ans

Un engagement gouvernemental soutenu est nécessaire pour atteindre nos objectifs et affronter les défis auxquels nous faisons face. Par exemple, nous visons à réduire les frais administratifs liés à l'approvisionnement, aux biens immobiliers, à la technologie de l'information, aux fonctions financières et aux fonctions de rémunération à l'échelle du gouvernement ainsi qu'à réduire le coût de l'ensemble des services administratifs

ministériels, qui s'élevait à plus de 15 000 dollars par fonctionnaire en 2004-2005. Par conséquent, voici certains défis auxquels nous faisons face : les changements des structures de politiques et de gestion du gouvernement, les limites de nos ministères homologues en ce qui a trait aux ressources et à la capacité, le moment choisi pour apporter des modifications législatives et réglementaires et la capacité du secteur privé de s'adapter aux changements que nous mettons en œuvre.

3) Dispositions législatives, politiques et processus

Il faut apporter des changements aux dispositions législatives et aux politiques gouvernementales ainsi que rationaliser et simplifier les processus opérationnels qui en découlent (p. ex. pour permettre l'achat en vrac, l'adoption de solutions « juste à temps » ou l'établissement dynamique de prix pour obtenir le prix le plus bas et le meilleur rapport qualité-prix).

4) Petites et moyennes entreprises (PME)

Le gouvernement s'est engagé à offrir un système d'approvisionnement équitable, ouvert et transparent. Nous avons pris plusieurs mesures pour permettre aux PME d'accéder aux contrats du gouvernement du Canada, notamment l'élimination des frais liés aux appels d'offres du gouvernement, la simplification des contrats et l'élaboration d'outils pour aider les PME à présenter des offres visant des contrats plus importants. TPSGC a créé le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) pour accroître l'accès des PME aux contrats du gouvernement. Le Bureau collabore déjà avec les PME pour mieux comprendre leurs préoccupations.

5) Employés

Les nouveaux systèmes de technologie de l'information et la participation accrue du secteur privé font en sorte que le travail quotidien des fonctionnaires fédéraux change. Les organismes



centraux chargés de la gestion des ressources humaines collaborent avec TPSGC et les syndicats pour prendre des mesures à l'égard des incidences importantes découlant de ces changements au sein du milieu de travail et pour veiller à ce qu'on continue d'offrir la meilleure qualité de services possible.

Engagement commun

« ... il est essentiel que (les fonctions de gestion des biens immobiliers et des approvisionnements) soient mises en œuvre avec un souci d'intégrité et d'optimisation des ressources. Il nous faudra pour cela promouvoir une utilisation plus efficace de la technologie et, de concert avec tous nos fournisseurs, peu importe la taille de leur entreprise, regrouper nos achats de manière à profiter au mieux de notre pouvoir d'achat et à obtenir les meilleurs prix possibles. Il nous faudra mieux gérer nos biens immobiliers en appliquant des normes pour nos locaux et en procédant à une gestion plus serrée de l'inventaire... Il nous faudra prendre un engagement plus ferme à l'égard de la gérance de l'environnement et du développement durable. Par-dessus tout, il nous faudra établir avec le secteur privé un nouveau partenariat fondé sur un souci commun d'intégrité, de maintien de la confiance de la population et de recours aux pratiques exemplaires. »

**- A. Himelfarb, greffier du Conseil privé,
douzième rapport annuel au Premier ministre**

Priorités stratégiques et résultats de TPSGC

Dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005, TPSGC a réitéré ses cinq principales priorités stratégiques, qui indiquent la façon dont il offre une valeur ajoutée au gouvernement et à la population canadienne :

1) Réalisation d'économies et amélioration du rendement

TPSGC élabore et dirige des initiatives qui, selon des prévisions, devraient lui permettre de contribuer plus de 3,4 milliards de dollars aux 11 milliards de dollars que le gouvernement vise à économiser au cours des cinq prochaines années. Les secteurs des approvisionnements et des biens immobiliers, qui contribueront respectivement 2,5 milliards de dollars et 925 millions de dollars au montant qu'on vise à économiser, seront les principaux secteurs dans lesquels on réalisera des économies, même si on essaiera d'économiser dans d'autres secteurs au sein du Ministère.

Pour réaliser ces économies, TPSGC investira, au cours de cinq ans, environ 190 millions de dollars dans des initiatives afin de restructurer ses systèmes et ses processus. Le Ministère développera l'expertise nécessaire pour l'adoption de ces nouvelles démarches. Toutefois, pour les mettre en œuvre, il devra obtenir la collaboration en ce qui concerne les changements à apporter à certaines lois, à certains règlements et à certaines politiques du gouvernement du Canada.

Acheter plus judicieusement – Au cours des cinq prochaines années, TPSGC cherchera à maximiser le pouvoir d'achat du gouvernement, tout en veillant à l'intégrité des achats de l'État. De plus, le Ministère utilisera des technologies d'avant-garde pour simplifier les processus d'approvisionnement et réduire ses frais d'administration. Voici certains de ses principaux engagements :

- réaliser des économies de 2,5 milliards de dollars à l'échelle du gouvernement au cours de cinq ans ou réduire d'environ 10 pour cent le coût de tous les produits et services achetés;
- fournir aux ministères des outils d'approvisionnement électronique pour leur permettre de réduire de 10 pour cent les coûts de la gestion des approvisionnements;
- réduire de 50 pour cent le temps requis pour acheter des produits et des services;
- négocier de meilleurs prix et regrouper les demandes des clients;



- réduire les coûts liés aux voyages du gouvernement, grâce à l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP).

Afin d'appuyer ces initiatives, il est proposé de modifier la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* pour confier au ministre de TPSGC l'entière responsabilité de l'approvisionnement en produits et services et de modifier la *Loi sur la gestion des finances publiques* de manière à autoriser TPSGC à s'engager à acheter une quantité minimale de produits et services au nom du gouvernement.

En 2004-2005, au moyen d'une gestion rigoureuse des contrats, le Ministère a économisé des millions de dollars pour les contribuables du Canada, notamment :

- 32 millions de dollars au moyen du regroupement d'achats de micro-ordinateurs;
- plus de 25 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative des services de voyage partagés, grâce à l'utilisation du nouvel outil de réservation en ligne et de la carte de voyage du gouvernement;
- jusqu'à 16 pour cent de rabais sur le prix initial de mobiliers au moyen de l'achat en masse;
- 220 000 dollars dans le cadre d'une demande de rabais pour volume sur les prix établis dans des offres à commandes en vigueur.

Réaliser des économies dans le domaine de l'immobilier – Au cours des cinq prochaines années, TPSGC réalisera d'importantes économies dans le secteur de l'immobilier au moyen d'une meilleure planification et d'une meilleure gestion. En utilisant plus efficacement les locaux à bureaux et en faisant concorder davantage les normes visant les locaux avec les pratiques du secteur privé, le gouvernement a l'occasion de réaliser des économies substantielles pour la population canadienne sans nuire aux importants programmes et services. Voici certains des principaux engagements de TPSGC :

- réaliser des économies totales de 925 millions de dollars à l'échelle du gouvernement au cours des cinq prochaines années, sans diminuer la visibilité du gouvernement du Canada;
- réduire à 18 mètres carrés par employé la superficie moyenne des bureaux en appliquant les normes de façon cohérente, ce qui permettra de réduire la superficie de 450 000 mètres carrés;
- réduire le coût des systèmes et les frais d'administration liés à la gestion immobilière;
- achever l'analyse des avantages de la propriété et de la location d'ici 2006;
- accroître l'excellence sur le plan environnemental.

Au moyen d'une gestion améliorée du portefeuille immobilier du Ministère et de l'application rigoureuse des normes visant les locaux, TPSGC a, au cours de la dernière année :

- signé de nouveaux contrats visant des services de gestion des biens et d'exécution de projets qui permettront la réduction considérable de coûts;
- commencé à améliorer l'efficacité de l'utilisation des locaux à bureaux en appliquant plus rigoureusement les normes visant les locaux;
- jeté les bases de l'étude des biens immobiliers dont l'objectif consiste à obtenir une évaluation indépendante sur la façon la plus rentable et efficace d'offrir des locaux aux fonctionnaires fédéraux ainsi qu'à déterminer le meilleur ratio de propriété-location.

Tirer pleinement profit de la technologie – Le programme des services partagés de TPSGC fait partie de l'initiative globale du gouvernement visant à fournir des services d'infrastructure de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement. L'approche de services partagés pour la gestion de la technologie de l'information peut permettre la production de meilleurs résultats plus rapidement et de façon plus rentable pour les clients et les contribuables. Cette approche permettra également d'améliorer l'approvisionnement en biens et en services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) et la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes par



l'intermédiaire des initiatives du Gouvernement en direct et de la Voie de communication protégée. Voici certains des principaux engagements de TPSGC :

- faire en sorte que le gouvernement puisse changer fondamentalement la façon dont il fournit ses services à la population canadienne;
- achever les étapes de la dernière année de l'initiative du Gouvernement en direct;
- établir un programme de services partagés en matière d'infotechnologie;
- accroître l'utilisation que font les organisations gouvernementales de la Voie de communication protégée pour que la population canadienne puisse échanger des renseignements confidentiels avec le gouvernement en toute confidentialité et en toute sécurité;
- augmenter le nombre de programmes du gouvernement du Canada pris en charge par les systèmes partagés de technologie de l'information de TPSGC;
- adopter une approche pangouvernementale en matière de technologie de l'information qui est axée sur la protection des renseignements personnels.

Le gouvernement du Canada se classe actuellement parmi les administrations les plus branchées avec leurs citoyens par le biais d'Internet. Son objectif principal consistant à rendre les services accessibles à la population canadienne par le biais du GED a maintenant été atteint en bonne partie, car il a réalisé 91 pour cent de son objectif à l'aide du GED. Dans le cadre de l'examen annuel de 2005 effectué par Accenture, le Canada s'est classé, pour la cinquième année consécutive, au premier rang parmi 22 pays pour ce qui est des meilleurs services de gouvernement électronique. TPSGC prévoit

développer la Voie de communication protégée afin de fournir aux citoyens et aux citoyennes ainsi qu'aux entreprises un accès sécuritaire, privé et rapide aux services en direct et à l'information du gouvernement fédéral. La Voie de communication protégée a déjà été utilisée pour :

- permettre à 129 organisations clientes de transiger en ligne avec le gouvernement;
- permettre à 14 000 Canadiens et Canadiennes de remplir en direct le questionnaire sur le recensement (il s'agit là d'un exercice qui servira au recensement de 2006 effectué auprès de 13,5 millions de ménages);
- transmettre 533 000 mots de passe électroniques aux citoyens désirant accéder aux services gouvernementaux.

2) Renforcement de la confiance du public

La saine gestion, l'éthique et la responsabilité sont au cœur de l'initiative *Les premières étapes*. TPSGC appuie l'engagement clé du gouvernement visant à assurer l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans la conduite de toutes ses activités. Tout au cours de l'exercice 2004-2005, TPSGC a appuyé ouvertement et entièrement les travaux de la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires ainsi que les travaux de divers comités parlementaires, y compris le Comité permanent des comptes publics et le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Il était prioritaire pour TPSGC d'informer les parlementaires et les citoyens canadiens des mesures clés qu'il a prises depuis 1999 afin de renforcer une culture fondée sur des valeurs saines et sur l'éthique ainsi que d'améliorer la transparence et la responsabilité dans la conduite de ses activités.

Environnement sûr

TPSGC gère la partie fédérale du projet d'assainissement des étangs bitumineux de Sydney, un projet d'une durée de dix ans. Il accorde un financement de 280 millions de dollars à ce projet, et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse y affectera 120 millions de dollars. Pour assainir les lieux, on aura recours à des technologies éprouvées et efficaces afin de traiter et de détruire en toute sécurité les pires contaminants.



Il était également prioritaire pour TPSGC de démontrer qu'il dispose des outils de gestion interne lui permettant de surveiller son rendement et d'assurer un contrôle adéquat de ses activités.

Certificats d'excellence en biens immobiliers

- La *Building Owners and Managers Association* (BOMA) a remis à l'équipe de gestion immobilière de TPSGC dans la Région de l'Ouest le prestigieux prix de l'immeuble à bureaux international de l'année 2004 dans la catégorie des immeubles gouvernementaux. Ce prix lui a été décerné pour l'immeuble du quartier général de la division « K » de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à Edmonton.
- TPSGC a remporté le prix de l'immeuble à bureaux de l'année (Building of the Year Award), un prix prestigieux décerné par la BOMA, pour trois immeubles situés dans la région d'Ottawa, c'est-à-dire la tour St. Andrews, l'édifice Connaught et l'édifice Thomas-D'Arcy-McGee. Nous avons également remporté le même prix pour un autre immeuble, soit l'immeuble Joseph-Shepard à Toronto (cet immeuble nous a aussi permis de remporter un certificat d'excellence environnementale et un certificat d'excellence en construction).
- TPSGC a remporté le prix *Earth Award*, lui aussi décerné par la BOMA, pour l'excellence de notre expertise environnementale en ce qui concerne Portage III, à Gatineau, au Québec, Place du Canada, à Edmonton, et le nouvel immeuble fédéral situé à Vancouver.

En 2004-2005, nous avons continué à mettre en œuvre notre Programme d'éthique et avons fait du progrès en ce qui concerne l'application de tous les éléments de notre Plan d'intégrité en dix points. Nous avons, entre autres, procédé à la nomination d'agents d'éthique dans toutes nos régions et dans toutes nos directions générales et établi un volet portant sur l'éthique dans le cadre des séances d'orientation destinées à nos employés. Nous avons également établi un programme de formation

obligatoire portant sur l'éthique à l'intention de tous les nouveaux employés ainsi qu'à l'intention de tous les employés actuels du Ministère, y compris les gestionnaires, dont le poste correspond à un profil de risque particulier.

Au cours de la dernière année, TPSGC a investi des fonds supplémentaires de 11,5 millions de dollars afin de transmettre rapidement tous les dossiers de TPSGC demandés par la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires ainsi que par l'avocat-conseil spécial chargé du recouvrement de fonds, la GRC et la Sûreté du Québec. À ce jour, 8,7 millions de dollars de cette somme ont été dépensés pour couvrir les coûts liés à la recherche de documents, à l'étroite coordination interministérielle, à l'obtention de conseils, aux activités de communication, aux services juridiques ainsi qu'à l'obtention de conseils spécialisés en matière de politique.

TPSGC a également mis en œuvre un certain nombre de mesures importantes pour répondre aux préoccupations de la vérificatrice générale en ce qui concerne nos activités publicitaires. Ces mesures visent à promouvoir une plus grande concurrence dans l'attribution des contrats de publicité du gouvernement, y compris tirer un meilleur profit de ces contrats, ainsi qu'à accroître la transparence dans la gestion de nos activités publicitaires. Ces mesures comprennent notamment :

- un nouveau processus d'approvisionnement concurrentiel;
- des examens d'assurance de la qualité après l'attribution du contrat à l'égard de tous les contrats de publicité;
- l'attribution d'un nouveau contrat à une nouvelle agence de coordination qui agit à titre d'agence de placement médias pour le compte du gouvernement du Canada;
- un système électronique d'information de gestion de la publicité (GES PUB) pour assurer le suivi et la gestion des projets publicitaires à l'échelle du gouvernement;



- une norme de documentation de la publicité pour les dossiers de projets ainsi qu'un manuel électronique sur la publicité pour aider les ministères à respecter le processus concernant la publicité du gouvernement;
- une formation améliorée sur les processus et la procédure concernant la publicité offerte par TPSGC dans l'ensemble du pays.

Au cours de la dernière année, nous avons également renforcé notre *Cadre de responsabilisation de gestion* (CRG), qui est fondé sur les exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), afin d'améliorer l'intégrité et la reddition de comptes ainsi qu'à accroître notre capacité de gestion financière et de gestion des risques. Le CRG a également servi de guide en vue d'améliorer les rapports présentés au Parlement et de mieux gérer notre rendement en intégrant davantage les fonctions de gestion financière aux fonctions liées à la planification stratégique et à l'établissement des priorités.

Il est prévu que ces nouvelles mesures contribueront grandement à l'atteinte de nos objectifs stratégiques en matière de *saine gestion* ainsi qu'au renforcement de la reddition de comptes. Ces mesures sont d'autant plus importantes, car le maintien de la confiance du public en ce qui concerne l'intégrité de l'administration gouvernementale constitue un élément central de notre mandat, y compris de notre *raison d'être*, et fait partie de nos objectifs stratégiques en matière de *saine gestion*.

3) Appui du programme stratégique du gouvernement

En tant que fournisseur principal de services communs pour le gouvernement du Canada, TPSGC est bien placé pour jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives pangouvernementales. Nous réalisons des économies et apportons des changements dans la manière dont nous offrons des services à la population canadienne afin que de plus en plus de citoyens obtiennent les bons services au bon

moment. D'ailleurs, on commence déjà à voir les résultats. Par exemple, les progrès réalisés en matière de gouvernement électronique ont déjà permis d'améliorer l'accessibilité aux services gouvernementaux et de traiter les demandes plus rapidement et avec plus d'exactitude. Même si beaucoup de nos services sont moins visibles que d'autres, ils témoignent tous de notre engagement à offrir à la population canadienne le meilleur rapport qualité-prix. De plus, nous avons pris des engagements en ce qui concerne la gérance de l'environnement, le développement durable des collectivités, la réforme du processus d'achat, le renouvellement de la gestion des biens immobiliers et la promotion d'une infrastructure commune de GI-TI, y compris la promotion de services de soutien partagés. En somme, TPSGC appuie entièrement le programme stratégique du gouvernement en offrant à celui-ci un appui opérationnel qui est essentiel, efficace et économique.

La gérance de l'environnement et le développement durable ont été décrits dans le discours du Trône d'octobre 2004 comme étant des dossiers prioritaires pour le gouvernement. Dans son budget de 2005, le gouvernement a demandé à TPSGC d'appuyer les fonctions liées à la gérance de l'environnement en assumant un rôle de premier plan en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales. Ce rôle permet également d'appuyer l'objectif plus global du gouvernement, qui consiste à trouver des solutions pour contrer les effets négatifs des changements climatiques. Nous avons donc créé, au sein de TPSGC, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG), qui agira à titre de centre d'expertise pour l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques favorisant le développement durable dans les activités quotidiennes du gouvernement.

Nos activités visant à appuyer la gérance de l'environnement comprennent les éléments suivants : assurer l'efficacité énergétique des immeubles fédéraux, mettre en œuvre des mesures de conservation et fournir des vérifications environnementales ainsi que des services d'experts-



conseils en environnement. Nous encourageons également les achats écologiques et cherchons des occasions d'acheter des produits et des services qui sont respectueux de l'environnement. De plus, TPSGC est à l'avant-scène des travaux d'assainissement de sites contaminés, comme celui des étangs bitumineux de Sydney et celui des mines d'or situées dans le Nord. Depuis 1990, TPSGC a pu ainsi réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 24 pour cent ainsi que réduire de plus de la moitié la taille de sa flotte de véhicules - un nombre important de véhicules qui, aujourd'hui, composent la flotte de TPSGC fonctionnent maintenant avec du carburant de remplacement.

De plus, TPSGC joue un rôle important dans le développement durable des collectivités, un dossier prioritaire pour le gouvernement, et il contribue de façon significative à accroître la visibilité du gouvernement fédéral partout au pays. Cette situation s'explique par le fait que nous possédons un vaste répertoire immobilier, que nos immeubles sont situés dans des collectivités à l'échelle du pays, que nous fournissons une infrastructure de transport et que nous assurons la conservation des édifices patrimoniaux et des autres structures à caractère patrimonial.

4) Exécution de grands projets d'importance nationale

L'exécution de grands projets d'importance nationale constitue une priorité permanente pour notre ministère. En janvier 2005, nous avons déposé le rapport final portant sur l'examen des achats de l'ensemble du gouvernement, rapport dans lequel on fait des recommandations au gouvernement du Canada sur la manière dont il pourrait améliorer le processus d'achat de biens et de services gouvernementaux. Ce rapport, qui est le fruit d'un examen exhaustif des achats du gouvernement

mené par le secrétaire parlementaire du ministre de TPSGC, était fondé sur de nombreuses recherches ainsi que sur de vastes consultations menées auprès d'intervenants clés.

La négociation d'un contrat, en collaboration avec Santé Canada, pour la fourniture d'un vaccin qui vise à protéger la population canadienne contre une souche virulente du virus de la grippe, qui pouvait provoquer une pandémie, compte parmi les nombreux grands projets d'achat qui ont été réalisés par TPSGC durant l'année. Ce contrat prévoit, en outre, une source sûre d'approvisionnement de ce vaccin.

Dans le domaine des biens immobiliers, nous avons fourni une expertise en matière de gestion de projets en vue de procéder à des travaux de rénovation des édifices du Parlement, travaux qui visent à préserver et à rehausser la beauté de ces trésors nationaux et à améliorer la sécurité de leurs occupants. Cette année, on a mis l'accent sur la conservation, la réhabilitation et la modernisation de la Bibliothèque du Parlement et de l'édifice de l'Ouest, lequel édifice est occupé par des ministres, des députés et leur personnel respectif. Parmi les nombreux autres grands projets, nous pouvons mentionner celui visant à mettre à niveau et à élargir le nouveau système canadien de radar météorologique Doppler ainsi que celui visant à restaurer et à réaménager l'ascenseur à bateaux de Peterborough, en Ontario.

Quant aux services de traduction, le Bureau de la traduction a été choisi par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour réaliser un projet visant à former des terminologues venant d'un certain nombre de pays africains. Ce projet nous permettra de tirer profit de nos percées technologiques. De plus, un comité conjoint composé de représentants de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrotechnique

Gouvernement électronique et écologisation des opérations gouvernementales

La fonction de receveur général, assumée par TPSGC, permet aux citoyens canadiens d'économiser environ 86 millions de dollars par année et de sauver 44 000 arbres tous les ans au moyen de la mise en œuvre d'initiatives visant le dépôt direct et les paiements électroniques.



internationale a approuvé une entente de principe visant à faire de la base de données TERMIUM une banque qui servirait à effectuer des recherches terminologiques dans le domaine de la technologie de l'information. Enfin, le Bureau de la traduction a lancé le premier didacticiel de terminologie anglais-français au monde. Il s'agit d'un outil d'auto-apprentissage novateur offert en ligne, outil qui est notamment utilisé par la prestigieuse Université de la Sorbonne, à Paris.

5) Prestation continue de services de qualité

Pendant que nous transformons la manière dont nous exerçons nos activités, nous continuons à offrir des *services de qualité* à nos ministères et à nos organismes fédéraux homologues. La prestation de *services de qualité* constitue toujours l'un de nos objectifs stratégiques, et le Conseil du Trésor y a porté une attention particulière lors de son examen des dépenses et de la gestion de TPSGC. Cette année, nous avons remporté plusieurs prix d'excellence dans le domaine des biens immobiliers, prix qui ont été décernés par la BOMA. Le centre d'information 1 800 O-Canada, qui a toujours été classé comme un centre d'appels offrant des services de calibre mondial, a récemment été désigné par la France comme un modèle à suivre.

Nouveaux rôles et occasions nouvelles – À la suite de la restructuration de la fonction publique, annoncée le 12 décembre 2003, on a confié à TPSGC plusieurs responsabilités nouvelles, y compris celles qui ont trait à l'initiative du Gouvernement en direct et à la gestion du Bureau de modernisation des services de voyage du gouvernement. TPSGC a également été appelé à assumer un certain nombre de fonctions qui relevaient de Communications Canada, un organisme aujourd'hui défunt. Le Ministère est maintenant davantage en communication directe avec la population canadienne et il joue un rôle central pour aider celle-ci à avoir accès au gouvernement en offrant des services comme le site Web du Canada et le service téléphonique sans frais 1 800 O-Canada.

Ces responsabilités supplémentaires ont permis au Ministère de jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne les changements apportés à la manière dont le gouvernement interagit avec la population canadienne. Elles ont également permis au Ministère d'améliorer la qualité des services offerts en aidant les autres ministères à tirer profit des nouvelles technologies afin de fournir des services qui sont davantage intégrés. De plus, la participation de TPSGC à l'Initiative d'amélioration des services, maintenant appelée l'initiative *Service Canada*, a permis à celui-ci de renforcer le rôle qu'il est appelé à jouer en ce qui concerne la prestation des services. TPSGC est maintenant bien placé pour adapter ses services aux besoins changeants des ministères. Il peut donc offrir rapidement des services d'approvisionnement, des services adéquats de gestion des locaux, des services liés à l'infrastructure de GI-TI ainsi que des services à valeur ajoutée, comme les services de traduction, les services de vérification et les services de communication.

Direction générale de l'intégration

des services – Afin d'améliorer davantage la prestation de ces services, nous avons créé une nouvelle direction générale, soit la Direction générale de l'intégration des services (DGIS), qui agira comme principal point de contact entre TPSGC et ses ministères homologues. La DGIS nous permet de mieux comprendre les besoins changeants de nos clients, d'être davantage proactifs et de mieux servir les intérêts du gouvernement dans son ensemble en cherchant des occasions de réaliser des économies et d'accroître notre efficacité au moyen d'une intégration avec les secteurs d'activité, les ministères et les autres ordres de gouvernement. Depuis le dépôt du budget 2005, les chargés de comptes de la DGIS ont effectué près de 100 visites ministérielles et tenu de nombreuses rencontres individuelles, y compris des séances d'information.

Gestion des risques à TPSGC – Depuis 2003, TPSGC a pris plusieurs mesures pour améliorer la gestion des risques à l'échelle de ses directions



générales et de ses organismes de services spéciaux, y compris :

- la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques (novembre 2004) ayant trait à l'examen et à l'évaluation des stratégies, des pratiques et des politiques liées à toutes les opérations et les activités ministérielles;
- l'inclusion de la gestion des risques à titre d'exigence en matière de responsabilisation dans les ententes sur les objectifs de rendement des cadres supérieurs;
- l'établissement de profils de risques du Ministère et des directions générales (juin 2004) et la mise à jour des profils de risques sur une base régulière (mis à jour en mars/avril 2005);
- l'intégration de stratégies d'atténuation des risques importants et des risques dans les plans d'affaires du Ministère et des directions générales;
- le développement d'une application du Système d'information sur les risques ministériels (SIRM) pour cerner, évaluer et atténuer les risques ainsi que pour établir des rapports sur les risques de façon systématique et continue. La SIRM aide à cerner les dix (10) risques les plus importants dont on doit tenir compte dans le tableau de bord de la haute direction de TPSGC;
- la mise à jour de la documentation pour l'« Atelier d'introduction à la gestion des risques de TPSGC », un cours d'une demi-journée qui est offert à tous les employés de TPSGC, en y intégrant des documents sur l'examen de la gestion des dépenses, le Cadre de responsabilisation de gestion, la transformation de TPSGC et le Plan d'intégrité de TPSGC en dix points;
- la prise de mesures pour veiller à ce que les employés aient les compétences et les outils nécessaires pour évaluer et atténuer les risques;
- la collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour préparer un aperçu des achats au sein du gouvernement fédéral;
- la création du Bureau de l'agent principal de gestion des risques (avril 2005), regroupant ainsi les fonctions reliées à la gestion du risque, aux

services consultatifs sur les règlements de contrats, à la structure reliée à l'éthique, ainsi qu'à la divulgation interne.

Protection et modernisation de nos actifs –

Nous avons plusieurs défis à relever au chapitre de la *saine gérance*, y compris le besoin urgent de moderniser nos principaux systèmes, notamment ceux qui ont trait aux pensions et à la paye. Nous sommes aussi confrontés au besoin de recapitaliser certains biens matériels, comme des installations de chauffage central et des immeubles appartenant à l'État. Nos responsabilités visant à développer l'infrastructure du Gouvernement en direct et à faire en sorte que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de gouvernement électronique exige des investissements permanents dans les systèmes de soutien, notamment dans le développement continu de la Voie de communication protégée. Ces investissements permettront aux organisations gouvernementales de transiger électroniquement avec la population canadienne en toute sécurité.

Capacité des effectifs – TPSGC est doté d'un effectif considérable, qui allie les compétences professionnelles et les connaissances spécialisées et reflète la diversité des responsabilités qu'il doit assumer. Cependant, nous avons plusieurs défis à relever. Nous devons, tout d'abord, déterminer exactement quelles sont les compétences techniques et professionnelles dont nous aurons besoin dans l'avenir. Nous devons ensuite, compte tenu du profil démographique actuel de notre main-d'œuvre, recruter, former et maintenir en poste des employés qui sont fortement courtisés par d'autres employeurs. Les responsables de la dotation et de la gestion des ressources humaines ont donc un rôle essentiel à jouer afin que nous puissions continuer à assumer efficacement nos fonctions.

Ce rôle s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à moderniser la fonction publique, conformément à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)*. La LMFP a pour but

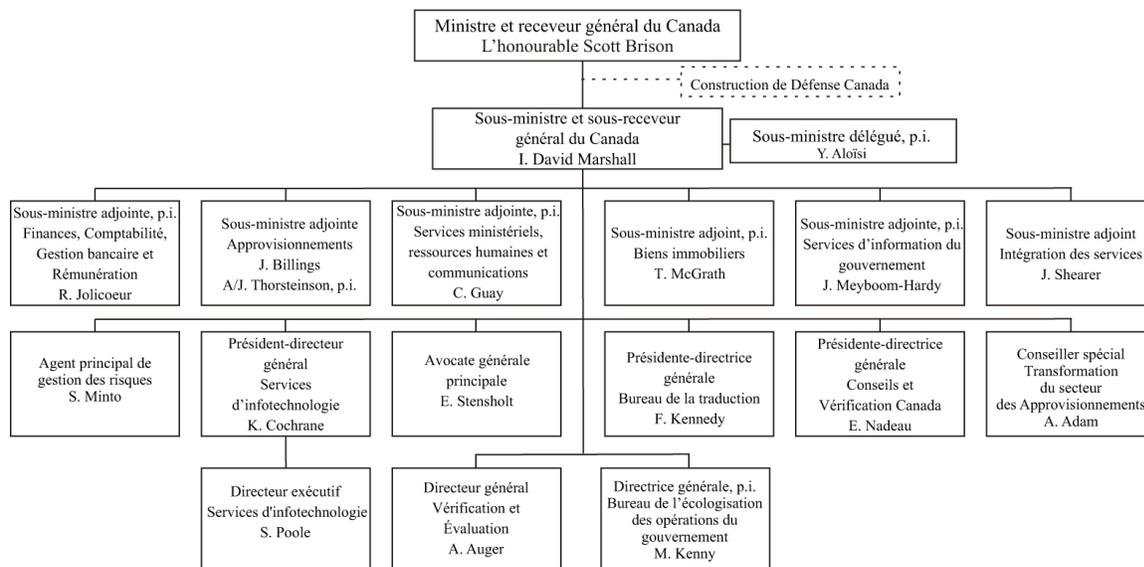


de favoriser l'établissement de relations patronales-syndicales qui sont davantage axées sur la collaboration, d'établir des mesures de dotation qui sont plus souples, de préciser les responsabilités du personnel chargé de la dotation et de mettre l'accent sur la formation et l'apprentissage des employés de

tous les niveaux. Nous continuerons à travailler à la création d'un milieu de travail plus représentatif ainsi qu'au renforcement du programme d'apprentissage de base et à la promotion de l'usage des deux langues officielles.

Organisation et sommaire des dépenses

Organigramme de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada





SOMMAIRE

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
• Crédits de fonctionnement (incluant l'affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	3 254,8	3 507,9	3 247,8
Moins : Recettes disponibles	505,0	825,8	825,8
Dépenses nettes	2 749,8	2 682,1	2 422,0
• Autorisations relatives aux fonds renouvelables			
Dépenses brutes	1 408,8	1 414,5	1 306,5
Moins : Recettes disponibles	1 421,8	1 421,8	1 332,5
Ressources nettes (fournies) utilisées	(13,0)	(7,3)	(26,0)
TOTAL DU MINISTÈRE (Note 1)	2 736,8	2 674,8	2 396,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	13 153	13 264	12 510
--------------------------------	---------------	---------------	---------------

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans les crédits s'explique par des délais de dotation, des retards dans le cadre des projets, des coûts des projets inférieurs aux prévisions de même que par du financement reçu tardivement au cours de l'exercice. Cette variance est aussi attribuable à une péremption dirigée de fonds pour contribuer aux économies projetées par le Comité d'examen des dépenses ainsi qu'à une péremption forcée pour couvrir les coûts du régime d'avantages sociaux des employés et les coûts liés aux soins de santé pour l'affectation à but spécial de la gamme de services des locaux et biens fédéraux.

En 2004-2005, cinq des six fonds renouvelables ont atteint le point mort ou ont dégagé des excédents, à l'exception du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui a accusé un déficit par rapport à l'objectif d'excédent. Tous les fonds renouvelables qui doivent comptabiliser des frais de personnel ont inscrit des excédents supérieurs aux prévisions, notamment parce que le SCT a confirmé, à la fin de l'exercice financier, que les taux annuels réels du RASE étaient moins élevés que les taux planifiés.

Note 1: Les tableaux financiers présentés dans ce document n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

SOMMAIRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
• Crédits de fonctionnement (incluant l'affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs et Autorisations relatives aux fonds renouvelables			
Services immobiliers	1 992,1	1 855,4	1 635,0
Services des approvisionnements	164,0	158,8	152,4
Receveur général	105,1	111,0	111,3
Rémunération de la fonction publique	29,2	29,1	28,8
Services communs de télécommunications et d'informatique	88,5	154,4	138,1
Conseils et Vérification Canada	(1,1)	(1,1)	(3,4)
Bureau de la traduction	49,0	52,6	44,4
Services d'information du gouvernement	72,4	61,9	49,0
Soutien opérationnel	237,6	252,7	240,4
TOTAL DU MINISTÈRE	2 736,8	2 674,8	2 396,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



Proposition de TPSGC sur la valeur – 2004-2005

- ✓ **Réalisation d'économies et amélioration du rendement** – *TPSGC, à titre de fournisseur de services communs, centraux et partagés, doit continuer de cerner des économies importantes et d'améliorer le rendement pour ses ministères homologues et les contribuables du Canada.*
 - L'initiative *Les prochaines étapes* de TPSGC permettra au gouvernement d'économiser 3,4 milliards de dollars au cours des cinq à huit prochaines années en profitant davantage d'occasions de réaliser des économies d'échelle liées aux achats et à l'application de normes visant les locaux.
 - TPSGC a été le principal fournisseur de services communs et partagés de technologie de l'information et a servi de catalyseur ayant permis au Canada de se classer au premier rang à l'échelle mondiale dans la catégorie des services de gouvernement électronique au cours des cinq dernières années.
 - TPSGC continue de faire preuve d'innovation en ce qui concerne la prestation de services; il cherche des pratiques exemplaires au Canada et à l'échelle internationale et il a créé la Direction générale de l'intégration des services (DGIS), qui est chargée de travailler en collaboration avec ses ministères et organismes homologues en vue de cerner d'autres occasions de réaliser des économies et d'améliorer les services.
- ✓ **Renforcement de la confiance du public** – *TPSGC doit renforcer la confiance du public dans les opérations gouvernementales en faisant preuve de plus de transparence, en rendant davantage de comptes et en démontrant qu'il dispose des outils de gestion interne lui permettant de surveiller son rendement, d'assurer un contrôle adéquat et de promouvoir une culture fondée sur de saines valeurs et sur l'éthique.*
 - TPSGC s'est engagé à améliorer son rendement tout en veillant à ce qu'il continue de contrevérifier les dépenses gouvernementales en s'assurant que les biens et les services sont nécessaires et qu'ils offrent le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables du Canada.
 - TPSGC a mis en œuvre un plan d'intégrité en dix points, renforcé sa fonction de vérification, accru la transparence et amélioré les rapports présentés au Parlement ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes, établi un cadre de gestion intégrée qui comprend une solide composante de gestion des risques et créé le Bureau des petites et moyennes entreprises.
- ✓ **Soutien du programme stratégique du gouvernement** – *TPSGC doit appuyer les priorités gouvernementales tout en réalisant des économies et en fournissant des services de qualité.*
 - TPSGC a mis sur pied un nouveau Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG), qui fournit des conseils sur l'approvisionnement écologique, la gestion immobilière écologique, la gestion des articles de recyclage et de déchets et l'assainissement des sites contaminés (p. ex. les étangs bitumineux de Sydney).
 - Pour veiller à ce que la présence d'immeubles fédéraux ait une répercussion positive sur les villes canadiennes, TPSGC verse 420 millions de dollars en paiements en remplacement d'impôts à environ 1 300 municipalités.
 - TPSGC offre des services de traduction et d'interprétation de renommée mondiale dans plus de 100 langues, et son centre d'information 1 800 O-Canada est doté d'agents bilingues qui répondent à des questions de Canadiens et de Canadiennes portant sur plus de 4 000 programmes et services.
- ✓ **Exécution de grands projets d'importance nationale** – *TPSGC doit continuer de maintenir une capacité professionnelle axée sur les résultats afin de gérer et d'exécuter des projets complexes de grande valeur et d'importance nationale.*
 - TPSGC effectue des travaux de rénovation dans les édifices du Parlement afin d'assurer la préservation à long terme des sites patrimoniaux du Canada et d'offrir aux parlementaires un milieu de travail fonctionnel et sûr.
 - TPSGC appuie ses collègues, notamment le ministère de la Défense nationale, dans la gestion de projets importants liés à la technologie de l'information ou à l'approvisionnement (p. ex. les besoins aérospatiaux, marins et électroniques pour assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes).
- ✓ **Respect de notre engagement continu envers la prestation de services de qualité** – *TPSGC doit continuer d'offrir des services de qualité aux ministères homologues et à la population canadienne.*
 - Le Ministère est l'acheteur le plus important de biens et de services au Canada. Au cours de la dernière année, il a effectué des transactions liées aux achats dont la valeur s'élevait à 10 milliards de dollars.
 - Le Ministère est le plus important gestionnaire de biens immobiliers et de locaux au Canada; il gère les locaux de 227 000 fonctionnaires et une superficie de plus de 6,6 millions de mètres carrés qui se trouvent dans 1 840 immeubles au Canada.
 - TPSGC est le banquier du gouvernement. Il traite, chaque année, des mouvements de trésorerie du receveur général équivalant à 1,3 billion de dollars, émet 230 millions de paiements et administre la rémunération liée à 293 000 comptes de paie ainsi qu'à 324 000 comptes de pension gouvernementaux.
 - Le Ministère est un chef de file en ce qui concerne les infrastructures de technologie de l'information. Il fournit 130 services en direct du gouvernement fédéral, y compris des services de gouvernement électronique protégés. De plus, il a émis 700 000 laissez-passer électroniques à des citoyens et des citoyennes ainsi qu'à des entreprises.
 - Chaque année, le Ministère reçoit plus de 53 millions de pages de demandes écrites et 140 000 courriels qui sont envoyés par l'intermédiaire du Site du Canada. De plus, son centre de services téléphoniques 1 800 O-Canada reçoit plus de un million d'appels par année.

*Services de qualité
Saine gérance
Saine gestion*





RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'exercice 2004-2005 a été une année de transition à TPSGC. Nous avons mis en oeuvre *Les prochaines étapes*, un plan d'action pour transformer la façon dont nous faisons des affaires. En réponse à l'engagement du gouvernement du Canada d'optimiser les ressources des Canadiens, le Ministère a établi des indicateurs de rendement qui permettront de mesurer le succès de nos initiatives. En plus d'élaborer l'Architecture des activités des programmes, nous avons mené des sondages auprès des clients afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des autres ministères et d'obtenir de la rétroaction sur les services offerts au cours de la dernière année. Les résultats nous permettront d'établir des pratiques exemplaires et d'améliorer notre rendement.

Les trois résultats stratégiques qui guident nos activités sont les suivants : les *services de qualité*, la *saine gérance* et la *saine gestion*.

Services de qualité

La prestation de *services de qualité* est un élément essentiel de notre vision, qui consiste à devenir un « centre d'excellence » pour ce qui est de la prestation de services communs, centraux et partagés aux ministères et organismes fédéraux. Le concept de services de qualité englobe la réalisation d'économies, l'amélioration du rendement et l'écologisation des opérations du gouvernement, au profit de la population canadienne. Nous offrons un service à valeur ajoutée, non seulement en tirant parti des économies d'échelle et de notre expérience pour offrir des services économiques à l'ensemble de la fonction publique, mais aussi en renforçant les infrastructures électroniques, physiques, informationnelles et traductionnelles du pays.

Saine gérance

Notre deuxième résultat stratégique, la *saine gérance*, découle de notre responsabilité d'offrir les services demandés à long terme. Pour ce faire, nous devons protéger les biens dont la garde nous a été confiée au nom de tous les ministères fédéraux (c'est-à-dire les infrastructures, les systèmes, les compétences et l'information). On a également demandé à notre ministère de diriger le programme de développement durable du gouvernement. Par conséquent, nous jouons un rôle important dans l'écologisation des opérations gouvernementales. La *saine gérance* comprend également le maintien de la confiance du public, en nous assurant que notre travail est effectué selon les normes les plus élevées en matière de responsabilisation, de transparence, de prudence, de probité, de cohérence et d'impartialité.

Saine gestion

Notre troisième résultat stratégique, la *saine gestion*, nous permet de faire en sorte que nous sommes capables d'administrer les ressources, les compétences et les capacités du gouvernement pour offrir des *services de qualité* et assurer la *saine gérance* des activités. La *saine gestion* se fonde sur un cadre de régie détaillé, comprenant des stratégies et des objectifs précis et des rôles et des responsabilités bien définis. Elle se fonde également sur des cadres robustes pour la gestion des finances, des ressources humaines, des risques et du rendement et pour la présentation transparente de rapports, sur une approche intégrée de la gestion des relations avec la clientèle et sur des normes d'intégrité et d'éthique élevées. TPSGC continue de s'engager à assurer la responsabilisation, à faire preuve de



transparence et à dépenser l'argent des contribuables à bon escient.

Cette section du Rapport dresse le bilan du rendement de nos secteurs d'activité par rapport

au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR), qui était en vigueur au cours de la période visée. Le tableau ci-après présente les neuf secteurs d'activité qui gèrent les activités du Ministère.

Objectifs stratégiques par secteur d'activité

Programme des services gouvernementaux

Raison d'être : offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centraux et partagés.

Service	Objectifs stratégiques		
	Services de qualité	Saine gérance	Saine gestion
1. Biens immobiliers	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des locaux et avoirs fédéraux Fonds renouvelable des Services immobiliers Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance des biens immobiliers 	
2. Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Services d'approvisionnement Fonds renouvelable des services facultatifs Fonds renouvelable de la production de défense 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance de l'approvisionnement 	
3. Services communs de télécommunications et d'informatique	<ul style="list-style-type: none"> Services de GI-TI Fonds renouvelable des Services de télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance de la GI-TI 	
4. Receveur général	<ul style="list-style-type: none"> Services du receveur général 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance du receveur général 	
5. Rémunération de la fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération de la fonction publique 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance de la paye de la fonction publique Gérance des services de pension 	
6. Conseils et Vérification Canada	<ul style="list-style-type: none"> Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada 		
7. Bureau de la traduction	<ul style="list-style-type: none"> Traduction et interprétation au Parlement, services d'interprétation des conférences, terminologie Fonds renouvelable du Bureau de la traduction 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance de la traduction 	
8. Services d'information du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> Services d'information du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Gérance de l'information du gouvernement 	
9. Soutien opérationnel			<ul style="list-style-type: none"> Gestion ministérielle

Note : La Direction générale de l'intégration des services de TPSGC ne figure pas dans le tableau précédent, parce qu'elle n'était pas en place durant la période visée par le rapport (2004-2005).



BIENS IMMOBILIERS

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC est l'un des plus importants locataires et propriétaires de locaux à bureaux au Canada. Le Ministère a la garde d'un vaste parc immobilier fédéral constitué de locaux à bureaux et d'installations à utilisation commune, qui représentent une bonne partie des infrastructures essentielles permettant au gouvernement du Canada de servir efficacement les citoyens.

Dans le cadre de ses fonctions liées à la garde des biens immobiliers, TPSGC fournit aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des locaux à utilisation commune ainsi qu'une gamme complète de services immobiliers. Il contribue également à la réalisation des priorités stratégiques qui appuient le gouvernement du Canada dans la réalisation de programmes destinés à la population canadienne. TPSGC joue un rôle de chef de file en ce qui touche les biens immobiliers fédéraux :

- Il fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des milieux de travail abordables qui favorisent la productivité;
- Il assume la gérance permanente de différents ouvrages de génie (comme les ponts et les barrages) et de trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada;
- Il assume, au nom du gouvernement fédéral, la principale responsabilité des travaux d'assainissement de sites contaminés, comme les étangs bitumineux de Sydney, le site d'Argentia et celui de la mine Giant à Yellowknife;
- Il joue un rôle de chef de file en matière d'écologisation des opérations du gouvernement en appuyant le programme des villes et des collectivités du gouvernement;
- Il participe avec diverses organisations à l'élaboration de normes pour la conception durable,

Faits saillants

- À titre de gardien, nous gérons des biens immobiliers fédéraux d'une valeur de 7 milliards de dollars.
- Nous gérons une superficie louable de 6,6 millions de mètres carrés (dont 86 % est occupée par des locaux à bureaux). Cette superficie se répartit de la façon suivante :
 - 3,4 millions de m² dans des immeubles appartenant à l'État;
 - 2,7 millions de m² constitués de locaux loués;
 - 0,5 million de m² constitués de locaux obtenus par bail-achat.
- Nous fournissons des milieux de travail à un effectif de 227 000 personnes réparties dans 145 ministères et organismes, dont les installations se situent dans environ 1 840 endroits différents au Canada.
- Nous gérons des paiements annuels de plus de 420 millions de dollars versés à environ 1 300 autorités taxatrices locales dans le cadre du Programme des paiements en remplacement d'impôts.

la construction, l'évaluation de la performance environnementale et la gestion des immeubles;

- Il administre le Programme des paiements en remplacement d'impôts, qui vise le transfert juste et équitable des paiements aux entités perceptrices d'impôts fonciers;
- Il gère le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, lequel facilite l'aliénation des biens immobiliers excédentaires du gouvernement.

En raison de ses compétences essentielles en ce qui touche les services professionnels et techniques dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des biens et des installations, la Direction générale des biens immobiliers (DGBI) donne des conseils stratégiques et spécialisés aux autres ministères et organismes fédéraux. Ces conseils portent sur divers domaines dont l'acquisition, l'aménagement, la construction, la gestion, le fonctionnement, l'entretien, la réparation et l'aliénation des biens immobiliers.



Prix dans les catégories conception et ingénierie décernés à TPSGC

En 2004, TPSGC a remporté deux prix TOBY pour l'immeuble à bureaux de l'année ainsi qu'un *Earth Award*, lesquels ont été décernés par la *Building Owners and Managers Association (BOMA)*.

TPSGC a également obtenu le Prix de l'accessibilité intégrale 2004, en reconnaissance de son rôle de chef de file en matière d'accessibilité. Ce prix lui a été remis par la Ville d'Ottawa pour le Centre d'apprentissage Michelle-Comeau.

La prestigieuse *Illuminating Engineering Society of North America* a attribué le prix *Air Carrier* à TPSGC pour la conception et l'installation de feux encastrés innovateurs à l'Aéroport international Lester-B.-Pearson de Toronto.



SERVICES IMMOBILIERS

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
GAMME DE SERVICES DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX			
• Crédits de fonctionnement (incluant affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	2 279,3	2 323,7	2 098,8
Moins: Recettes disponibles	275,3	456,4	456,4
Dépenses nettes	2 004,0	1 867,3	1 642,4
GAMME DE SERVICES DES SERVICES			
• Fonds renouvelable des Services immobiliers			
Dépenses brutes	837,2	837,2	786,5
Moins: Recettes disponibles	837,2	837,2	786,5
Ressources nettes (fournies) utilisées (Note 1)	-	-	-
• Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers			
Dépenses brutes	3,2	3,2	1,9
Moins: Recettes disponibles	15,1	15,1	9,3
Ressources nettes (fournies) utilisées (Note 1)	(11,9)	(11,9)	(7,4)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	1 992,1	1 855,4	1 635,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (Note 2) 4 438 4 438 4 158

Gamme de services des Locaux et Biens Fédéraux:

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est attribuable à : une économie sur les services immobiliers imposée par le Ministère, des délais dans la réalisation de certains projets qui ont été causés par des incertitudes dans les contrats et la prestation des services, des coûts plus bas que prévu liés aux loyers et aménagements, ainsi que le remboursement annuel au fonds du revenu consolidé pour les coûts des avantages sociaux et soins de santé reliés à l'affectation à but spécial.

Fonds renouvelable des Services immobiliers:

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est attribuable à des fluctuations du volume d'affaires.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers:

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est dû à une diminution du nombre total des cessions et à une réduction de la valeur des projets achevés du Fonds immobilier d'accès au logement à prix abordable.

Notes:

(1) Les montants du fonds renouvelable des Services immobiliers et du fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers sont présentés sur une base de caisse modifiée.

(2) La méthode de calcul des ÉTP des Services immobiliers a été révisée afin d'exclure certains coûts de personnels spécifiques, dans le but de refléter de façon plus réaliste le nombre d'ÉTP utilisé par les Services immobiliers.



Aperçu du rendement

Dans le cadre de l'initiative de TPSGC, *Les prochaines étapes*, la DGBI a mené à bien l'élaboration d'un plan exhaustif visant à améliorer la gestion des biens immobiliers en vue de générer des économies, qui permettront d'affecter l'argent épargné aux priorités gouvernementales plus élevées.

La recherche d'économies dans la prestation des services immobiliers est un des éléments clés des *Prochaines étapes*. Cette initiative exhaustive vise à trouver des moyens novateurs permettant de fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et à moindre coût ainsi qu'à améliorer la façon dont le gouvernement mène ses activités. Tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2005, TPSGC compte réaliser des économies de l'ordre de 925 millions de dollars sur cinq ans en assurant une meilleure gestion de son portefeuille et en veillant à une meilleure application des normes de gestion des locaux à bureaux. TPSGC atteindra ces objectifs sans réduire la présence du gouvernement du Canada dans les régions et les collectivités, tout en respectant ses engagements en matière d'excellence environnementale.

Plus particulièrement, la DGBI a déjà entrepris la réalisation des initiatives suivantes :

1) Normes portant sur la gestion des locaux

Initiative visant à réduire le niveau moyen actuel de superficie utilisée, qui est supérieur à 21 mètres carrés par employé, pour le faire passer à 18 mètres carrés, ce qui correspondrait davantage à la moyenne du secteur privé.

2) Gestion du parc immobilier

Initiative visant à améliorer les stratégies de location pour favoriser l'utilisation stratégique de locaux moins coûteux situés à l'extérieur des centres municipaux (centres-villes) et à favoriser la négociation des baux en temps voulu afin d'obtenir de meilleurs taux de location de la part des locataires.

3) Économies liées à la gestion du programme et à la prestation des services

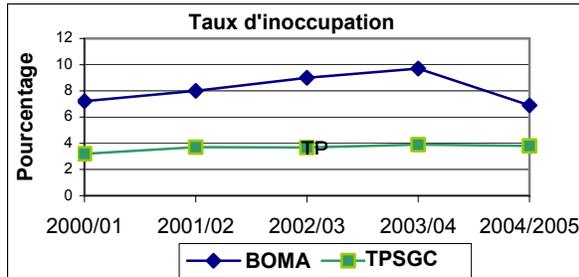
Initiative visant à réaliser des économies par l'examen et la restructuration des processus opérationnels au sein de la Direction générale. Pour ce faire, nous tiendrons des consultations avec les syndicats, les représentants du secteur privé et les principaux intervenants. L'exercice aura pour objet de réduire le chevauchement des efforts, de simplifier les processus et d'accroître notre volume d'activités.

Du point de vue opérationnel, la DGBI a dû affronter des défis dans les cinq domaines clés suivants :

Gestion du portefeuille

La DGBI gère en permanence plus de 415 immeubles et 2 000 baux. Gérer un portefeuille de cette taille tout en répondant à une vaste gamme de demandes de la part des clients est une opération complexe. Nous nous sommes acquittés de cette tâche et avons fait en sorte que nos immeubles continuent de respecter les normes en matière de santé et de sécurité. Nous avons optimisé notre parc immobilier en utilisant nos locaux de façon plus efficace et en regroupant les besoins en locaux des ministères. Par exemple, nous avons procédé au regroupement physique des locaux de Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

Nous avons réussi à maintenir un taux national d'inoccupation moyen de 3,8 pour cent dans nos locaux à bureaux. C'est considérablement inférieur au taux de 6,9 pour cent publié par la BOMA pour les immeubles à bureaux dans l'ensemble du Canada. Notre taux d'inoccupation moyen a en outre connu une baisse de 0,1 pour cent au cours de la dernière année, comme en témoigne le tableau ci-après.



La conservation du parc immobilier existant fait également partie de nos objectifs clés. La Stratégie d'investissement nationale (SIN) a donc été conçue pour nous permettre de stabiliser la valeur du portefeuille de locaux à bureaux et de locaux à aire commune appartenant à l'État en recapitalisant, chaque année, 4 pour cent du parc immobilier. On prévoyait ainsi rénover ou remplacer l'ensemble du portefeuille tous les 25 ans, ce qui correspond à la durée de vie moyenne des principales installations techniques des immeubles. Nous pourrions ainsi continuer d'offrir des milieux de travail sains et sécuritaires qui favorisent la productivité.

En raison d'autres priorités établies par le gouvernement, le budget d'immobilisations n'a pas été protégé contre l'inflation depuis 1995-1996. Il est maintenant financé à un taux annuel de recapitalisation de 3,1 pour cent.

Cette réduction a eu pour effet d'accroître la pression qui s'exerce sur les budgets de fonctionnement et d'entretien ainsi que sur l'ensemble des besoins en matière de réinvestissement. Compte tenu de cette tendance, TPSGC continue d'envisager des démarches novatrices pour surmonter ces contraintes.

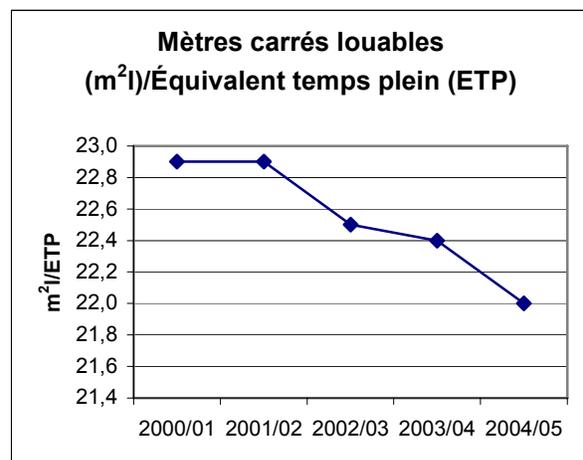
Nous nous employons à mettre au point une méthode de gestion pour notre portefeuille national de bien immobiliers. Ce nouveau mode de gestion nous permettra de gérer le parc immobilier dans son ensemble plutôt que de tenir compte de chaque immeuble à titre individuel. Nous pourrions ainsi améliorer la prise de décisions concernant les investissements à long terme.

Nous avons rédigé une demande de proposition en vue de retenir les services d'experts externes en immobilier. Avec leur aide, nous cernerons les options viables à long terme et élaborerons un modèle de gestion de propriétés efficient et rentable, qui servira à l'administration de notre portefeuille immobilier. L'étude réalisée par ces experts examinera notamment notre ratio propriété/location pour trouver une solution à la question de notre parc immobilier vieillissant.

Gestion de la demande

Au cours de la dernière année, nous avons pris des mesures pour mieux comprendre les besoins en matière de locaux à l'échelle des collectivités. Dans le cadre de l'initiative en matière d'attribution et d'aménagement des locaux, TPSGC a commencé à appliquer rigoureusement des normes universelles de gestion des locaux, qui contribueront à la gestion uniforme et efficiente des immeubles à bureaux fédéraux et généreront des économies.

L'utilisation efficace et efficiente des locaux fait l'objet d'un suivi continu. Comme en témoigne le tableau ci-après, le nombre de mètres carrés louables (m²) par équivalent temps plein (ETP) a diminué comparativement à l'an dernier, et la tendance sur cinq ans continue de s'améliorer au chapitre de l'utilisation des locaux à bureaux.





Prestation des services

En 2004-2005, notre équipe, qui se compose d'architectes, d'ingénieurs, de spécialistes en gestion des locaux à bureaux, d'experts en immobilier et de gestionnaires des biens et des installations, a contribué à la réalisation de plus de 2 000 projets de construction d'une valeur annuelle approximative de 700 millions de dollars. Nous avons mis notre savoir-faire à profit dans le cadre d'environ 500 contrats d'une valeur de 75 millions de dollars par année pour des services consultatifs et techniques dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie. Notre travail crée des emplois, stimule les économies locales et contribue au mieux-être de collectivités réparties dans tous les coins du pays.

La DGBI continue de travailler avec les ministères collègues afin de leur fournir les solutions les plus rentables en matière de locaux, tout en accroissant son efficacité dans la prestation des services immobiliers. De concert avec la Direction générale de l'intégration des services, la DGBI a élaboré des menus de services normalisés ainsi que des grilles tarifaires, qui lui permettront d'offrir des produits et des services plus uniformes aux ministères et aux organismes, à un coût global inférieur.

Pratiques de gestion

Nous avons amélioré notre gestion des projets de construction par la réalisation des éléments suivants : un modèle de coûts pour les produits et les services immobiliers ainsi qu'un cadre, une politique

et un profil de risques pour la gestion des risques immobiliers. Ces améliorations apportées aux pratiques de gestion nous aideront à gagner la confiance du public en ce qui touche notre gestion des investissements et des services immobiliers au nom de la population canadienne.

L'initiative *Les prochaines étapes* transforme fondamentalement la façon dont nous fournissons des services aux ministères collègues. À cet égard, la DGBI a élaboré un nouveau modèle de prestation des services, qui soutiendra cette transformation et générera davantage d'économies.

Capacité de la main-d'œuvre

En vue de soutenir la mise en œuvre des *Prochaines étapes*, la DGBI s'emploie à élaborer un cadre de gestion des ressources humaines, qui tiendra compte des principales questions concernant la gestion, l'organisation et les employés. Ce cadre traitera des répercussions sur le nombre et le type d'employés, des changements à apporter à notre structure organisationnelle et de reddition de compte actuelle ainsi que de la redéfinition des compétences requises pour atteindre le succès.

Bureau de district de la GRC – Holyrood, Terre-Neuve

Fort de son rôle de chef de file en matière de saine gestion environnementale, TPSGC a ouvert le premier immeuble de la GRC complètement écologique au Canada : le bureau de district d'Avalon East, à Holyrood (Terre-Neuve). Cet immeuble comprend une pompe géothermique, qui sert au chauffage et au refroidissement de l'immeuble, des systèmes d'éclairage munis de capteurs, qui réduisent la consommation d'énergie, et des capteurs solaires, qui contribuent au chauffage et à l'éclairage des locaux à bureaux.



Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1, Services de qualité	
Les ministères et les organismes ont des milieux de travail abordables, qui favorisent la productivité.	<p>Taux réel de recapitalisation : En raison du report de projets et des retards liés à l'obtention de l'approbation du projet, le taux réel de recapitalisation a été inférieur à 2,8 %, c'est-à-dire inférieur à l'objectif de 4 %.</p> <p>Taux d'inoccupation national égal ou inférieur à 4 % : Le taux d'inoccupation national s'est situé à 3,8 %, ce qui est nettement inférieur aux 6,9 % établis par la BOMA pour les immeubles à bureaux.</p> <p>Tendance concernant l'utilisation des locaux : Le nombre de mètres carrés louables par équivalent temps plein (ETP) a diminué de plus de 1 % comparativement à l'an dernier. La tendance sur cinq ans continue de s'améliorer en ce qui a trait à l'utilisation des locaux à bureaux. Toutefois, le coût de location par mètre carré louable a augmenté d'environ 3 %, tandis que le coût de location par ETP a augmenté d'environ 1 %.</p> <p>Normes d'attribution et d'aménagement des locaux : Des normes d'aménagement génériques pour les locaux à bureaux à vocation générale sont entrées en vigueur en janvier 2005.</p>
Nouveaux appels d'offres pour les contrats visant les autres formes de prestation de services.	<p>Processus d'appel d'offre : Le processus d'appel d'offres est terminé, et huit nouveaux contrats ont été attribués, en vertu desquels les activités prévues dans les contrats seront menées à un coût inférieur de quelques millions de dollars à ceux prévus aux budgets annuels. Les contrats sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2005. On a commencé à élaborer un cadre d'évaluation qui permettra d'établir une stratégie d'évaluation pour la durée de vie de l'initiative.</p>
Vision et plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire.	<p>Dépôt d'un rapport, d'ici décembre 2006, contenant des recommandations sur les choix qui s'imposent et leurs coûts : Nous avons commencé à consulter nos partenaires et les divers intervenants pour obtenir un consensus au sujet du processus de révision de la VPLT afin de créer une atmosphère de transparence au cours de la période de mise en œuvre.</p>
Gestion efficace des investissements du gouvernement et du dessaisissement d'immeubles fédéraux.	<p>Élaboration d'une stratégie de dessaisissement : Un cadre de gestion est en cours d'élaboration. Des présentations individuelles au Conseil du Trésor sont en cours d'élaboration relativement à des projets d'immobilisations, à des initiatives de transfert de propriété et à des stratégies de financement pour lesquels il faut faire preuve de diligence raisonnable. On élabore actuellement une stratégie visant à solliciter la</p>



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
	contribution des partenaires fédéraux dans la mise en œuvre de la stratégie de dessaisissement.
Rôle de chef de file en ce qui touche l'écologisation des opérations internes et l'aide fournie aux ministères collègues.	Respect des engagements énoncés dans la Stratégie de développement durable de TPSGC : L'exercice 2004-2005 représente la première année de la Stratégie de développement durable de 2003. L'atteinte des objectifs progresse régulièrement. On peut obtenir des détails sur le rendement dans le rapport de TPSGC sur le rendement du développement durable, qui fait l'objet d'une discussion plus approfondie à l'annexe A.
Fonds renouvelable des Services immobiliers.	Les revenus correspondent aux dépenses : Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) permet d'établir des rapports financiers distincts pour les services immobiliers optionnels, qui sont offerts aux clients en régime de recouvrement total des coûts. Pour l'exercice 2004-2005, le FRSI a connu une perte nette de 2M\$ sur des dépenses totales de 797,7M\$.
Rôle de surveillance efficace en matière de planification des coûts et de pratiques de gestion.	Achèvement de l'analyse de 100 projets à l'échelle nationale : L'analyse démontre que, comparativement à la base de référence de 2001-2002, le respect des échéanciers s'est amélioré de 21 %, tandis que le nombre de projets terminés à l'intérieur des budgets a augmenté de 18 %.
Faciliter l'aliénation des biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement, par le biais du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (FRABI).	Offrir des services d'aliénation professionnels et en temps voulu et conserver un niveau de crédit suffisant pour faciliter les opérations d'aliénation : Le FRABI a facilité l'achèvement, la clôture ou l'annulation de 328 dossiers d'aliénation au cours de l'exercice. Les revenus réels générés ont été de l'ordre de 7,1 M\$ comparativement au budget initial de 11,8M\$. Le Fonds a conservé un niveau de crédit suffisant pour commencer l'exercice 2005-2006.
Résultat stratégique n° 2, Saine gérance	
Solution de rechange pour la prestation des services immobiliers.	Nouveau modèle de prestation des services : Un nouveau modèle de prestation des services est en cours d'élaboration. Il permettra de renforcer la responsabilisation au sein de la Direction générale, les priorités stratégiques, les pratiques de gestion et la gestion financière.
Moderniser le cadre d'investissement en favorisant la gestion axée sur le portefeuille.	Nouvelles stratégies de gestion des locaux et ratios propriété/location connexes : Élaboration d'une demande de proposition pour l'embauche d'un expert externe qui aidera à déterminer quelles sont les options viables à long terme pour l'établissement d'un modèle de gestion de propriétés des plus efficaces et rentables pour notre portefeuille immobilier.
Prévoir efficacement la demande pour des locaux à bureaux.	Accroître le pourcentage du parc de locaux à bureaux dans le cadre du protocole d'accord de 5 % par année au cours de la période de planification : Protocoles d'accord remplacés par les normes d'aménagement des locaux, lesquelles tiennent compte de l'ensemble de l'administration fédérale dans les normes de gestion des locaux et de prestation de services.



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Améliorer les pratiques de gestion.	Élaboration d'un profil de risques pour la DGBI et révision du Cadre de gestion intégrée des risques : Le Cadre de gestion intégrée des risques de la DGBI a été révisé, et un profil de risques établi. Un modèle de gouvernance des projets de construction a été mis en œuvre en 2005. D'importants progrès ont été réalisés en ce qui a trait à la modernisation du système de réalisation de projet actuel, notamment la création d'un Système national de gestion de projets (SNGP) sur le Web. Élaboration d'un modèle de coûts pour les produits et les services immobiliers. Le modèle de coûts a été livré à la date prévue, c'est-à-dire en avril 2005.



APPROVISIONNEMENTS

Aperçu du secteur d'activité

En tant que premier fournisseur de services d'achat du gouvernement, TPSGC offre aux ministères et aux organismes homologues une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, par exemple des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des marchés en direct. Il fournit à la population canadienne et au gouvernement fédéral, de façon pertinente et en temps opportun, des services à valeur ajoutée en matière de gestion des achats et des services communs connexes. Il fournit ces services dans un cadre qui fait la promotion de normes d'approvisionnement rigoureuses et conformes à l'éthique. Il joue un rôle important dans l'écologisation des activités du gouvernement en aidant ses ministères homologues à trouver et à adopter des solutions de rechange écologiques, en les encourageant à acheter des produits verts et en leur fournissant des outils conçus pour les aider à remplir leurs engagements en matière d'approvisionnement écologique.

En tant que partenaire stratégique de nos clients, la Direction générale des approvisionnements :

- Aide à définir les besoins des clients;
- Trouve la meilleure solution possible pour répondre aux besoins des clients;
- Surveille étroitement les relations entre le client et le fournisseur après l'attribution du contrat afin

Faits saillants

- TPSGC est le principal acheteur de biens et de services du secteur public au Canada.
- Chaque année, nous achetons pour plus de 10 milliards de dollars de biens et de services et administrons environ 60 000 transactions, ce qui a d'importantes répercussions sur l'efficacité des opérations pangouvernementales.
- Nos activités d'approvisionnement représentent plus de 80 % de la valeur totale des achats du gouvernement.
- La grande majorité des achats sont concentrés sur 40 biens et services.

d'assurer une forte responsabilisation tout au long du processus d'approvisionnement.

TPGSC gère aussi tous les aspects des Grands projets de l'État qui se rapportent aux achats, et il offre des services spécialisés comme les services d'inspection et de technique maritimes, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, la normalisation et la certification des biens et des services, l'aliénation des biens excédentaires ainsi que la certification ISO 9000 relative aux normes de qualité et les services de gestion de l'environnement (ISO 14001).

Économies d'argent pour les Canadiens et les Canadiennes et amélioration des services

TPSGC a commencé à changer sa façon de faire affaire, en passant d'une approche transactionnelle à une approche stratégique, ce qui a produit très rapidement des résultats et des économies pour la population canadienne. En 2004-2005, nous avons économisé plus de 50 millions de dollars, notamment en regroupant les achats de micro-ordinateurs, en lançant un outil de réservation de voyage en ligne, en adoptant un système de cartes de voyage du gouvernement et en obtenant des rabais par volume sur les achats de mobilier.



SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	194,0	203,4	201,7
Moins: Recettes disponibles	30,0	44,6	44,6
Dépenses nettes	164,0	158,8	157,1
• Fonds renouvelable des services optionnels			
Dépenses brutes	110,5	110,5	78,0
Moins: Recettes disponibles	110,5	110,5	82,7
Ressources nettes (fournies) utilisées ^(Note1)	-	-	(4,7)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	164,0	158,8	152,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN 1 873 1 873 1 880

Dans le fonds renouvelable des services optionnels, l'écart entre les autorisations et les dépenses réelles s'explique essentiellement par des ventes plus faibles que prévues dans le cadre du programme des vaccins.

Note 1: Les montants du fonds renouvelable des services optionnels sont présentés sur une base de caisse modifiée.

Aperçu du rendement

Le renouvellement des approvisionnements est un élément clé de l'initiative *Les prochaines étapes*.

Au service des soldats canadiens à l'étranger

Nous avons fourni des services clés sur place aux troupes canadiennes déployées en Afghanistan et en Bosnie-Herzégovine – des fournitures de base et des services d'alimentation à l'entretien des routes et des terrains en passant par le transport et l'approvisionnement en eau et en énergie.

Notre objectif est de réaliser des économies en faisant fructifier notre pouvoir d'achat, en regroupant les biens et les services achetés pour le compte du gouvernement et en faisant appel à des outils communs pour simplifier le processus d'achat. En réduisant le coût des approvisionnements, TPSGC sera en mesure de contribuer aux économies

globales du gouvernement du Canada pouvant être réaffectées aux priorités, comme les soins de santé, le développement de la petite enfance, les collectivités et l'environnement. Nous nous engageons à :

- réduire le coût des biens et des services de 10 pour cent sur les 5 prochaines années, par exemple :
 - en regroupant les achats de tout le gouvernement afin de mettre à profit son pouvoir d'achat pour négocier les meilleurs prix possibles;
 - en obligeant les ministères fédéraux à acheter les produits à des prix établis (dans le cadre d'offres à commandes) s'il y a lieu;
 - en réduisant le coût des voyages du gouvernement;
- réduire de 10 pour cent les frais d'administration, de conformité et d'établissement de rapports, par une utilisation plus efficace de la technologie.



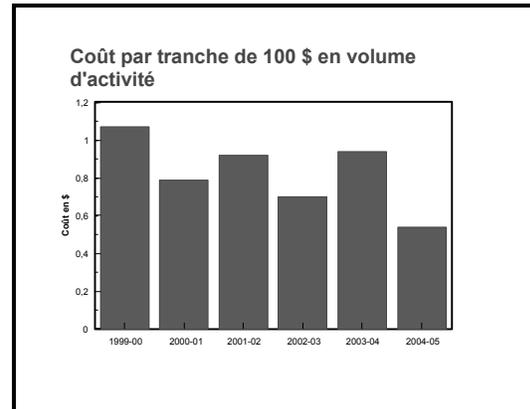
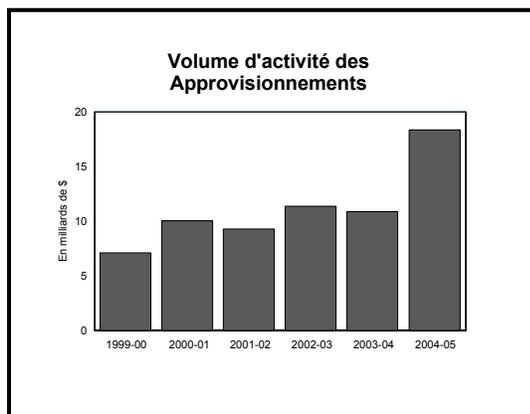
- réduire de 50 pour cent les délais de traitement des achats à l'aide de l'automatisation.

TPSGC continuera à faire appel à une large gamme de fournisseurs et à s'assurer que les petites et les moyennes entreprises de même que les entreprises régionales et autochtones continuent d'avoir accès aux projets de marché de l'État. La Direction générale des approvisionnements vise, par l'entremise de l'initiative *Les prochaines étapes*, à économiser 2,5 milliards de dollars sur le coût des biens des services et du soutien administratif d'ici 2010.

Services de qualité

La Direction générale des approvisionnements continue à fournir des services de qualité tout en lançant l'initiative *Les prochaines étapes* au cours des cinq prochaines années.

En 2004-2005, son volume d'affaires a été de 18,4 milliards de dollars par comparaison à 10,8 milliards en 2003-2004. Le coût total par 100 \$ de volume d'affaires est passé de 0,94 \$ en 2003-2004 à 0,54 \$ en 2004-2005. Cette réduction est surtout attribuable à un volume d'activité accru par suite de l'attribution du Projet des hélicoptères maritimes au coût de 5 milliards de dollars et de l'attribution du contrat de services de gestion immobilière au coût de 2 milliards de dollars, ainsi qu'à une réduction de 2,5 millions de dollars des dépenses d'approvisionnement, qui sont passées de 101,9 millions à 99,4 millions de dollars.



Examen des achats de l'ensemble du gouvernement

En 2004-2005, nous avons réalisé l'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement le plus approfondi des quarante dernières années. À la suite de consultations avec des fournisseurs et d'autres intervenants et de recherche relativement aux pratiques exemplaires, le groupe de travail a fait de

TPSGC équipe les forces armées

La Direction générale des approvisionnements de TPSGC a aidé à intégrer le 2e Bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry à la Base des Forces canadiennes Shilo, au Manitoba. Dans le cadre de ce processus complexe, elle a fourni dans les délais prévus, et même avant, l'équipement dont les troupes avaient besoin pour accomplir leur mission avec succès.

nombreuses recommandations. Nous avons déjà mis en œuvre certaines de ces recommandations, notamment l'élaboration d'une approche des achats fédéraux fondée sur la gestion des produits à l'échelle du gouvernement, l'utilisation obligatoire des outils d'approvisionnement dans tout le gouvernement lorsqu'ils existent et la formation des ressources humaines en fonction du nouveau modèle opérationnel.



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Les recommandations du groupe de travail, et l'engagement pris, dans le cadre de l'initiative *Les Prochaines étapes*, d'économiser 10 pour cent sur le coût des achats du gouvernement, d'économiser 10 pour cent sur les coûts d'approvisionnement internes et d'améliorer la rapidité de l'approvisionnement de 50 pour cent, sont devenus le plan d'action du gouvernement en matière d'approvisionnement, qui a été présenté dans le budget de 2005.

Les offres à commandes, qui deviendront avec le temps un outil d'achat obligatoire à l'échelle du gouvernement, devraient permettre de réaliser la plupart des économies en 2005-2006. Comme première étape, le 1^{er} avril 2005, le recours aux offres à commandes pour une gamme de 10 produits, y compris les véhicules automobiles, l'équipement de télécommunications, les logiciels, les machines de bureau ainsi que les carburants et les lubrifiants, est devenu obligatoire dans tout le gouvernement. Afin de faciliter l'accès aux offres à commandes et leur utilisation, nous avons apporté des améliorations à notre Index des offres à commandes sur le Web.

TPSGC met également sur pied des Conseils de biens et de services pour tâter le pouls du marché et aider à maintenir l'équilibre entre l'efficacité et les répercussions sur les petites entreprises ainsi que sur les entreprises régionales. Nous avons effectué des examens approfondis des produits touchant les micro-ordinateurs et les services professionnels en informatique, en vue de la gestion de leur acquisition dans l'avenir. Dans un cas, le regroupement des achats de micro-ordinateurs a permis d'économiser plus de 32 millions de dollars, et des économies supplémentaires sont prévues. Dans une activité connexe, afin d'obtenir des coûts plus bas pour nos clients, nous avons regroupé des besoins en mobilier dans un achat d'envergure, obtenant des rabais par volume additionnels qui ont entraîné des économies d'environ 220 000 de dollars\$.

Tout en cherchant à obtenir des rabais par volume plus considérables par la planification et la gestion des produits à l'échelle du gouvernement, nous devons tenir compte des intérêts des petites et

moyennes entreprises (PME). À cette fin, nous avons mis sur pied le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME). Le BPME facilitera l'accès des PME aux occasions de marché du gouvernement et élaborera des outils pour aider les PME à participer à la concurrence pour les contrats plus importants. Le Bureau travaille déjà avec les PME pour mieux comprendre leurs inquiétudes.

Afin de simplifier le processus d'approvisionnement pour tous les fournisseurs, y compris les PME, nous avons mis en place des modèles de documents contractuels pour les achats de complexité moyenne et de faible valeur.

Fournir une assistance médicale aux anciens combattants

Nous avons finalisé un accord de 100 millions de dollars sur six ans avec Service Croix Bleue de l'Atlantique pour Anciens Combattants Canada, économisant ainsi jusqu'à 20 millions de dollars et créant jusqu'à 90 emplois au Nouveau-Brunswick. Cet accord a entraîné le lancement d'un nouveau système, qui améliore les soins aux patients et qui permet de traiter près de 250 000 demandes de paiement par an, y compris celles qui sont faites en ligne.

Une autre initiative d'approvisionnement est l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP), qui gère les dépenses de voyage annuelles du gouvernement qui s'élèvent à 1,6 milliard de dollars. En 2004-2005, nous avons lancé l'Outil de réservation en ligne et adopté un système de cartes de voyage du gouvernement. On estime que, en économisant sur les frais de transaction, les assurances et les coûts connexes, et en choisissant des vols moins coûteux plus fréquemment, ainsi qu'en négociant des taux plus concurrentiels avec les fournisseurs de services de voyage, le gouvernement du Canada a déjà économisé plus de 25 millions de dollars. Des économies additionnelles seront réalisées avec la mise en œuvre de l'outil de gestion



des dépenses, qui fait l'objet d'un projet pilote dans 10 ministères principaux.

La mesure du rendement par rapport à des économies visées est essentielle à la reddition de comptes aux autres ministères et aux contribuables canadiens. L'élaboration de mesures du rendement a été retardée alors que nous prenions en compte l'impact de l'initiative *Les prochaines étapes*. Nous déclarerons les économies réalisées par les ministères et les organismes homologues au Secrétariat du Conseil du Trésor d'ici l'hiver 2005-2006.

Achats électroniques

Dans le cadre du renouvellement de l'approvisionnement de l'Initiative *Les prochaines étapes*, TPSGC aura recours à des outils communs d'achat, comme le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC). Il est en train de développer un prototype pour le MDGC, un centre d'achat électronique qui permettra la rationalisation du processus d'approvisionnement tant pour les fournisseurs que pour le gouvernement. Le MDGC offrira des biens et des services à partir d'offres à commandes et de catalogues approuvés. Nous avons terminé l'examen de nos méthodes d'approvisionnement relativement à certains groupes de produits, dont neuf sont prêts à être intégrés dans le MDGC. On prévoit lancer le prototype à l'automne 2005.

Gestion des contrats

Nous avons déployé un système automatisé qui informe à l'avance les agents de négociation des contrats des étapes importantes relatives aux contrats. Cela leur permet de mieux prévoir et d'éviter les problèmes éventuels et d'appliquer rapidement des mesures correctives. Nous avons également franchi des étapes importantes vers la réécriture de la Politique sur le rendement des fournisseurs (PRF), un outil qui aidera à renforcer notre surveillance du rendement des fournisseurs. Dans un cas, en appliquant de meilleures pratiques

de gestion des contrats, nous avons repéré des irrégularités coûtant des millions de dollars et avons mis en place un plan de redressement qui a entraîné des améliorations substantielles.

Relations avec les clients

Nous avons continué à élaborer des répertoires des services standardisés et des modèles qui sont nécessaires pour mieux définir nos relations avec nos clients, en particulier notre plus gros client, le ministère de la Défense nationale (MDN). Un avis relatif aux politiques a été transmis au MDN en avril 2005. Il visait la normalisation des documents de financement de projet maintenant utilisés. Nous continuons à gérer nos relations avec le MDN par une réponse professionnelle à ses besoins d'approvisionnement et par un dialogue permanent à tous les niveaux.

En outre, nous avons établi de nouveaux outils d'achat concurrentiel afin de renouveler la gestion de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, ce qui a augmenté la concurrence et la transparence et a fourni un plus grand nombre d'options aux autres ministères.

Écologisation des achats fédéraux

Le gouvernement du Canada, par le truchement de TPSGC, est en train de mettre en œuvre un programme de développement durable, dont l'approvisionnement écologique est un élément important. Nous avons mis sur pied le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) en vue de donner des conseils en matière d'approvisionnement écologique, entre autres. Nous sommes en train d'élaborer une nouvelle politique sur les achats écologiques qui régira tous les achats et qui sera en vigueur d'ici 2006. Nous avons tenu le tout premier forum sur l'approvisionnement écologique à l'intention des acheteurs et des fournisseurs afin d'échanger sur les nouveaux produits et services écologiques novateurs. En 2004-2005, nous avons continué à offrir de la formation sur les achats écologiques aux agents



d'approvisionnement de TPSGC et de l'ensemble du gouvernement. TPSGC a établi plus de 100 offres à commandes qui prévoient des dispositions pour l'écologisation des biens et des services.

Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1, Services de qualité	
Examen des achats de l'ensemble du gouvernement.	L'examen est terminé : Les recommandations ont été acceptées et intégrées dans la mise en œuvre de l'initiative <i>Les prochaines étapes</i> .
Cadre de gestion des produits.	Cadre terminé : Le Cadre de gestion des produits du GC est à l'étape de la consultation pour rédaction définitive.
Examens des produits.	Deux des trois examens des produits sont terminés : Les micro-ordinateurs et services professionnels en informatique et les recommandations sont en cours de mise en œuvre.
Modèles pour le contrat type.	Modèles rédigés : Il y a trois catégories différentes de modèles uniformisés pour les documents d'approvisionnement en langage clair : les marchés de faible valeur (FV), les marchés de complexité moyenne (CM), et les marchés plus complexes (PC). Les modèles FV et CM ont été promulgués le 31 mars 2005, y compris de nouvelles conditions générales et instructions uniformisées. Les modèles PC et les ajouts de modules aux modèles CM pour répondre à la complexité accrue des besoins seront élaborés en 2005-2006.
Indicateurs de mesure du rendement.	Mesures du rendement élaborées : L'achèvement a été retardé afin d'assurer l'intégration efficace avec l'initiative <i>Les prochaines étapes</i> et avec l'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement. Le cadre de rendement est en voie d'être complété. Les économies réalisées par les ministères et les organismes seront déclarées au Secrétariat du Conseil du Trésor d'ici l'hiver 2005-2006.
Marché en direct du gouvernement du Canada.	Approbation définitive du projet : L'approbation préliminaire du projet a été reçue en mai 2005 pour l'élaboration d'un prototype fonctionnel du service du MDGC. Opérationnel dans quatre ministères principaux – Objectif : mars 2005. Le MDGC devrait être opérationnel dans quatre ministères principaux d'ici l'été 2006. Dix examens des méthodes d'approvisionnement terminés : Neuf examens étaient terminés en mars 2005. Intégration des résultats des examens – Objectif mars 2005 :



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
	L'intégration des résultats des examens se fera d'ici l'été 2006. Bien que le projet ait été retardé, nous avons continué à élaborer un nouveau modèle pour rationaliser les pratiques et les processus d'achat et pour prendre en compte l'impact de l'initiative <i>Les prochaines étapes</i> et de l'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement.
Pratiques efficaces de gestion des contrats.	Indicateurs de mesure du rendement établis : Le Système automatisé de suivi des activités et d'avertissement a été mis en place. Le cadre de gestion des contrats a été renforcé.
Répertoires des services standardisés, grilles tarifaires et cadre de tarification pour le MDN.	Répertoires des services standardisés : On attend la participation des intervenants. Répertoires des services et grilles tarifaires pour le MDN établis : Le cadre de la relation MDN/TPSGC est élaboré, et un avis relatif aux politiques a été publié en avril 2005.
Résultat stratégique n° 2, Saine gérance	
Écologisation des achats fédéraux.	Formation sur les achats écologiques donnée aux agents d'approvisionnement de la Direction générale des approvisionnements – Objectif : 100 % d'ici le 31 mars 2006. L'objectif sera atteint. Séances de sensibilisation à l'intention des ministères clients – Objectif : Au moins 30 séances de sensibilisation tenues d'ici le 31 mars 2007. L'objectif sera atteint. Profils de biens et de services écologiques disponibles dans le Réseau des achats verts – Objectif : Passage de 90 à 150 d'ici le 31 mars 2007. L'objectif sera atteint. Cours sur les achats écologiques offert aux ministères – Objectif : 100 % d'ici le 31 mars 2007. L'objectif sera atteint.



SERVICES COMMUNS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC collabore étroitement avec les ministères homologues pour comprendre leurs exigences croissantes en matière de services de technologie de l'information (TI) et répondre à ces exigences. De plus, il assure la prestation de solutions et de services de TI fiables, économiques et protégés. Le secteur d'activité des Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI) de TPSGC offre aux ministères et aux organismes un large éventail de services dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, de la formation et du perfectionnement professionnel axés sur les technologies de l'information et des communications, ainsi que l'accès électronique à l'information et aux services du gouvernement pour les Canadiens et les Canadiennes. Les SCTI fournissent, élaborent et/ou gèrent des réseaux d'audio-messagerie et de communication de données, des ordinateurs, des serveurs, des services de communication et des applications. Ils s'occupent de la gestion de projets et des services qu'offre le Centre du savoir du gouvernement électronique aux ministères, aux organismes fédéraux et aux sociétés d'État et ils servent également de courtier à cet égard. Les SCTI fournissent un leadership à l'appui des initiatives pangouvernementales comme la Voie de communication protégée, le renouveau de la collectivité de GI-TI et l'initiative du Gouvernement en direct (GED).

Faits saillants

- Les SCTI permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder à 130 services en direct du gouvernement du Canada (GC).
- Les SCTI permettent aux citoyens et aux entreprises d'accéder aux services gouvernementaux de manière protégée.
- Les SCTI offrent des solutions technologiques efficaces et efficaces à d'autres ministères, leur permettant de se concentrer sur la prestation de leurs programmes et de leurs services principaux aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les SCTI élaborent des stratégies et des solutions novatrices pour la gestion des besoins du gouvernement en matière de télécommunications et d'informatique. Ils procèdent également à des recherches et à des évaluations de la technologie dans le but d'adopter des produits et des services novateurs, d'appliquer de nouvelles technologies, de recourir à d'autres formes de prestation de services et d'établir des partenariats.

Les SCTI sont responsables de la gestion globale de l'initiative du GED. À cet égard, les SCTI exercent un leadership stratégique afin d'aider les ministères et les organismes à mettre en œuvre l'initiative du GED, supervisent cette dernière et appuient la conception et la mise en œuvre des programmes et de l'infrastructure du gouvernement électronique.

Le Canada occupe le premier rang en matière de gouvernement électronique

Selon l'étude annuelle d'Accenture de 2005, pour la cinquième année consécutive, le Canada s'est classé bon premier parmi les 22 pays étudiés pour le meilleur gouvernement électronique. Le leadership de TPSGC et l'excellente gestion du GED, appuyée par les 34 ministères et organismes participants, continuent de permettre à TPSGC d'être reconnu comme un chef de file dans les domaines du service à la clientèle et de la sensibilisation des Canadiens aux services gouvernementaux en direct. En 2004, le GED a atteint à 91 % son objectif de maturité de 2005 touchant l'ensemble du service.



SERVICES COMMUNS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	119,0	219,3	212,6
Moins: Recettes disponibles	30,5	70,6	70,6
Dépenses nettes	88,5	148,7	142,0
• Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique			
Dépenses brutes	131,0	136,7	125,8
Moins: Recettes disponibles	131,0	131,0	129,7
Ressources nettes (fournies) utilisées ^(Note1)	-	5,7	(3,9)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	88,5	154,4	138,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

351 412 359

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est relié au report de certaines activités et opérations pour les projets du SGDDI, eContract et de la Voie de communication protégée, aux négociations de contrat à des prix plus avantageux, aux délais de dotation ainsi qu'à la gestion du risque à l'intérieur de l'organisation.

Le surplus du fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique est attribuable à une augmentation du volume d'affaires, à une réduction des dépenses du coût de produit et à une réduction des dépenses opérationnelles due aux délais de dotation. L'autorisation fournie reflète les coûts de l'initiative de transformation.

Note 1: Les montants du fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique sont présentés sur une base de caisse modifiée.

Aperçu du rendement

Au cours du dernier exercice, les SCTI ont continué de fournir des services de TI de qualité supérieure à TPSGC et aux autres ministères. Parallèlement, en appui des efforts du gouvernement visant à fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique et à améliorer sa façon de faire des affaires, nous avons adopté une approche concertée pangouvernementale en matière de gestion des services de TI.

Programme des services partagés

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de TPSGC, s'affaire à mettre en œuvre les services partagés de TI en vue de contribuer à l'atteinte de résultats plus judicieux, plus rapides et plus

économiques pour les clients et les contribuables. Les points saillants de la dernière année comprennent la mise sur pied d'une organisation chargée de l'élaboration de produits et de services partagés, la création du Programme d'amélioration de la gestion des services, la formation d'un comité des acquisitions en TI, l'achèvement d'analyses de rentabilisation pour les services clés ainsi que l'approbation et la mise en application d'outils de soutien de la GI en tant que service partagé.

Nous avons collaboré avec des partenaires dans d'autres ministères et tenu des ateliers de transition de manière à obtenir ces premiers succès. L'ébauche des exigences pour les utilisateurs précoces des services partagés a été



élaborée et utilisée pour orienter la sélection de la première vague de ministères.

Les SCTI ont évalué différents modèles d'organisation pour faciliter l'intégration et la normalisation des services dans l'ensemble du GC. Le modèle achevé a été établi en effectuant de nombreuses consultations avec des experts, le secteur privé et les ministères clients. Il est actuellement en cours de vérification, et sera lancé en 2005-2006. Pour y parvenir, des définitions normalisées des niveaux de service sont en cours d'établissement et de nouveaux appels d'offres, qui portent sur des services de téléconférence, des cartes d'appel ainsi que des services cellulaires et de communications personnelles, ont été lancés dans l'ensemble du GC.

Initiative du Gouvernement en direct (GED)

L'initiative du GED représente la vision ambitieuse du GC de faire du Canada le pays chef de file en matière de gouvernement électronique. L'initiative vise à rendre les programmes et les services du gouvernement plus accessibles, à améliorer le service et à le rendre plus souple ainsi qu'à accroître la confiance envers la prestation de services en direct. Une démarche de leadership solide et proactive a fourni l'élan nécessaire pour permettre à l'initiative du GED d'atteindre ses objectifs pour 2005 et l'objectif pangouvernemental en matière de prestation de services, c'est-à-dire des services axés sur les clients, protégés et accessibles en tout temps, partout et dans les deux langues officielles.

Grâce au GED, les SCTI fournissent un leadership stratégique aux ministères et aux organismes en ce qui a trait à la mise en œuvre de cette initiative ainsi que l'infrastructure commune protégée nécessaire pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès protégé et privé aux services fédéraux en direct. Nous améliorons de manière continue le Site du Canada, le portail principal du GC, pour répondre

aux besoins et aux attentes des citoyens canadiens, des non-Canadiens et des entreprises.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de prestation de services en direct à ses citoyens. Le premier objectif, qui consistait à offrir des services aux citoyens canadiens par le biais du GED, a été largement atteint. En 2004-2005, pour la quatrième année consécutive, Accenture, par le biais de son étude mondiale sur le gouvernement électronique, a accordé à l'initiative du GED du Canada la première place parmi 22 pays. Grâce au GED, les citoyens canadiens peuvent accéder à plus de 130 services par Internet, et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Parmi ces services, 71 ont déjà atteint leur niveau de progression visé, et les 59 services restants ont atteint à 81 pour cent leur objectif de 2005. En collaboration avec la Direction générale des services d'information du gouvernement et le Secrétariat du CT, une stratégie d'accroissement de l'utilisation a été établie pour encourager la collaboration dans l'ensemble du GC. De plus, une trousse de promotion des services en direct a été créée pour le Ministère ainsi qu'une feuille de route pour la présence uniforme du GC sur Internet. De plus amples renseignements sur le GED se trouvent à l'annexe A.

Voie de communication protégée (VCP)

La VCP est le centre de l'infrastructure de technologie commune du GC. Il s'agit d'un portefeuille de services qui constitue le fondement du GED et qui permet de fournir aux citoyens et aux entreprises un accès haute vitesse protégé et privé à tous les services en direct et à l'information du GC. La VCP aide TPSGC à atteindre un des objectifs de l'initiative *Les prochaines étapes* en profitant pleinement de la TI pour moderniser le gouvernement et fournir des services améliorés aux Canadiens et aux Canadiennes. Elle représente le lien essentiel entre les programmes du GC et les citoyens. Sans l'infrastructure commune ni les services fournis au moyen de la VCP, de même que



la sécurité et la protection des renseignements personnels connexes, la vision du GC de la prestation de services pangouvernementaux axés sur les clients partout et en tout temps ne serait pas possible.

Pendant l'exercice 2004-2005, les SCTI ont élaboré une stratégie de mise en œuvre de la VCP, assortie des priorités en matière de politique, d'architecture, de technologie et de sécurité. On a également soumis une présentation au Conseil du Trésor en vue d'obtenir du financement à long terme, mais la décision a été reportée afin de tenir d'autres discussions. Ce report constitue toujours un risque important du projet VCP, car une stabilité financière est nécessaire pour assurer une mobilisation efficace des intervenants (remarque : depuis la fin de l'exercice, les SCTI ont obtenu du financement pour une année et les membres du CT ont pris la décision de revoir la stratégie à long terme à l'automne 2005). De plus amples renseignements sur la VCP se trouvent aussi à l'annexe A.

Rendement parfait du Centre de production

Le Centre de production de Winnipeg, qui fait partie d'une grande équipe nationale, a produit 28 millions de chèques, de formulaires et de pages de rapports, et on n'a signalé aucun incident ni erreur concernant cette production destinée aux Canadiens et aux Canadiennes.

Perfectionnement professionnel

Un des principaux défis auxquels les SCTI sont confrontés est le besoin de fournir aux employés les compétences techniques et professionnelles

nécessaires. Le Centre du savoir du gouvernement électronique a relevé ce défi en mettant en place des programmes d'apprentissage et de perfectionnement et en échangeant des recherches, des pratiques exemplaires ainsi que des solutions novatrices. L'accès à l'apprentissage électronique a été fourni à 10 270 utilisateurs (9 300 licences fournies au moyen de trois protocoles d'entente ministériels et de 970 ententes individuelles). Le programme de perfectionnement du leadership en TI ainsi que les programmes de perfectionnement professionnel et de perfectionnement des gestionnaires ont été restructurés. Le flux de travaux en GI-TI a été défini, et un outil d'évaluation des compétences en direct est en cours de développement. En ce qui a trait aux progrès dans le domaine de la gestion de l'information, un bureau de prestation de services a été mis sur pied pour la mise en œuvre pangouvernementale du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information.

Infrastructure de TI

Les SCTI ont dû faire face à un autre important défi au cours du dernier exercice, à savoir le vieillissement de l'infrastructure devant les demandes opérationnelles actuelles et croissantes. Pour relever ce défi, les SCTI ont procédé aux remplacements les plus pressants et ont élaboré un plan quinquennal ayant trait à l'infrastructure de TI pour régler les problèmes à long terme.



Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité	
Partenaire de confiance des ministères et des organismes et solutions d'affaires opportunes.	<p>Élaboration de plans d'action pour les ministères et les organismes principaux : Partenariats améliorés avec les clients (plus de 150 ministères, organismes et sociétés d'État) pour la fourniture de solutions de TI. Élaboration de plans d'action stratégiques pour les 26 clients principaux des Services et opérations de télécommunications et d'informatique, en regroupant les exigences, en offrant une excellente valeur monétaire et en négociant des ententes.</p>
Produits et services rentables et à valeur ajoutée et mise en œuvre de stratégies en matière de service pour respecter l'orientation stratégique du GC.	<p>Solutions d'affaires optimales à valeur ajoutée; progression vers les ententes sur les niveaux de service normalisées : 163 ententes de service normalisées ont été mises en œuvre auprès de plus de 150 clients. Les définitions des ententes sur les niveaux de service pour l'ensemble de l'organisation ont été normalisées pour faciliter le processus de gestion du rendement.</p> <p>Besoins des ministères du GC en infrastructure et en services de TI comblés : Les engagements définis dans les ententes de service ont été respectés ou dépassés.</p> <p>Équilibre financier du Fonds renouvelable des SCTI : Les objectifs de rendement financier ont été dépassés grâce à une contribution positive de 3,9 M\$.</p> <p>Nouvelles initiatives de services de courtage garanties et plan stratégique mis en œuvre : Trois nouveaux contrats ont été attribués au moyen d'appels d'offres concurrentielles pour le Service gouvernemental de téléconférence, les cartes d'appel et les services cellulaires et de communications personnelles, ce qui a entraîné des économies annuelles d'environ 2,1 M\$ pour les ministères du GC.</p>



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
<p>Services du GED et accès aux programmes, aux services à l'information et aux transactions protégées du GC.</p>	<p>Atteinte des objectifs de prestation de services du GC de 2005 concernant le GED: L'initiative du GED est en bonne position pour respecter son engagement visant à mettre en œuvre en direct les 130 services les plus couramment utilisés. De ce nombre, soixante et onze services ont atteint leurs objectifs de 2005, tandis que les services restants les ont atteints à 81 %. Une stratégie de sensibilisation a été élaborée pour faciliter la promotion des services en direct, de même qu'un plan de communication.</p> <p>Plan de projet visant à créer un réseau de prestation de services électroniques intégré : En février 2005, l'équipe de la VCP a lancé le projet pilote de service d'acheminement national pour améliorer la communication entre les gouvernements provinciaux et le GC, dans le but d'améliorer l'administration des programmes et d'accroître la sécurité nationale. De plus amples renseignements sur le modèle opérationnel durable et la progression de la VCP se trouvent à l'annexe A.</p> <p>Modèles opérationnels durables pour la VCP, les passerelles et les regroupements ainsi que les solutions et les outils communs : Le Site du Canada amélioré est accessible à tous, convivial et organisé selon les priorités des Canadiens et des Canadiennes en matière de service. La feuille de route pour la présence uniforme du GC sur Internet a été créée en tant que modèle de durabilité. De plus amples renseignements sur ce sujet figurent à l'annexe A.</p>
<p>Stratégie relative aux services partagés avec une entreprise pour fournir des services communs et partagés de TI au GC.</p>	<p>Stratégie pangouvernementale relative aux services partagés de TI : Stratégie générale relative aux services partagés de TI élaborée et comprenant la définition des options de démarrage organisationnelles et des stratégies de transformation organisationnelles.</p> <p>Les stratégies et les processus touchant le cadre de planification de la TI seront transférés dans une organisation de services partagés : Progrès réalisés en ce qui a trait à l'élaboration du cadre de qualification pour les ministères.</p> <p>Les analyses de rentabilisation sur la transformation concernant le regroupement des centres de données et l'informatique répartie ont été achevées. Le Programme d'amélioration de la gestion des services a été mis en œuvre, de même qu'un programme de régie et de formation.</p> <p>Regroupement des achats et de l'impartition en matière de TI : Comme première étape, TPSGC a regroupé les achats d'ordinateur du quatrième trimestre, ce qui a entraîné un évitement des coûts pour le Ministère de 1,6 M\$. En établissant des normes et une démarche regroupée en matière d'achats, le Ministère a pu éviter des coûts supplémentaires en ce qui concerne l'approvisionnement et la gestion de l'infrastructure des ordinateurs de bureau.</p>



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion	
Mandat du Centre du savoir du gouvernement électronique.	<p>Les services du Centre du savoir ont été diffusés et élargis grâce à diverses activités, comme le lancement du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information et la promotion des services lors des conférences sur la GI-TI : Une structure de régie a été établie et mise en œuvre.</p> <p>Inscription aux cours, aux séminaires et à l'apprentissage électronique sur la GI-TI : 1 400 participants s'y sont inscrits (100 participants de moins que prévu, à cause de l'élimination progressive des cours universitaires). Le Centre du savoir a fourni des services à 42 ministères et organismes du GC.</p> <p>Plan d'apprentissage et de perfectionnement stratégique : En raison des changements apportés aux priorités touchant les activités, le plan d'apprentissage et de perfectionnement stratégique n'a pas été réalisé. On a procédé à une évaluation, qui a ouvert la voie à l'initiative en matière de recouvrement intégral des coûts du Centre du savoir.</p>
Une stratégie de renouvellement de l'effectif est essentielle à la réussite de la nouvelle organisation.	<p>Plan de perfectionnement de l'effectif : Des plans de perfectionnement de l'effectif ont été élaborés grâce à la mise sur pied de groupes de travail, comme le conseil de la transformation, le groupe de travail sur la culture et le groupe de travail sur le perfectionnement professionnel.</p>



RECEVEUR GENERAL

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC gère les opérations du Trésor fédéral, notamment l'émission des paiements et la gestion de la perception des recettes pour les grands programmes du gouvernement, la préparation des Comptes publics et la production de l'État mensuel des opérations financières du gouvernement. Il joue un rôle opérationnel indispensable en assurant la stabilité financière du gouvernement et en préservant la confiance du grand public grâce à des rapports exacts et ponctuels sur les activités financières du gouvernement, et en versant des paiements aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le receveur général (RG) est chargé de maintenir l'intégrité du Trésor et de l'information financière présentée au Parlement et au grand public par le biais des Comptes publics et de l'État mensuel des opérations financières. Les services centraux à valeur ajoutée qu'il offre à l'ensemble du gouvernement permettent d'éliminer la duplication des efforts et des infrastructures. Il ajoute de la valeur aussi en regroupant la gestion des paiements et la perception des recettes du gouvernement afin d'obtenir les taux les plus concurrentiels offerts par le secteur financier du Canada.

Faits saillants

- Le RG effectue 230 millions de paiements dans presque 200 pays.
- Le RG traite des mouvements de trésorerie de presque 1,4 billion de dollars.
- Le RG verse des paiements pour sept provinces et trois territoires dans le cadre d'initiatives conjointes avec des ministères fédéraux.

En lançant ses propres initiatives et en collaborant avec d'autres ministères et organismes, il contribue considérablement à la réalisation des objectifs du gouvernement en ce qui concerne le souci de la clientèle, les dépenses responsables et la déclaration des résultats au grand public canadien. Tous les ministères et organismes fédéraux doivent pouvoir accéder aux services du receveur général afin d'observer leurs obligations envers le public et le Parlement, que ce soit par l'émission de paiements, la perception de recettes ou la communication d'information financière. Le RG est également le prolongement opérationnel essentiel du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du Trésor pour ce qui est de la gestion des dettes et de l'application des politiques et des contrôles financiers.

Augmenter l'utilisation du dépôt direct et économiser des \$\$

Nous avons mené une campagne de promotion du dépôt direct relativement à la prestation fiscale pour enfants, à la Sécurité de la vieillesse, au crédit pour taxe sur les produits et services et au Régime de pensions du Canada. Par conséquent, les taux de participation au dépôt direct pour juin 2005 dépassaient de près de 2 pour cent ceux de juin 2004. Par exemple, la participation au dépôt direct pour le programme de la Sécurité de la vieillesse est passée de 84,9 pour cent à 86,2 pour cent. Ce taux de participation se compare favorablement avec le régime de sécurité sociale des États-Unis, dont le taux d'inscription au dépôt direct est de 78 pour cent. Le dépôt direct nous permet d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un service meilleur, plus fiable et plus respectueux de l'environnement, à un meilleur prix.



RECEVEUR GÉNÉRAL

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédit de fonctionnement (incluant affectation à but spécial)			
Dépenses brutes	123,1	127,3	127,6
Moins: Recettes disponibles	18,0	16,3	16,3
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	105,1	111,0	111,3
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	467,0	467,0	391,0
L'écart entre les dépenses réelles et les autorisations totales représente moins de 1% des autorisations du secteur d'activité. La diminution des équivalents temps plein est due aux délais de dotation résultant d'une restriction des dépenses en personnel.			

Aperçu du rendement

Les opérations du receveur général ont continué de bien se dérouler malgré des volumes accrus et des changements à l'infrastructure. Tous les objectifs critiques de rendement ont été atteints et beaucoup ont été dépassés. Par exemple, alors que notre objectif est de produire l'État mensuel des opérations financières au plus tard le 25^e jour ouvrable après la fin du mois, notre moyenne en 2004-2005 a été de 22,2 jours ouvrables seulement. Plus de 99,99 pour cent de nos paiements ont été émis dans les délais. Nous avons continué d'améliorer la sécurité des systèmes et des services du RG en collaborant avec les ministères et les institutions financières à la prévention et à la détection de la fraude. Les Comptes publics ont été produits dans les délais et, d'ailleurs, deux semaines plus tôt qu'en 2003-2004.

Reprise après sinistre

Le site de reprise, après un sinistre, des fonctions critiques pangouvernementales du RG et de la rémunération a été mis en place et entièrement mis à l'essai, ce qui confirme notre capacité de reprendre les opérations dans les 24 heures suivant un sinistre. Nous avons continué de collaborer étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour trouver une source de fonds permettant d'assumer le

coût de fonctionnement continu du site de reprise après sinistre.

Imagerie des chèques

Nous avons préparé la mise en place de l'imagerie des chèques par l'industrie financière dans le cadre d'une initiative plus large de rationalisation du processus de règlement du RG. Quelque 688 milliards de dollars émanant du compte du RG à la Banque du Canada circulent vers les institutions financières canadiennes. Le projet de rationalisation du règlement contribue à l'initiative *Les prochaines étapes* en réduisant le coût des opérations, les erreurs de traitement et le dédoublement du stockage de données. Il permettra d'avoir accès d'une façon plus pratique à l'information essentielle au processus de règlement.

Options de paiement

Nous avons travaillé avec les principales institutions financières et d'autres fournisseurs de services financiers afin que les Canadiens et les Canadiennes qui versent des paiements au gouvernement fédéral puissent le faire selon des moyens souples, sécuritaires et de haute qualité. Nous avons participé activement à la définition des exigences fonctionnelles d'un nouveau mécanisme de paiement



par carte de débit en ligne. Nous avons également élaboré une stratégie visant à tirer profit de l'infrastructure de paiement canadienne et de la Voie de communication protégée afin de permettre au RG de répondre aux besoins en évolution touchant de nouvelles options de paiement.

Bouton d'achat du receveur général (BARG)

Nous avons étendu l'utilisation du BARG, un service central d'acceptation des paiements par carte de crédit en ligne.

Réception d'information sur les paiements

Nous avons mis en œuvre un nouveau service qui donnera accès, aux ministères et aux organismes fédéraux, à une plus vaste gamme d'options pour la réception d'information sur les paiements et les versements, y compris sous la forme d'images électroniques. Ce service a été mis en œuvre dans deux ministères en 2004-2005.

Initiatives de dépôt direct

De concert avec Développement social Canada (DSC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC), nous avons lancé une initiative visant à encourager les Canadiens et les Canadiennes qui reçoivent des

paiements de soutien du revenu, comme les prestations de Sécurité de la vieillesse, à adhérer au dépôt direct, une méthode de paiement qui est plus sûre, plus fiable, plus respectueuse de l'environnement et plus économique. Nous avons aussi collaboré avec DSC, le ministère des Anciens Combattants et le Secteur de la rémunération de TPSGC afin d'augmenter le recours au dépôt direct pour les paiements fédéraux effectués aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les campagnes ont été couronnées de succès et nous continuons à profiter des avantages connexes.

Gestion électronique de documents

D'importants progrès ont été accomplis dans le développement de services facultatifs aux ministères en matière d'imagerie, de stockage électronique et de récupération de documents relatifs aux programmes. En 2004-2005, nous avons amorcé la prestation de ces services dans le cadre d'accords avec quatre ministères et organismes représentant 11,7 millions de documents.

Modernisation des Comptes publics

Le travail relatif au projet de modernisation des Comptes publics a été reporté en attendant de recevoir une définition des exigences claire et des fonds du SCT.



Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1, Services de qualité	
Respect des délais et exactitude : traitement dans le cadre du Système financier ministériel commun.	Atteindre ou dépasser les niveaux de service et les objectifs de rendement du Système qui sont établis dans les protocoles d'entente avec les clients : Toutes les cibles et tous les objectifs de rendement du Système prévus dans les protocoles d'entente ont été atteints.
Les travaux d'impression relatifs aux paiements sont faits selon le calendrier.	95 % des articles émis selon le calendrier : Cet objectif a été dépassé.
Les services d'imagerie des documents satisfont aux accords sur les niveaux de service.	Imagerie et archivage des documents dans les délais et avec exactitude : Les objectifs établis dans les accords sur les niveaux de service ont été atteints.
Soutien des changements découlant des recommandations relatives aux Services administratifs communs (SAC).	Ce projet a été retardé. Le SCT n'a pas encore fourni une définition des exigences.
Résultat stratégique n° 2, Saine gestion	
Préservation de l'intégrité du Trésor et des Comptes publics du Canada.	Paiements émis selon la norme 99,9 % du temps : Cet objectif a été dépassé.
Exécution efficace des fonctions essentielles à la sécurité financière du public canadien.	Autorisation quotidienne donnée à la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor selon le calendrier 95 % du temps : L'objectif a été dépassé. États mensuels produits dans un délai annuel moyen de 25 jours ouvrables après la fin du mois : Les états ont été produits en 22,2 jours ouvrables. Production des comptes publics selon le calendrier établi : L'objectif a été dépassé. Contrôle de concordance des paiements dans les 24 heures suivant la réception 95 % du temps : L'objectif a été dépassé. Contrôle de concordance des dépôts au crédit du receveur général dans un délai de deux jours ouvrables 95 % du temps : L'objectif a été dépassé.
Site de reprise après sinistre avec la capacité de reprendre les opérations avec un impact minime sur la sécurité financière du public.	Site de reprise après sinistre opérationnel : La mise à l'essai du site de reprise a prouvé la capacité de relancer le service dans les 24 heures. À la fin de l'année, le SCT tentait toujours de trouver une source de fonds pour les opérations continues.
L'imagerie des chèques accroît la capacité de faire la concordance des chèques et de fournir un plus grand nombre d'options de paiement en ligne pour la population canadienne et les ministères fédéraux.	D'ici 2006-2007, atteindre les résultats suivants: Efficacité accrue de la concordance des paiements; accès du public à des mécanismes de paiement en ligne qui sont disponibles commercialement à l'intention des consommateurs et pour les paiements substantiels au gouvernement: L'équipe



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
	<p>du projet est établie, le plan de projet est élaboré, et les examens relatifs à la sécurité et à la protection de la vie privée sont terminés quant au réseau, au système et aux chèques du receveur général. Une stratégie est élaborée pour les options de paiement en ligne et elle sera mise en œuvre pendant les deux prochaines années financières.</p>
<p>Coût réduit de l'émission des paiements par des gains d'efficiace dans tout le gouvernement (utilisations plus nombreuses des paiements électroniques, impression des mandats d'assurance-emploi).</p>	<p>Nombre accru de paiements électroniques : Le volume des paiements électroniques a augmenté de 3,7 millions, passant de 155,5 millions à 159,2 millions.</p> <p>Décision quant à la méthode la plus économique d'émission des chèques d'assurance-emploi : RHDCC a continué d'examiner les options d'émission des chèques d'assurance-emploi.</p>
<p>Rapports mensuels au SCT pour le système électronique d'information de gestion (SIGD).</p>	<p>Début du développement du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF) : Le SCGRF a été modifié pour recevoir des données relatives à l'Architecture d'activités de programmes et transmises avec les balances de vérification ministérielles.</p>



RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC offre à la fonction publique du Canada des services d'administration de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pensions. Il fournit des services liés à la paye et aux avantages sociaux aux employés de la fonction publique et aux membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des services de pensions aux employés de la fonction publique, aux membres des Forces canadiennes, aux magistrats fédéraux et aux députés qui ont pris leur retraite.

Le Secteur de la rémunération de la fonction publique aide les ministères et organismes homologues à réaliser leurs objectifs grâce aux services de rémunération automatisés et à une plus grande intégration du système central de paye à leurs systèmes des ressources humaines.

Aperçu du rendement

Le Secteur de la rémunération de la fonction publique s'engage à appuyer l'objectif du gouvernement qui vise à moderniser les pratiques de gestion ainsi que l'initiative *Les prochaines étapes* en offrant des services de façon plus judicieuse, plus rapide et à moindre coût, tout en améliorant la

Faits saillants

- En tant que plus grand organisme d'administration de la paye et des pensions au Canada, le Secteur de la rémunération de la fonction publique :
 - gère, de façon centrale, les comptes de paye de 293 000 fonctionnaires et les comptes de pensions de 324 000 pensionnés;
 - émet environ 13 millions de paiements par année au titre de la paye et des pensions.

responsabilisation et la transparence. Dans cet ordre d'idées, en 2004-2005 nous avons concentré nos efforts dans les domaines suivants :

Prestation de services de rémunération exacts et en temps voulu

Nous avons continué de fournir des services liés à la paye et aux avantages sociaux avec exactitude et en temps voulu, et nous respectons ou dépassons constamment les normes de service établies. Nous avons effectué un [sondage sur la satisfaction de la clientèle du Secteur de la rémunération](#), qui portait sur les services de paye. Pour maintenir les niveaux de service, il faudra renouveler les processus opérationnels et les systèmes de rémunération, vieux de 35 ans.

Taux de satisfaction – services consultatifs (par écrit et au téléphone)

En 1998, 90 pour cent des clients étaient satisfaits; ce pourcentage a reculé à 87 pour cent en 2000 et s'est établi à 96 pour cent en 2002 et en 2004.

Trois éléments des services consultatifs ont été évalués de façon à cerner les domaines qui pourraient être problématiques et à dégager rapidement des recommandations aux fins d'amélioration.

	Très satisfait / Satisfait	Insatisfait / Très insatisfait
Rapidité	95 %	5 %
Exactitude	96 %	4 %
Professionnalisme	97 %	3 %



RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	60,0	76,8	76,5
Moins: Recettes disponibles	30,8	47,7	47,7
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	29,2	29,1	28,8
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	800	850	853

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

L'augmentation des dépenses brutes entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est reliée au travail fait pour le Projet de correction des données sur les pensions, le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du Gouvernement du Canada ainsi qu'aux coûts d'administration courants du Compte de la pension de retraite de la fonction publique. Ces coûts ont été recouverts et inclus dans les recettes disponibles.

Désuétude des systèmes et de la technologie

Pour relever le défi posé par sa technologie vieillissante, le Secteur de la rémunération de la fonction publique a entrepris deux initiatives distinctes, soit le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions et les projets liés aux pensions qui en découlent et le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.

Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada vise à renouveler les systèmes et les services d'administration des pensions de TPSGC en remplaçant la technologie désuète et en fournissant des services modernes aux employés, aux employeurs et aux pensionnés.

La version définitive de la Demande de proposition a été lancée en octobre 2004, et l'évaluation des soumissions a été achevée en mai 2005. Le contrat

sera attribué à l'automne 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions, veuillez consulter l'annexe A du présent rapport.

Répertoire des données de pension intégré

Le Répertoire des données de pension intégré (RDPI) a été conçu, dans le cadre du Projet sur la réforme des pensions, pour améliorer l'exactitude des données figurant dans les comptes de pensions des cotisants. Des essais d'intégrité générés par le RDPI calculent les cotisations de retraite à verser en fonction des données sur le salaire et le service du cotisant qui figurent dans le Système des cotisants. Ces essais permettent d'assurer qu'un montant exact au titre des cotisations de retraite est versé à la nouvelle Caisse de retraite de la fonction publique, aux fins de placements sur les marchés financiers.

Imagerie

Pour tirer profit de la nouvelle technologie obtenue dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions et pour



améliorer la rapidité de la prestation des services ainsi que l'efficacité de l'administration des pensions, nous avons commencé à examiner comment l'imagerie des documents de pensions pourrait être intégrée dans nos processus opérationnels. L'imagerie permettra de rationaliser les processus d'acheminement du courrier, de régler les problèmes liés à la capacité de stockage, de donner aux agents des pensions et du centre d'appels un accès rapide aux données sur les pensionnés et les survivants et de réduire les activités manuelles de saisie des données, de répartition et de diffusion des renseignements.

Projet de prestation des services de pension

Des progrès appréciables ont été réalisés au chapitre de la centralisation de la prestation des services et de la rationalisation des processus dans le cadre du [Projet de prestation des services de pension](#). Ce projet prévoit le regroupement, au sein de TPSGC, des services de pensions actuellement offerts par les ministères. Les services liés à l'administration de la *Loi sur le partage des prestations de retraite* et des accords de transfert de pensions conclus avec d'autres employeurs ont été transférés à TPSGC, après d'importantes activités de rationalisation des processus.

Au service de la population canadienne

TPSGC a atteint les objectifs de rendement associés à la prestation de services de pensions exacts et en temps voulu aux retraités des Forces canadiennes. En 2004-2005, 96 pour cent des paiements initiaux devaient être émis dans les 30 jours suivant le départ à la retraite. En réalité, toutes les activités ont été réalisées selon le budget, 99,6 pour cent des opérations liées aux pensions ont été traitées en 30 jours ou moins, et aucune plainte n'a été formulée.

Projet de modernisation des services et des systèmes de paye et milieu en évolution

En 2004-2005, nous avons poursuivi l'évaluation des options éventuelles pour la modernisation de la paye dans le contexte des services et des systèmes partagés. Cette évaluation sera terminée d'ici l'automne 2005. Selon l'analyse des options, il sera viable d'offrir des services de rémunération à partir d'une unité centrale, conformément au modèle des services partagés, lorsque la modernisation du système de paye central sera achevée. L'analyse a en outre permis de déterminer que les plus importantes économies seront réalisées grâce aux outils libre-service sur le Web à l'intention des employés et des gestionnaires. Des options techniques rentables ont été cernées pour l'administration de la paye, l'amélioration de l'interface avec les systèmes des ressources humaines des ministères et la mise en œuvre des outils libre-service sur le Web.

Amélioration continue et accroissement des attentes des clients

Nous poursuivons nos efforts visant à améliorer nos systèmes de rémunération de façon significative pour répondre aux besoins de nos clients.

Nous avons lancé un projet qui prévoit le dépôt direct des paiements supplémentaires (paiements d'heures supplémentaires et paiements rétroactifs) et la réduction du nombre de documents papier grâce au regroupement et à la diffusion sur le Web de rapports volumineux destinés aux conseillers en rémunération des ministères. Ce projet devrait permettre d'économiser 800 000 de dollars et 38 tonnes de papier par année.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres employeurs de compétence fédérale seront en mesure de modifier les taux de salaire dans le système de paye directement à partir du Web, ce qui



permettra l'application plus rapide et à moindre coût des conventions collectives. Nous avons établi une base de données sur le Web, qui renferme les taux de salaire et des données sur la classification, afin de réduire les coûts et le temps consacré aux tâches administratives associés au passage aux nouvelles structures de classification découlant de l'initiative de réforme de la classification du gouvernement.

TPSGC a amélioré les services qu'il offre sur le Web aux employés et aux ministères clients en raffinant son calculateur des prestations de retraite, en concevant des applications à l'intention des pensionnés et en donnant aux conseillers en rémunération et aux employés un accès partagé aux mêmes écrans des outils libre-service. Les applications améliorées seront progressivement lancées dans l'ensemble du gouvernement à compter de 2005-2006.

Pour assurer l'intégrité de ses activités courantes, TPSGC a dispensé de la formation à tous les gestionnaires qui ont des pouvoirs de signature associés aux documents financiers pour veiller à ce

qu'ils comprennent bien la nécessité de surveiller les ressources financières.

Services sur le Web à l'intention des employés

Les nouvelles applications Web de la rémunération pour les services de paye et de pensions ont été conçues en 2004-2005 et sont offertes aux employés de TPSGC depuis le début de 2005. Ces applications offrent aux employés un accès en direct facile et sûr aux données sur la paye, les avantages sociaux et sur les pensions, de même qu'à des outils permettant de calculer des prévisions relatives aux pensions. Nous entendons lancer progressivement ces applications dans l'ensemble du gouvernement au cours de la prochaine année.

Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées - 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité	
Distribution, au public visé, des talons de chèques de paye et d'encarts.	Tous les talons de chèques de paye et les encarts ont été livrés en temps voulu, conformément aux spécifications, aux exigences et au budget établi.
Prestation en temps voulu de services de pensions exacts aux retraités des Forces canadiennes.	Selon la norme de service établie, 96 % des paiements initiaux doivent être émis en 30 jours ou moins : 99,6 % des opérations liées aux pensions ont été traitées en 30 jours ou moins. Évaluation des niveaux de service et de l'importance des plaintes : Les niveaux de service sont évalués régulièrement, et aucune plainte n'a été formulée.



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées - 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion	
Prestation en temps voulu de services liés à la paye et aux avantages sociaux aux employés de la fonction publique.	La norme, qui exige que le délai de réponse du système soit de 0,5 seconde ou moins: a été respectée.
Traitement des mouvements liés à la paye et aux pensions.	Respect des normes de service établies dans 95 % des cas : À l'échelle nationale, les normes de service établies ont été dépassées pour ce qui est des mouvements liés à la paye et aux pensions; les niveaux de service se sont élevés à 98 % pour les mouvements liés à la paye et à 97 % pour les mouvements liés aux pensions.
Mise en œuvre des dispositions des conventions collectives et d'autres changements fondamentaux.	Toutes les dispositions des conventions collectives et d'autres changements fondamentaux ont été mis en œuvre dans les délais fixés : Toutes les dispositions des conventions collectives, les révisions salariales et les paiements rétroactifs ont été traités dans les délais fixés.
Mise en œuvre d'outils libre-service sur le Web.	Mise en œuvre sur le Web des outils associés aux relevés de paye, aux retenues facultatives et au calcul de la paye (selon la disponibilité de l'Infrastructure à clés publiques) : Cette cible n'a pas été atteinte parce que les mécanismes de sécurité liés à l'Infrastructure à clés publiques n'étaient pas en place. Les applications Web seront mises en œuvre lorsque la solution de sécurité sera en place.
Élaboration d'un nouveau modèle de prestation des services de paye à l'intention de l'Agence du revenu du Canada (ARC).	Approbation du cadre de responsabilisation et modification des systèmes : Au cours des trois dernières années, nous avons collaboré avec l'ARC afin d'établir une solution de paye nette qui serait exploitée à partir de l'infrastructure SAP de l'organisme. En mars 2005, l'ARC a mis fin au projet. Nous continuons donc à offrir tous les services de paye aux employés de l'ARC à titre de fournisseur de services de paye du gouvernement du Canada.
Modernisation des systèmes et des processus opérationnels liés à la paye.	Réalisation d'études sur des options supplémentaires : Quatre études ont été réalisées dans le cadre d'une analyse de rentabilisation pour le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.
Gestion efficace des comptes clients pour les pensionnés et les cotisants.	Respect des normes de service dans les délais fixés : La norme de service de 90 % relative au versement initial des prestations de retraite a été dépassée, la moyenne se situant à 96,7 %, et les appels téléphoniques des clients ont été retournés dans un délai de 48 heures dans 98,4 % des cas.
Prestation de directives et de soutien en ce qui a trait aux politiques et aux aspects techniques.	Respect des normes de service dans les délais fixés : Les normes de service ont été respectées ou dépassées dans les délais fixés. Le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères n'ont formulé aucune plainte. Traitement exempt d'incident opérationnel : Aucun incident de nature opérationnelle n'est survenu pour ce qui est des systèmes de pensions.



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées - 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Intégrité du processus de comptabilisation des cotisations de retraite et de leur transfert à l'Office d'investissement des régimes de pensions.	Rapport favorable du Bureau du vérificateur général : On met la touche finale au rapport de 2004-2005.
Centralisation des services d'administration des pensions liés au Système des cotisants à Shediac, au Nouveau-Brunswick.	Mise en œuvre des services liés à l'administration de la Loi sur le partage des prestations de retraite (LPPR) et aux accords de transfert de pensions (ATP) et prestation élargie des séminaires de préparation à la retraite : Les services liés à l'administration de la LPPR ont été centralisés à Shediac le 7 septembre 2004, tandis que les services liés aux ATP (maintenant appelés « services de transfert de pensions ») ont été centralisés à Shediac le 30 mai 2005. Le rapport sur les options proposées, qui renferme l'analyse de sept scénarios possibles pour la prestation des séances d'information sur la retraite en vertu du Régime de pensions de retraite de la fonction publique, a été présenté à la haute direction, aux fins de décision. Achèvement du plan de mise en œuvre stratégique, de l'analyse de rentabilisation et de la présentation au Conseil du Trésor en 2005-2006 : La version provisoire de la stratégie opérationnelle a été rédigée et deux modèles organisationnels possibles pour la prestation des services aux cotisants ont été présentés.
Correction des données sur les pensions liées au service, aux salaires et aux cotisations pour accroître l'efficacité des outils automatisés (systèmes de pensions et outils libre-service sur le Web).	Réalisation de la Phase 1 du projet d'intégrité des données en 2006-2007 : La date cible a été repoussée en 2007-2008 parce que le projet n'a pas été lancé comme prévu, la présentation au Conseil du Trésor ayant été approuvée tardivement (le 30 mars 2004). La durée du projet reste la même (3 ans).
Outils libre-service sur le Web à l'intention des cotisants et des pensionnés.	Accès à partir du Web aux relevés de prestations de retraite des employés et à un système de calcul de la pension amélioré : Les applications Web de la rémunération ont été offertes à tous les employés de TPSGC en mai 2005. Capacité des pensionnés à échanger des renseignements personnels sur le Web en 2005-2006 : Bien que l'établissement du mécanisme de sécurité soit en cours, les applications Web protégées à l'intention des pensionnés ne seront mises en œuvre que lorsque le mécanisme de sécurité sera établi et mis en place.



CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA

Aperçu du secteur d'activité

[Conseils et Vérification Canada](#) (CVC) est un organisme de service spécial de TPSGC qui fonctionne selon le principe du recouvrement de l'intégralité des coûts. Il offre, à titre optionnel et moyennant des honoraires, des services de conseils et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi qu'aux administrations municipales, aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux. En 2005-2006, le mandat de l'organisme fera l'objet d'un examen dans le cadre du processus de renouvellement du mandat de CVC, et ce, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement de services. À la lumière des constatations préliminaires, le sous-ministre a décidé qu'au début de mai 2005, les activités d'approvisionnement seront effectuées par l'Unité centrale des services d'acquisitions de TPSGC afin d'améliorer la répartition des tâches et l'uniformité de pratiques d'approvisionnement à l'échelle du Ministère.

CVC fournit des services à valeur ajoutée à ses clients en mettant à profit ses connaissances spécialisées concernant les politiques du Conseil du Trésor et les pratiques de gestion recommandées par celui-ci. Il est notamment spécialisé dans les domaines suivants : [des services de vérification internes et externes](#), [des services de certification et des services de](#)

Faits saillants

- Offre, à titre optionnel et moyennant des honoraires, des services de conseils et de vérification au Canada et à l'étranger, et appuie les ministères et les organismes gouvernementaux dans la promotion de l'efficacité de la gestion du secteur public.
- A assuré, en 2004-2005, la gestion d'environ 1 400 contrats de services professionnels pour le compte du gouvernement.
- Génère environ 68,4 M\$ (ou 55 pour cent) des 124 M\$ de recettes totales de CVC qui proviennent des contrats attribués à des firmes du secteur privé.

[conseil](#). CVC assure le transfert bilatéral de connaissances et d'expertise avec un grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) de partout au Canada, en recourant à leurs compétences pour compléter les siennes et en leur permettant d'accéder aux marchés publics. En retour, ces activités contribuent à améliorer la gestion et les opérations du secteur public en faisant la promotion des meilleures pratiques, en aidant les clients à mettre en œuvre les initiatives horizontales prescrites par les organismes centraux et en veillant à l'utilisation judicieuse des ressources humaines, financières et matérielles.

Des gens qui aident les gens ...

En 2003, après l'ouragan Juan, et tout au long de 2004-2005, CVC a fourni à Sécurité publique et protection civile Canada (SPPCC) des services de vérification et des conseils en matière d'aide financière dans plusieurs provinces. Depuis plus de 12 ans, CVC fournit annuellement des services de vérification à SPPCC (ainsi qu'à l'organisation qui a précédé SPPCC). Conformément à l'entente avec SPPCC qui est toujours en vigueur, les provinces touchées par des catastrophes naturelles reçoivent de l'aide rapidement afin de répondre aux besoins des citoyens.



CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada			
Dépenses brutes	98,9	98,9	121,2
Moins: Recettes disponibles	100,0	100,0	124,6
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ (Note1)	(1,1)	(1,1)	(3,4)

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	400	400	361
--------------------------------	-----	-----	-----

Cette situation financière avantageuse (profits de 3,4 millions de dollars alors que le total des autorisations était de 1,1 million de dollars) découle d'une augmentation de 24% des recettes provenant des honoraires des consultants réalisés avec une plus petite augmentation proportionnelle des dépenses de fonctionnement surtout attribuable à des salaires et des avantages moins élevés suite à une diminution d'ETP.

Note 1: Les montants du fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada sont présentés sur une base de caisse modifiée.

Aperçu du rendement

Dans l'ensemble, CVC a respecté ses principaux engagements énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de TPSGC. À titre d'organisation axée sur la clientèle, CVC a fourni des services professionnels de qualité qui ont répondu aux besoins des clients. Il a augmenté le nombre d'activités de sensibilisation et mis en œuvre plusieurs initiatives en vue d'améliorer ses opérations.

Fournir des services professionnels de qualité

CVC s'appuie sur son cadre et ses programmes de perfectionnement professionnel afin de constituer et de garder un effectif compétent qui respecte des normes d'éthique élevées. Tous les employés doivent respecter le Code d'éthique et de conduite professionnelle.

En réponse au [Rapport de la vérificatrice générale à la Chambre des communes, novembre 2004](#) et au [discours du budget](#) de mars 2004, et dans la foulée des efforts

déployés par le gouvernement en vue de renforcer sa capacité en matière de vérification interne, CVC a créé un Programme de perfectionnement professionnel pour recruter et former des vérificateurs afin de répondre à la demande croissante du gouvernement pour des services de vérification professionnels. Pour répondre aux besoins soulignés dans le [Rapport de la vérificatrice générale à la Chambre des communes, novembre 2004](#), le vérificateur en chef de CVC travaille en collaboration avec le Bureau du contrôleur général en vue d'élaborer des normes professionnelles pour la collectivité des vérificateurs internes au gouvernement et en vue d'améliorer celles-ci. Par conséquent, il y aura resserrement des contrôles financiers et une plus grande obligation de rendre compte au public dans l'ensemble du gouvernement, et CVC demeurera à la fine pointe des nouvelles initiatives gouvernementales.



Établir des occasions d'affaires et des rapports professionnels

CVC offre une valeur ajoutée à ses clients en renforçant la capacité dans les domaines établis dans *les priorités du greffier du Conseil privé*, soit : la modernisation de la fonction publique, le cadre de responsabilisation de gestion, les langues officielles, l'évaluation des incidences sur la protection des renseignements personnels, et l'évaluation des menaces et des risques. CVC aide également les clients de TPSGC à se préparer pour *Les prochaines étapes*.

CVC a appliqué l'expérience qu'il a acquise dans le cadre de ses mandats auprès des organisations pour promouvoir les pratiques exemplaires dans l'ensemble du gouvernement. Ces activités ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Obtention d'un taux de clientèle acquise de 90 pour cent;
- Obtention de la clientèle d'au moins dix nouvelles organisations;
- Établissement de relations avec plusieurs partenaires stratégiques;
- Atteinte d'un taux de fidélisation de la clientèle de 95,7 pour cent pour les trois premiers mois de 2005.

CVC recourt à la sous-traitance pour appuyer les PME. En 2004-2005, il a attribué 475 contrats d'une valeur totale de 17,6 millions de dollars à 387 firmes d'experts-conseils du secteur privé, dont plusieurs PME, pour fournir du soutien technique dans le cadre de projets de développement internationaux. Environ 68,4 millions de dollars (ou 55 pour cent) des 124 millions de dollars de recettes de CVC proviennent des contrats de sous-traitance qui sont principalement attribués à des PME. Il convient de signaler deux projets dans le cadre desquels des PME ont contribué à l'établissement d'une politique nationale d'information, de communication et de technologie pour les gouvernements du Botswana et de Trinité-et-Tobago. Ces deux projets offraient de

nouveaux débouchés importants pour les entreprises canadiennes de télécommunications.

CVC fournit les services dans le monde entier ...

CVC est l'agent d'exécution canadien d'un fonds de l'ACDI de 18 millions de dollars pour aider les pays antillais du Commonwealth à mettre en œuvre les initiatives pour la modernisation de la fonction publique.

Mieux utiliser la technologie et promouvoir l'échange des connaissances

CVC a investi dans la technologie de l'information en vue de promouvoir l'échange des connaissances. En 2005-2006, une stratégie de gestion de l'information sera élaborée et mise en œuvre en vue d'appuyer le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI), un système centralisé et facile d'accès. Ce projet permettra d'améliorer l'utilisation et l'exactitude des données commerciales et financières, de faciliter l'échange de connaissances internes et d'accroître la productivité.

Afin de promouvoir le bilinguisme en milieu de travail, CVC a commencé l'élaboration d'un plan en matière de langues officielles, qui sera mis en œuvre en 2005-2006. Un Comité des langues officielles a été établi en vue de conseiller les gestionnaires sur des questions ayant trait aux langues officielles, et le Comité sur l'usage du français a lancé de nouveau « La table française ».

Promouvoir la fonction moderne de contrôleur

CVC a mis au point une méthode qui permet d'aider les ministères clients en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action relatif à leur Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), à compter de



2005-2006. L'examen du mandat de la charte d'administration de CVC va de pair avec cet exercice du CRG.

CVC a créé un Comité de vérification interne et d'évaluation pour veiller à ce que les recommandations formulées dans le cadre des évaluations et des vérifications soient mises en œuvre en temps opportun. Suite aux recommandations formulées dans le cadre de la « Vérification de l'intégrité des données sur le rendement », CVC a apporté des améliorations majeures à son processus de sondage sur la satisfaction des clients, afin d'obtenir un meilleur taux

de réponse et des informations de gestion plus fiables.

Dans le cadre de son programme d'amélioration continue pour la passation de marché, CVC améliore la gestion des dossiers et des documents, et il a renforcé le programme d'assurance de la qualité en mettant en œuvre un processus d'examen systématique des dossiers et de diffusion des leçons apprises. Ces mesures ont donné des résultats positifs, mais il a néanmoins été décidé qu'à partir de mai 2005, les achats seraient confiés à l'Unité centrale des services d'acquisition de TPSGC pour améliorer la séparation des tâches et l'uniformité des pratiques d'achat dans l'ensemble du Ministère.

Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1, Services de qualité	
Amélioration de la gestion et des activités de la fonction publique.	Objectif de satisfaction de la clientèle - 85 % : Les taux de satisfaction de la clientèle étaient de 90,4 % pour les services en général, de 91,4 pour cent pour les services de conseils et de 89,7 pour cent pour les services de vérification; 94,4 pour cent des clients sont d'avis que les activités de CVC ont contribué à améliorer leurs activités de gestion et leurs opérations « dans une certaine mesure » ou « de façon importante ».
Services professionnels de haute qualité.	Objectif en matière de contrats de sous-traitance - 50% : Les contrats de sous-traitance, principalement accordés à des PME, représentaient 68 4, M\$ ou environ 55 pour cent des recettes de CVC.
Prestation de services selon un bon rapport qualité-prix.	Objectif en matière d'excédent net - 278 k\$: L'objectif en matière d'excédent net a été dépassé, atteignant 2,8 M\$.



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Effectif compétent et durable.	Renouvellement de l'effectif : CVC a renouvelé son effectif en embauchant de nouveaux employés dans le cadre du Programme de perfectionnement professionnel. Quatre nouvelles recrues ont été nommées dans le cadre du Programme et plusieurs offres ont été faites dans le cadre d'une campagne de recrutement. Le taux d'utilisation moyen était 79,7 %, ce qui signifie que les employés de CVC produisent des recettes près de 80 % du temps. De plus, les employés consacrent du temps à la formation, au marketing et à d'autres activités qui sont à l'avantage de l'organisation (comme l'échange de connaissances internes).



BUREAU DE LA TRADUCTION

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC aide le gouvernement à respecter ses engagements à l'égard des langues officielles en fournissant des services opportuns et de grande qualité en matière de traduction, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux, aux ministères et aux organismes fédéraux. Il offre également des services de normalisation terminologique au sein du gouvernement fédéral. Le Bureau de la traduction appuie l'infrastructure de prestation de services du gouvernement de façon transparente en veillant à ce qu'une masse critique de langagiers qualifiés, (employés et fournisseurs) soit disponible. Le Bureau collabore avec d'autres partenaires fédéraux et avec l'industrie de la langue afin de maintenir le caractère bilingue et multiculturel du Canada. La demande pour des services de traduction et des services linguistiques a contribué à assurer la stabilité et l'essor de l'industrie de la langue au Canada et a renforcé la capacité de cette dernière de répondre aux besoins du gouvernement en ce qui a trait aux relations internationales et aux besoins des entreprises canadiennes cherchant à percer les marchés d'exportation. Le Bureau offre des services dans plus de 100 langues.

Le Bureau contribue directement à l'atteinte de l'objectif du gouvernement de créer une fonction publique exemplaire, qui figure dans le Plan d'action pour les langues officielles, en fournissant aux fonctionnaires fédéraux les outils dont ils ont

Faits saillants

- Le Bureau de la traduction est l'autorité en matière de langue et de normalisation terminologique au sein de la fonction publique fédérale.
- La banque linguistique et terminologique TERMIUM contient plus de 3,5 millions de termes; elle fait l'objet de plus de 500 millions d'interrogations chaque année.
- Plus de 3 070 petites et moyennes entreprises sont inscrites au répertoire des fournisseurs préqualifiés du Bureau.
- Le Bureau a fourni des services d'interprétation dans le cadre de 946 séances des deux Chambres et de leurs comités.
- Le Bureau a fourni des services d'interprétation des conférences dans le cadre de 5 090 événements.
- Le Bureau a traité 210 000 demandes pour des services linguistiques provenant des ministères et d'autres organisations gouvernementales.
- Le service d'information terminologique et linguistique du Bureau a reçu 24 963 demandes, soit 39 pour cent de plus que l'année précédente.

besoin pour travailler et pour communiquer efficacement avec les Canadiens et Canadiennes dans les deux langues officielles. À titre d'organisme de service spécial, le Bureau gère ses finances au moyen d'un fonds renouvelable. Environ 74 pour cent de son financement provient de la prestation de services aux autres ministères et organismes. Le reste provient des crédits parlementaires accordés pour assurer la normalisation terminologique et la prestation de services au Parlement.

Soutien essentiel à l'industrie de la langue au Canada

Des technologies de pointe et des traducteurs professionnels sont essentiels pour assurer la prestation de services linguistiques de premier ordre au gouvernement et à l'ensemble de la population canadienne. C'est pourquoi le Bureau a décidé de s'associer à l'[Université du Québec en Outaouais](#) et au [Conseil national de recherches du Canada](#) afin de fonder le nouveau [Centre de recherche en technologies langagières](#). Le Bureau a fourni le soutien essentiel à la création de l'[Association de l'industrie de la langue](#) (AILIA), qui réunit les différents intervenants du milieu langagier, afin de faire du Canada un chef de file mondial du domaine.



BUREAU DE LA TRADUCTION

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédit de fonctionnement			
Dépenses brutes	49,0	52,6	51,0
Moins: Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	49,0	52,6	51,0
• Fonds renouvelable du Bureau de la traduction			
Dépenses brutes	228,0	228,0	193,1
Moins: Recettes disponibles	228,0	228,0	199,7
Ressources nettes (fournies) utilisées ^(Note1)	-	-	(6,6)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	49,0	52,6	44,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

1 734 1 734 1 678

Le crédit de fonctionnement du Bureau de la traduction présente un surplus de 1,6 million de dollars: 1,1 million de dollars pour le sous-tirage des débats parlementaires (fonds reçus trop tard dans l'année fiscale pour effectuer les travaux) et 0,5 million de dollars pour l'affectation bloquée des services parlementaires (5,2 millions de dollars utilisés plutôt que 5,7 millions de dollars prévus, étant donné que l'année 2004-2005 était une année électorale).

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles pour le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction est principalement dû aux initiatives gouvernementales de réallocation des budgets qui ont modifié les habitudes de dépenser des clients. De plus, le Conseil du Trésor a diminué le taux de contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés de 3 pour cent en 2004-2005, réduisant ainsi les dépenses salariales de 3,2 millions de dollars.

Note 1: Les montants du fonds renouvelable du Bureau de la traduction sont présentés sur une base de caisse modifiée.

Aperçu du rendement

Au début de l'exercice 2004-2005, le Bureau faisait face à de fortes pressions financières, à une augmentation importante de sa charge salariale et à de grandes fluctuations de la demande. Pour résoudre ces problèmes, le Bureau a pris plusieurs mesures : il a notamment réduit ou reporté certains investissements, ralenti le recrutement, rationalisé l'espace utilisé et réduit ses dépenses de fonctionnement. Ces mesures ont permis à l'organisation d'avoir un excédent de fonctionnement pour l'exercice.

Pour l'exercice 2004-2005, le Bureau s'est fixé trois priorités, soit d'assurer un service offrant le meilleur rapport qualité-prix, de faire en sorte que l'organisation soit capable de continuer à remplir

efficacement son mandat visant à offrir des services de normalisation terminologique et de tirer avantage de ses compétences uniques pour garantir la sécurité de l'offre de services linguistiques au gouvernement.

Offrir le meilleur rapport qualité-prix

Malgré d'importantes pressions financières, le Bureau de la traduction n'augmentera pas ses prix pour l'exercice 2005-2006. À titre d'organisme de service spécial fonctionnant selon un régime de recouvrement intégral des coûts, le Bureau de la traduction doit fournir des services à valeur ajoutée à ses clients, s'il souhaite demeurer pertinent et viable. Le Bureau a adopté une approche pangouvernementale de la prestation de services en offrant aux clients un service clés en main, lequel



comprend notamment la prestation de services sur place et de services de traducteurs attirés, pour répondre aux besoins précis de chaque client.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a réaffirmé le statut permanent de l'organisation en qualité d'employeur unique de traducteurs, d'interprètes et de terminologues et de seule organisation de la fonction publique fédérale autorisée à fournir des services linguistiques. Le Bureau pourra donc mieux jouer son rôle d'intendance et maintenir une capacité optimale en vue de répondre aux divers besoins du Parlement et du gouvernement en matière de langues.

Pour assurer une bonne gestion des dossiers, le Bureau a adopté un cadre de planification intégrée et des outils de gestion à la fine pointe de la technologie, y compris un tableau de bord équilibré et un système de facturation axé sur les activités. Cela lui a permis d'éviter d'augmenter les prix, malgré une tendance de la hausse des prix.

Le Bureau a mis en œuvre diverses initiatives pour améliorer la prestation des services et pour mieux répondre aux délais serrés des clients. Le projet pilote visant à offrir un service 24 heures par jour, sept jours sur sept, s'est avéré un tel succès qu'on a décidé d'offrir ce service à tous les clients à compter de l'exercice 2005-2006. Parmi les autres initiatives mises en œuvre par le Bureau, notons l'achat d'outils d'aide à la traduction pour traiter plus efficacement les demandes des clients et l'adoption de mesures de restructuration des services afin d'améliorer les processus opérationnels.

Le Bureau a entrepris la mise en œuvre du plan La Relève pour les services parlementaires, afin d'appuyer la capacité du Parlement de fonctionner dans les deux langues officielles. On a élaboré un plan de perfectionnement accéléré pour les

interprètes, lequel sera mis en application en 2005-2006.

Le Bureau a toujours eu des normes déontologiques élevées. Fort de cette tradition, il a élaboré un plan d'action pour l'application du Plan d'intégrité en dix points du Ministère et a renforcé ses mécanismes de contrôle des marchés, lesquels étaient déjà très rigoureux.

Pour mener à bien son mandat, le Bureau doit compter sur un nombre suffisant de gestionnaires chevronnés. À cette fin, l'organisation a établi un programme de relève en gestion et un nouveau programme de formation continue pour les gestionnaires actuels.

Prestation efficace de services de normalisation terminologique

Le Bureau est chargé de fournir aux fonctionnaires fédéraux les outils dont ils ont besoin pour travailler et pour communiquer efficacement avec les Canadiens et Canadiennes dans les deux langues officielles. Par conséquent, le Bureau :

- a terminé la phase préparatoire en vue du développement de la prochaine version de TERMIUM, laquelle permettra aux ministères et organismes fédéraux de conserver et de consulter leurs propres données terminologiques;
- a actualisé le contenu du [Coin linguistique du gouvernement du Canada](#) de manière hebdomadaire afin de permettre aux utilisateurs de trouver des solutions aux problèmes de langue courants;
- a lancé deux nouveaux outils d'aide à la rédaction en anglais, ce qui porte à 15 le total des outils d'aide linguistiques offerts gratuitement aux fonctionnaires fédéraux.



Projet de collaboration internationale dans le domaine de la terminologie

Le Bureau, en collaboration avec l'[Agence intergouvernementale de la Francophonie](#), a offert à des terminologues africains de la formation sur les pratiques terminologiques et sur les outils électroniques d'aide à la terminologie. Quatre pays d'Afrique prennent actuellement part à la phase d'essai du projet et d'autres pays prévoient s'y joindre. Un autre projet prévoit l'utilisation de TERMIUM comme outil pour la gestion du Vocabulaire des technologies de l'information. Le comité conjoint, composé de représentants de l'[Organisation internationale de normalisation](#) (ISO) et de la [Commission électrotechnique internationale](#) (CEI), a approuvé le projet en principe.

Le Bureau est conscient de la diversité linguistique du Canada et de la nécessité de refléter cette diversité. Le Bureau a conclu une entente de collaboration terminologique avec le gouvernement du Nunavut, afin de faire la promotion du [Dictionnaire vivant](#), *Asuilaak*, en ajoutant un lien vers ce dictionnaire sur le site du Bureau. À la demande des Territoires du Nord-Ouest, il a aussi élaboré un *Lexique sur les diamants*, avec l'aide du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, et des territoires du Yukon et du Nunavut.

Tirer avantage des compétences uniques du Bureau

Le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec l'industrie canadienne de la langue afin d'aider cette dernière à faire face à la mondialisation, à la pénurie imminente de main-d'œuvre langagière spécialisée et à la fragmentation de l'industrie. Ces risques ont été énumérés dans le Plan d'action pour les langues

officielles. Le Bureau a commencé à revoir ses pratiques d'impartition afin d'encourager la restructuration de l'industrie canadienne de la langue et de promouvoir la création de cabinets de traduction et de localisation plus gros, plus concurrentiels et plus solides sur le plan économique.

Le Bureau a mis en œuvre des mesures visant à prendre contact avec des étudiants afin de renforcer sa capacité de fournir au Parlement et au gouvernement des services linguistiques essentiels et de maintenir cette capacité dans l'avenir. Le Bureau a accueilli 153 étudiants dans le cadre des programmes coopératifs et de son programme de partenariat avec les universités, ce qui porte à 1 063 le nombre total de jeunes ayant bénéficié de l'encadrement du Bureau en milieu de travail depuis 1999.

Le Bureau a contribué au Plan d'action pour les langues officielles en appuyant le projet du [Centre de recherche en technologies langagières](#) (CRTL), qui entreprend actuellement ses activités. À titre de membre fondateur du CRTL, le Bureau a développé le site Web du Centre, qu'il continue de mettre à jour. Le Bureau a également participé à l'élaboration du protocole d'entente entre les membres fondateurs, a présidé le comité scientifique du CRTL et a conclu une entente avec l'[Université du Québec en Outaouais](#) et le [Conseil national de recherches](#) en ce qui concerne l'utilisation de la base de données de TERMIUM à des fins de recherche et de développement. Finalement, le Bureau a jeté les assises visant à créer un portail linguistique du gouvernement du Canada à l'intention des Canadiens et des Canadiennes. Ce portail leur permettra d'accéder à une vaste collection de ressources linguistiques.



Rendement par résultat stratégique

La tableau suivant montre les progrès que nous avons réalisés par rapport aux engagements que nous avons pris dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées - 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/ résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n°1 - Services de qualité	
Prestation d'un service offrant le meilleur rapport qualité-prix au Parlement, aux tribunaux et aux autres organisations gouvernementales.	Services d'interprétation offerts dans le cadre de toutes les sessions des deux chambres et de comités parlementaires (946 séances) : Services d'interprétation offerts dans le cadre de 5 090 activités (conférences, missions et délégations).
Préservation de la viabilité financière du Bureau.	Surplus: 6,6 M\$ en fin d'exercice.
Satisfaction de la clientèle en ce qui a trait aux services offerts.	Objectif visé - taux de satisfaction de la clientèle : 85% <ul style="list-style-type: none"> • Services d'interprétation : 97% • Services de traduction : 87%
Résultat stratégique n°2 - Saine gérance	
Maintien de la capacité du Parlement de fonctionner dans les deux langues officielles.	La mise en œuvre du plan La Relève pour les services parlementaires : a débuté tel que prévu. Perfectionnement accéléré des interprètes : Le programme de perfectionnement des interprètes devrait être mis en place à l'automne 2005.
Maintien de la capacité de gérer efficacement la fonction de traduction.	Statut d'employeur unique: accordé par le Conseil du Trésor. Établissement d'un nouveau cadre intégré de planification, de gestion et d'établissement de rapports : Programme élaboré et en cours. Services consultatifs en matière de gestion des services de traduction mis en place : Cadre conceptuel élaboré; service sur pied et offert sur demande aux clients. Programme de préqualification des gestionnaires mis en place : Programme élaboré.
Maintien de la qualité des communications au sein de la fonction publique et dans les communications produites par le gouvernement	Mise à jour régulière des outils linguistiques: Coin linguistique et Language Nook mis à jour 393 fois. Nombre de visites sur les sites de terminologie du Bureau: Total des visites (mises à jour) dans TERMIUM: 70 415 (53 529 en langues officielles et 16 886 en espagnol et en portugais). Nombre d'interrogations de TERMIUM: 517 millions.
Rôle de chef de file du Canada dans le domaine de la terminologie, à l'échelle internationale.	Participation à 19 comités et forums (12 réunions au pays et 7 réunions internationales).
Maintien d'une gestion saine et conforme à l'éthique.	Renforcement du programme de contrôle des marchés : un nouveau programme de contrôle des marchés a été mis en place et une restructuration organisationnelle a été faite pour assurer une plus grande séparation des rôles. Mise en œuvre d'un programme d'éthique : Programme mis en œuvre dans son ensemble.



Section II – Rendement des secteurs d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées - 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/ résultats	Résultats réels
Renforcement de l'industrie canadienne de la langue.	Volume des marchés de 200 000 \$ ou plus : Les contrats de 200 000 \$ et plus représentaient 19,8% par rapport à l'objectif visé de 20% Mise en commun des programmes de formation et de perfectionnement avec les universités, l'industrie et les associations professionnelles : Cadre conceptuel élaboré pour la mise en commun des programmes de formation et de perfectionnement avec les universités, l'industrie et les associations professionnelles.



SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

Aperçu du secteur d'activité

Les programmes et les services offerts par la Direction générale des services d'information du gouvernement (DGSIG) de TPSGC visent à améliorer la communication avec la population canadienne et à fournir des services communs de qualité aux ministères clients. La DGSIG, qui a été créée le 1^{er} avril 2004, comprend la plupart des programmes et services de l'ancien organisme Communication Canada.

TPSGC contribue à l'atteinte [Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes](#) en offrant un accès à guichet unique au gouvernement du Canada, qui est axé sur les citoyens, par l'intermédiaire de services de communication comme :

- le service téléphonique sans frais 1 800 O-Canada;
- le site Web www.Canada.gc.ca;
- la [Gazette du Canada](#);
- [Éditions et Services de dépôt](#);
- le site Web des [publications du gouvernement du Canada](#)
- le Bureau d'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne;
- le programme Marketing et Publicité, Services du gouvernement;

Faits saillants

- L'année dernière, le Site du Canada a reçu plus de 52 millions de demandes d'accès à une page d'un site Web et plus de 270 000 demandes de renseignements par courrier électronique.
- Chaque jour, entre 3 000 et 5 000 pages sont téléchargées à partir de la version électronique de la *Gazette du Canada*. Ces pages sont accessibles en format HTML pour les personnes handicapées.
- Des lecteurs de 160 différents pays consultent la *Gazette du Canada*.
- La DGSIG a donné à des Canadiens et à des Canadiennes l'accès à une gamme de sites Web et d'information en direct :
 - 3,7 millions de pages Web sur des dispositions législatives, depuis le site Web canadagazette.gc.ca;
 - 2,5 millions de documents électroniques du gouvernement, à partir du site Web publications.gc.ca;
 - 34 millions de pages sur lesquelles figuraient de l'information sur les carrières et d'autres renseignements à l'intention des fonctionnaires, depuis le site Web publiservice.gc.ca.
- La DGSIG conçoit des outils de gestion de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique pour les ministères clients.

- le Programme des expositions du gouvernement du Canada.

La DGSIG offre des services de communication et de

Satisfaire aux besoins en matière d'information gouvernementale de la population canadienne

- Notre centre de renseignements gouvernementaux bilingues 1 800 O-Canada s'est classé parmi les services de renommée mondiale pour la troisième année consécutive. Les agents qui y travaillent ont répondu à plus de 1 million d'appels en 2004-2005. La durée moyenne d'un appel était de plus de quatre minutes.
- Nos agents d'information peuvent consulter une base de données exhaustive qui contient de l'information sur plus de 4 000 programmes et services pour répondre à vos questions directement.
- Le service 1 800 O-Canada est accessible sans frais, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (heure locale), depuis partout au Canada. Ce service est également accessible dans plus de 60 pays, en composant le [numéro de téléphone sans frais](#) associé au pays en question.



Section II – Rendement du secteur d'activité

soutien aux ministères et aux organismes fédéraux en :

- coordonnant la publicité et la recherche sur l'opinion publique, en fournissant des sources de médias électroniques et en assurant la gestion des projets de communication;
- donnant l'accès à de l'information gouvernementale par l'intermédiaire de Publiservice.gc.ca, un réseau intranet visant à aider les fonctionnaires à mieux servir le gouvernement du Canada et la population

canadienne, et de Commnet, qui est conçu pour répondre aux besoins en matière d'information et de formation des agents des communications du gouvernement du Canada et qui est adapté à leurs intérêts professionnels; et en

- exerçant un leadership par l'intermédiaire d'activités visant à renforcer la base de connaissances au sein de la collectivité des communications, par exemple des séminaires de formation, des séances d'information et des services consultatifs.

SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	93.8	71.2	58.3
Moins: Recettes disponibles	21.4	9.3	9.3
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	72.4	61.9	49.0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	401	401	265
--------------------------------	-----	-----	-----

L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles s'explique en partie par l'application d'une affectation bloquée, le gel de la masse salariale imposé à l'échelle du gouvernement, des délais de dotation ainsi qu'à l'impact sur les affaires causé par la transition de la direction générale au sein de TPSGC.

Aperçu du rendement

Les principaux objectifs de la DGSIG pour l'exercice 2004-2005 étaient le regroupement et l'intégration des programmes et des services liés aux communications au sein de TPSGC ainsi que l'établissement de plans de financement à long terme, de nouvelles politiques ainsi que de nouveaux processus et outils visant à améliorer la gérance.

La DGSIG a examiné l'intégration de programmes liés aux communications au sein de TPSGC. L'examen, qui a été effectué par Conseils et Vérification Canada, a permis de définir les priorités clés, leurs objectifs et leurs indicateurs de rendement pour la nouvelle Architecture d'activités de

programmes établie dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.

On a obtenu une augmentation budgétaire permanente afin de stabiliser le financement de la Direction de la Gazette du Canada et ainsi, réduire les risques liés à l'intégrité à long terme du programme. Le financement a été utilisé pour restructurer le site Web de la *Gazette du Canada* et pour documenter les méthodes concernant la reprise des activités et la planification de la relève.

Renouvellement de la publicité

Le 13 décembre 2003, le gouvernement a annoncé qu'il mettrait fin au Programme de commandites et



qu'il démantèlerait Communication Canada avant la fin de l'exercice 2003-2004. On a imposé un moratoire sur les activités de publicité pendant que le Ministère concentrait ses efforts sur la gestion des changements organisationnels et prenait des mesures pour donner suite aux [recommandations de la vérificatrice générale](#) ayant trait à une plus grande transparence ainsi qu'à une meilleure gestion des pratiques publicitaires et de la recherche sur l'opinion publique.

Les mesures suivantes ont été prises :

- la mise en œuvre d'un nouveau processus concurrentiel d'approvisionnement visant la sélection des agences;
- la réalisation d'examens d'assurance de la qualité après l'attribution du contrat dans le cadre de tous les contrats de publicité;
- la diffusion de tous les contrats visant la publicité, la recherche sur l'opinion publique et les placements médias sur le site Web de [Contrats Canada](#);
- l'attribution d'un contrat à une nouvelle agence de coordination chargée d'agir à titre d'agence de placement média pour le compte du gouvernement du Canada, contrat qui fait l'objet de vérifications et de rapports de rendement;
- l'établissement de normes relatives à la rémunération horaire de la main-d'œuvre;
- le développement du Système d'information de gestion de la publicité (GES PUB), conçu pour gérer les projets gouvernementaux de publicité et faire le suivi de ceux-ci;
- l'élaboration de normes relatives à la documentation sur la publicité visant les documents de projet et l'élaboration d'un manuel électronique sur la publicité pour aider les ministères à respecter le processus gouvernemental concernant la publicité;
- la prestation d'une formation obligatoire sur l'éthique à l'intention de tous les nouveaux employés et gestionnaires, qui est offerte par 14 agents en éthique;

- la prestation de séances d'information sur les processus et les procédures, qui sont offertes par TPSGC à l'échelle du pays.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les rapports concernant la [recherche sur l'opinion publique](#) et la [publicité](#) sur le site Web de TPSGC.

Communication avec les communautés ethnoculturelles et les communautés de langue officielle en milieu minoritaire

Le nouveau contrat conclu avec l'agence de coordination, qui effectue tous les achats médias pour le compte du gouvernement, comprend une clause selon laquelle les achats médias doivent être conformes à la *Loi sur les langues officielles*. Les modalités de contrat indiquent que toutes les agences de publicité qui travaillent en collaboration avec des ministères doivent se conformer à la *Loi sur les langues officielles*. En juin 2004, on a mis en place un système de suivi qui permet au gouvernement de surveiller les achats médias de langue officielle en milieu minoritaire à l'échelle du Canada et d'établir des rapports à cet égard.

On a pris des mesures supplémentaires pour améliorer les communications du gouvernement du Canada avec les communautés ethnoculturelles et les communautés de langue officielle en milieu minoritaire :

- L'agence de coordination est maintenant tenue de mettre à jour la liste gouvernementale des médias ethnoculturels et des médias de langue officielle en milieu minoritaire pour mieux appuyer les ministères dans leurs activités de planification de la publicité.
- On a tenu, à l'échelle du gouvernement, des séances d'information sur la façon dont les ministères peuvent utiliser efficacement les médias ethnoculturels et les médias de langue officielle en milieu minoritaire.



- On a tenu une séance nationale d'information et d'échanges sur la publicité gouvernementale dans les médias ethnoculturels à Toronto, en février 2005.
- On a examiné les plans médias du gouvernement pour s'assurer qu'ils étaient conformes à la *Loi sur les langues officielles* et à d'autres politiques du gouvernement.
- On a fait des efforts proactifs pour mieux comprendre les besoins en matière d'information des communautés ethnoculturelles et des communautés de langue officielle en milieu minoritaire en tenant régulièrement des réunions avec des associations représentatives.

première fois en juillet 2004 pour communiquer de nouvelles pratiques, des initiatives du gouvernement et de l'industrie ainsi que des projets récents).



*L'accès au
gouvernement
dans la paume
d'une main*

Développer la capacité et échanger des connaissances spécialisées

En plus d'échanger des connaissances spécialisées et des pratiques exemplaires dans des domaines comme le marketing, la publicité, la recherche sur l'opinion publique et les expositions, la DGSIG a offert des séances d'information sur la publicité à plus de 500 fonctionnaires et a fourni le guide d'orientation sur la publicité et des outils d'apprentissage en ligne aux agents des communications à l'échelle du gouvernement.

Le Système de gestion de l'information sur la recherche (SGIR) a été mis en œuvre, et le Système d'information de gestion de la publicité (GES PUB) est devenu entièrement opérationnel le 1^{er} avril 2005. Ces systèmes sont des bases de données et des outils électroniques de gestion de projets qui sont conçus pour aider les gestionnaires des communications à adopter de saines pratiques de gestion de projets et de tenue de dossiers.

Pour développer davantage les compétences des spécialistes en communication du gouvernement, la DGSIG a publié la *Recherche sur l'opinion publique au sein du gouvernement du Canada : Un guide d'orientation*, le *Rapport annuel de recherche sur l'opinion publique de 2003-2004* et *Le coin de la recherche* (un bulletin d'information diffusé pour la

Fournir des services de qualité

TPSGC s'efforce de toujours offrir des services de qualité efficaces qui sont axés sur les clients. Au cours de l'exercice 2004-2005, on a effectué un examen des principaux programmes et services pour assurer l'efficacité et la transparence. Selon les sondages que nous avons effectués, la population canadienne apprécie avoir accès sans frais aux meilleurs services du gouvernement électronique à l'échelle internationale (au cours des quatre dernières années, le Canada s'est classé au premier rang pour ce qui est du gouvernement

Servir la population canadienne

En 2004-2005, 600 000 Canadiens et Canadiennes ont visité le Pavillon du Canada lors d'activités organisées partout au pays. Le Programme des expositions offre à la population canadienne un accès à valeur ajoutée à une gamme de documents servant à promouvoir les programmes, les services et les voies d'accès du gouvernement du Canada. En tout, 91 pour cent des personnes ayant visité le Pavillon du Canada ont indiqué dans un sondage que le Pavillon les a aidées à mieux comprendre les services offerts, 86 pour cent appuient le Programme et 90 pour cent pensent que des expositions sont une bonne façon d'entrer en contact avec elles.



électronique dans le cadre de sondages annuels menés par Accenture) et à des services de demande de renseignements par téléphone de renommée mondiale (selon le classement établi par le Service Quality Measurement Group [SQM]). Plus de 80 pour cent des répondants étaient satisfaits des services téléphoniques du gouvernement du Canada. Au cours de la dernière année, le volume de documents téléchargés depuis des sites Web du gouvernement du Canada a augmenté de jusqu'à 2000 pour cent.

La DGSIG s'est employée à améliorer les mesures de rendement liées à la qualité des services. Un nouveau sondage sur la satisfaction des clients a été préparé et intégré dans la recherche sur l'opinion publique, ce qui nous aidera à recueillir des données de base pour permettre la mesure continue du rendement.

Rendement par résultats stratégiques

La tableau suivant montre les progrès que nous avons réalisés par rapport aux engagements que nous avons pris dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 1, Service de qualité	
Utilisation efficace des voies d'accès et des services électroniques.	<p>Résultats du sondage annuel sur la satisfaction des clients à l'égard du site Web du Canada:</p> <p>Un point de référence a été fixé pour le sondage sur le site Web Canada.gc.ca qui sera mené en 2005-2006. On a envoyé plus de 270 000 courriels à l'adresse de courriel du Site du Canada, ce qui représente une augmentation de 94% par rapport à 2003-2004 et on a demandé plus de 52 000 000 de pages.</p> <p>On a apporté des améliorations au site Publiservice, par exemple l'outil d'établissement d'énoncés de qualités et l'outil de développement du Guide de cotation.</p> <p>Le Canada est le seul pays qui donne un statut officiel à la version PDF de son journal officiel, la Gazette du Canada.</p> <p>On a ajouté plus de 3 000 nouveaux documents électroniques (ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à 2003-2004) et 14 000 nouveaux titres de publications dans la base de données de la librairie électronique. Le nombre de visites du site Web Publications.gc.ca faites par le grand public a augmenté de plus de 57%, et le nombre de visites du site Web des Services de dépôt a augmenté de 18%.</p> <p>Le regroupement de la participation de ministères par l'intermédiaire du Pavillon du Canada nous a permis de réduire de 10% le coût par visiteur en ce qui concerne le Programme des expositions.</p> <p>L'achat d'un droit d'accès à des sources de presse électronique pour l'ensemble du gouvernement nous a permis d'économiser 14M\$.</p>



Section II – Rendement du secteur d'activité

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Les Canadiens et les Canadiennes sont satisfaits des voies d'accès et de l'information qu'ils reçoivent du gouvernement du Canada.	Sondage annuel sur la satisfaction des clients et évaluations continues en ce qui concerne le service 1 800 O-Canada et le Site du Canada : Selon les résultats préliminaires du sondage sur le service 1 800 O-Canada mené auprès des clients, 83% des appelants étaient très satisfaits du service.
Examen des programmes de communication et intégration de programmes au sein de TPSGC.	Examen de programmes en collaboration avec les clients et les intervenants. Stratégie d'intégration visant tous les secteurs des activités de communication : Lancement d'un examen des programmes de la DGSIG liés aux communications, qui est dirigé par le Comité du Cabinet. Mise en œuvre de réformes majeures des pratiques publicitaires pour donner suite aux conclusions tirées à la suite des vérifications et des examens. Un mandat de gestion de projet a été établi pour gérer la transition à TPSGC. La transition est presque achevée.
Rendre les organisations du gouvernement du Canada plus visibles et plus accessibles au grand public.	Essai de campagne : Selon l'évaluation de la campagne visant le projet pilote des services électroniques, 67% des répondants qui se souviennent d'avoir vu des annonces concernant les services électroniques sont plus susceptibles d'utiliser Internet pour accéder aux services gouvernementaux. Le nombre de personnes ayant visité la page d'accueil de Prestations du Canada a augmenté de 34%, et le nombre de personnes âgées ayant visité le site Web a augmenté de 93%.
Perception améliorée des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne la cohérence du gouvernement du Canada et le rapport qualité-prix obtenu dans le cadre d'expositions et de campagnes publicitaires.	Établissement d'objectifs de rendement conformément aux recommandations de la vérificatrice générale et mise en œuvre du plan d'action : Au 1 ^{er} juillet 2005, le service 1 800 O-Canada avait distribué 5 574 exemplaires du <i>Guide des services du gouvernement du Canada pour les aînés</i> et 6 280 exemplaires du <i>Guide des services pour les enfants</i> . La DGSIG a consulté des représentants des <i>médias ethnoculturels et des médias de langue officielle en milieu minoritaire</i> .
Coordination des communications pangouvernementales.	Conformément au nouveau cadre de gestion de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, les méthodes et la Politique de communication du gouvernement du Canada ainsi que les recommandations faites par la vérificatrice générale dans son rapport ont été mises en œuvre, y compris: Le lancement de bases de données électroniques de gestion de projets que tous les ministères et organismes peuvent utiliser dans le cadre de leurs activités de recherche sur l'opinion publique et de publicité; la création d'une communauté de pratique de la publicité pour offrir aux fonctionnaires des occasions de développer leurs compétences et leurs connaissances liées à la publicité; l'élaboration de lignes directrices visant la tenue de dossiers à l'intention des ministères et des organismes pour les aider dans la gestion de leurs initiatives de publicité et de recherche; la publication de guides à l'intention des ministères, p. ex. le



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
	<p>guide électronique intitulé Recherche sur l'opinion publique au sein du gouvernement du Canada : Un guide d'orientation; l'organisation de séances d'information à l'intention des agents de communication du gouvernement sur les exigences de la <i>Loi sur les langues officielles</i> en ce qui a trait à la publicité du gouvernement et sur l'utilisation de médias ethnoculturels; des réunions de communauté de pratique tenues régulièrement pour discuter de sujets liés à la recherche sur l'opinion publique.</p>
Résultat stratégique n° 2, Saine gérance	
<p>Une saine gérance ainsi qu'une transparence et une responsabilisation accrues en ce qui concerne les questions liées à la publicité et à la recherche sur l'opinion publique et tous les autres programmes.</p>	<p>Établir un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), des éléments de connaissance et des objectifs de rendement pour tous les programmes d'ici avril 2005 : Des ébauches des CGRR concernant la recherche sur l'opinion publique et la publicité ont été établies en 2004-2005. Des CGRR pour les autres programmes et services seront élaborés une fois que les transferts à Service Canada seront achevés en 2005-2006. La Direction de la Gazette du Canada a effectué un examen exhaustif de son évaluation de la menace et des risques en 2004-2005. La DGSIG a effectué des examens des dossiers concernant les opérations de l'agence de coordination.</p>



SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Aperçu du secteur d'activité

Le secteur d'activité du Soutien opérationnel aide à l'exécution des programmes de manière efficace et rentable dans l'ensemble de TPSGC au moyen de la prestation de services de soutien essentiels portant notamment sur la vérification interne, l'évaluation et l'éthique, la technologie de l'information, les politiques et la planification, les communications, la sécurité, les finances et l'administration, les ressources humaines ainsi que d'autres services connexes.

Le Soutien opérationnel fait preuve de leadership dans le cadre des efforts soutenus déployés par TPSGC dans l'élaboration de ses initiatives stratégiques, comme *Les prochaines étapes*; il veille à l'adoption d'un comportement éthique et fait preuve d'intégrité et de transparence dans ses relations d'affaires. De plus, il fournit des services de soutien essentiels aux autres secteurs d'activité du Ministère.

Nous fournissons un soutien au ministre, au sous-ministre, au sous-ministre délégué, aux sous-ministres adjoints et aux présidents-directeurs généraux dans le cadre de leurs échanges avec le Cabinet, le Parlement, les organismes centraux, les autres ordres de gouvernement et d'autres organisations.

Nous établissons des priorités stratégiques et élaborons des outils pour appliquer de saines pratiques de gestion intégrée. Nous nous engageons à déployer tous les efforts nécessaires pour veiller à ce que les principes du développement durable soient présents dans tous les aspects de nos activités internes. Les efforts que nous déployons touchent un certain nombre de responsabilités essentielles. Le cadre de contrôle interne du Ministère constitue un des outils les plus importants.

Faits saillants

- Nous appuyons la gestion des dépenses ministérielles qui s'élèvent à plus de 4 milliards de dollars par année.
- Nous appuyons la gestion d'un effectif de plus de 13 000 personnes.
- Nous avons dirigé le programme *Les prochaines étapes* de TPSGC, qui a reçu un solide appui de la part des intervenants clés.
- Notre programme d'éthique est reconnu par le Conference Board du Canada comme une pratique exemplaire au Canada.
- Le Bureau du contrôleur général a appuyé le Cadre de gestion financière de TPSGC.

Nous gérons les fonctions liées à la vérification interne, à l'évaluation et à l'éthique au sein de TPSGC, afin de fournir de l'information de gestion et de prodiguer des conseils indépendants au sujet des systèmes de rendement des activités et de contrôle de gestion. Nous dirigeons l'élaboration du Programme d'éthique du Ministère, qui jouit d'une excellente réputation, et nous nous employons à l'améliorer de façon continue. De plus, nous offrons un mécanisme pour faire des enquêtes sur les allégations d'actes fautifs ainsi que des rapports connexes.

Nous sommes les gestionnaires financiers du Ministère. En effet, nous offrons une vaste gamme de services financiers aux directions générales et aux organismes de services spéciaux dans tout le Ministère.

Nous sommes les agents des communications du Ministère. Nous nous efforçons de tenir les Canadiens et les Canadiennes au courant de l'influence positive qu'a TPSGC dans leur vie. Nous entretenons aussi des communications continues avec les parlementaires et les médias, afin de répondre aux besoins en information de la population canadienne.



Nous veillons à ce que les bonnes personnes soient embauchées au moment et à l'endroit opportuns, nous offrons des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement à tous les employés et nous engageons à fournir à ces derniers un milieu de travail dans lequel ils sont valorisés et respectés.

Nous sommes responsables de l'infrastructure de bureautique de TPSGC. Nous assurons la gestion et la garde de l'information ministérielle et nous fournissons des services de télécommunications et de technologie de l'information aux employés de TPSGC

Nous veillons à ce que le milieu de travail soit sécuritaire et nous nous assurons d'être prêts à agir rapidement en cas d'urgence.

SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Dépenses nettes 2004-2005

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
GAMME DE SERVICES DE LA GI-TI			
OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES			
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	197.8	242.8	244.0
Moins: Recettes disponibles	64.4	104.5	104.5
Dépenses nettes	133.4	138.3	139.5
GAMME DE SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE			
• Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	138.8	190.8	177.3
Moins: Recettes disponibles	34.6	76.4	76.4
Dépenses nettes	104.2	114.4	100.9
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	237.6	252.7	240.4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	2,689	2,689	2,565
--------------------------------	--------------	--------------	--------------

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles pour la gamme de services de la GI - TI est principalement relié aux coûts salariaux corporatifs tels que les crédits de congés payables à la cessation d'emploi à la fonction publique, les indemnités de congé parental et les indemnités de départ pour un montant de 2,1 millions de dollars. À l'exclusion de cela, la variance est surtout due aux négociations de contrats à des prix plus bas.

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans la gamme de services de la Gestion ministérielle s'explique principalement par des délais de dotation, des projets et activités reportés de même que par une péremption dirigée des frais légaux encourus auprès du ministère de la Justice. L'écart est aussi attribuable à des frais légaux moins élevés que prévu pour la Commission d'enquête sur les commandites (Commission Gomery).



Aperçu du rendement

En 2004-2005, le secteur d'activité du Soutien opérationnel a accompli des progrès importants dans le domaine des finances, au moyen de son nouveau cadre de gestion financière, ainsi que dans celui des ressources humaines grâce à la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, et de la GI-TI, à la suite de l'approbation de son cadre de gouvernance stratégique en matière de GI-TI. Il a aussi réalisé des progrès relativement au Programme d'éthique, qui est déjà bien reconnu, grâce à la mise en œuvre du Plan d'intégrité en dix points et à la nomination d'agents d'éthique dans chaque direction générale, organisme de service spécial et bureau régional de TPSGC.

Près de deux années se sont écoulées depuis le début de la transformation de TPSGC. Lors de la première étape de cette transformation, à savoir la restructuration du Ministère, la structure de responsabilisation a été précisée et renforcée.

Programmes de valeurs et d'éthique de TPSGC vantés par la vérificatrice générale

« TPSGC et le ministère de la Défense nationale sont responsables d'importants marchés publics. Nous avons constaté, en octobre 2000, qu'ils avaient les programmes de valeurs et d'éthique les plus complets; et c'est toujours le cas aujourd'hui. »

**Rapport de la vérificatrice générale –
Novembre 2003**

Étant donné l'importance d'exercer nos activités courantes et de mettre en œuvre l'initiative *Les prochaines étapes*, le Ministère a pris certaines mesures, comme la répartition des fonctions relatives à la transformation et aux opérations aux échelons supérieurs de l'organisation, afin d'accorder une attention soutenue à l'atteinte des deux objectifs. Une attention particulière a été accordée à notre

cadre de contrôle interne, pour la troisième année consécutive, en vue de renforcer la confiance de la population envers les activités ministérielles. Plus précisément, voici les domaines dans lesquels des améliorations importantes ont été réalisées au cours de la dernière année :

- Planification stratégique – Nous avons mis en œuvre un solide cadre de planification des activités, qui permet d'établir des liens notamment entre les plans d'affaires, les objectifs et les priorités stratégiques, la gestion des ressources humaines, la GI-TI, les finances et la gestion des risques.
- Mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée des risques – Des profils de risque ont été élaborés pour le Ministère, les directions générales et les organismes de services spéciaux, et les stratégies correspondantes d'atténuation des risques ont été mises à jour tous les trimestres.
- Sensibilisation accrue des employés – Tous les employés ont été sensibilisés à l'importance de respecter les règles et les règlements régissant la passation des marchés et d'assurer la probité dans le domaine financier.
- Programme d'éthique solide – La Direction de l'éthique a été créée, des séances de sensibilisation à l'éthique ont lieu régulièrement et un Plan d'intégrité en dix points a été mis en œuvre.
- Les vérifications internes sont fondées sur les risques. Nous procédons notamment à des évaluations des risques et à l'élaboration de stratégies d'atténuation des risques.
- Activités d'approvisionnement – Étant donné que le Ministère est son propre client dans le cadre des activités d'approvisionnement, des mesures de contrôle ont été prises afin d'établir une nette distinction entre les fonctions relatives à la gestion de programme et celles qui sont liées à la passation de marchés.
- Dépenses de 25 000 \$ et plus – Les gestionnaires de programme ne peuvent pas exercer le pouvoir d'engager des dépenses et le pouvoir de passation de marchés pour une même opération.



- Nouveau cadre de gestion financière – L'adoption de ce cadre vise à améliorer la transparence et la responsabilisation dans la gestion financière. De plus, nous avons procédé à un examen des services votés portant sur notre structure financière, ce qui permettra au Ministère de mieux analyser sa structure de coûts et de prendre de meilleures décisions en ce qui touche l'affectation des ressources.

De plus, nous avons accompli des progrès notables dans le domaine de l'assurance de la qualité afin de veiller à ce que TPSGC adopte une approche de gestion rigoureuse, qui soit conforme au Cadre de responsabilisation de gestion et au Cadre de gestion intégrée des risques.

Sur le plan de la GI-TI, nous avons adopté des mesures visant à aider les secteurs d'activité dans l'examen et l'élimination des applications informatiques peu utiles. Nous avons aussi amélioré nos pratiques de gestion des biens afin de réaliser des économies en ce qui a trait à l'achat et au fonctionnement des ordinateurs de bureau et nous avons élaboré une stratégie de GI-TI à l'échelle du Ministère pour mieux gérer nos investissements et en établir l'ordre de priorité.

Sur le plan des ressources humaines, le Ministère a rempli tous les critères de préparation pour l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et des modifications à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout en poursuivant la transformation associée à l'initiative *Les prochaines étapes*, nous avons mené une analyse de notre effectif. Cette analyse n'a pas révélé une augmentation des départs dans les domaines de compétences essentielles, mais a fait ressortir la nécessité d'acquérir de nouvelles

compétences afin d'appuyer cette initiative importante. Nous chercherons résolument à atteindre cet objectif par l'entremise de certaines initiatives, notamment le Programme de recrutement de leaders en politiques et le recrutement externe ciblé.

Le Ministère continuera de mettre l'accent sur les activités de recrutement et d'apprentissage, et il tirera pleinement parti des possibilités que présente la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. En misant sur les réussites antérieures, un nouveau Plan d'équité en matière d'emploi a été mis en vigueur pour la période de 2005 à 2008. De plus, nous avons fait preuve de leadership en vue d'accroître la capacité linguistique du Ministère, notamment en offrant une formation linguistique particulière aux employés des groupes de relève.

Nous avons aussi transformé en profondeur les communications au sein du Ministère. Nous avons élaboré et mis en œuvre un Programme de rayonnement à l'intention des médias et des parlementaires. Nous avons lancé un site Web d'information pour les députés et présenté des exposés en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement. Afin de bien faire connaître l'initiative *Les prochaines étapes* et notre rôle dans le cadre du Budget de 2005, nous avons élaboré et mis en œuvre les stratégies de communication du Ministère et des secteurs d'activité. Nous avons conçu de nouveaux sites Web et des documents électroniques, nous avons organisé des réunions avec les employés en vue d'obtenir leur participation à l'initiative *Les prochaines étapes* et nous avons mis l'accent sur la transformation du Ministère en adoptant un programme proactif de relations avec les médias.



Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère et présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005	
RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Résultat stratégique n° 3 : Saine gestion	
Appuyer la transformation de TPSGC.	L'élaboration de la version provisoire de la stratégie de collaboration intergouvernementale est terminée : Cette stratégie devra être révisée en profondeur compte tenu des changements de priorités dans l'ensemble du gouvernement, de l'initiative <i>Les prochaines étapes</i> et du nouvel Énoncé de politique internationale du Canada.
Adopter des pratiques de gestion intégrée.	Mettre en œuvre le Cadre de gestion intégrée (CGI) : La mise en œuvre du CGI progresse plus rapidement que prévu. Le tableau de bord de la haute direction fournit aux cadres supérieurs des renseignements sur le rendement ministériel, à partir d'une seule source. La Politique de gestion intégrée des risques a été approuvée.
Améliorer la gestion des ressources humaines et entretenir des relations de travail solides.	Élaborer une stratégie de modernisation des ressources humaines (dotation, apprentissage, relations de travail) : Nous avons satisfait à toutes les exigences relatives à la nouvelle <i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i> et à la modification de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> . D'importants progrès ont été réalisés en vue de l'entrée en vigueur de la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> en 2005-2006. Nous nous sommes dotés d'une stratégie d'apprentissage portant sur la mise en œuvre de la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> .
Bâtir une crédibilité en améliorant les communications avec les Canadiens et les Canadiennes, les organismes centraux et les parlementaires.	Élaborer une stratégie visant à améliorer les rapports avec les parlementaires : Le Ministère a lancé un Programme de rayonnement à l'intention des parlementaires, notamment un site Web d'information pour les députés. Jusqu'à maintenant, il y a eu plus de 1 800 demandes d'accès aux pages du site. Un programme proactif de relations avec les médias a été mis en œuvre. Des exposés ont été présentés en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement. Effectuer la refonte des sites Internet et intranet : Le Ministère a commencé à mettre en jour et à améliorer les sites Internet et intranet.
Faire preuve de leadership afin de renforcer les fondements éthiques du Ministère.	Mettre en œuvre le Plan d'intégrité : Le Plan d'intégrité en dix points a été élaboré et des progrès ont été accomplis en ce qui concerne toutes les mesures à prendre. Mettre en œuvre une infrastructure d'éthique robuste : Des agents d'éthique ont été nommés dans les régions et les directions générales.



Tableau de la planification et de la mesure du rendement intégrées – 2004-2005

RPP 2004-2005	RMR 2004-2005
Priorités/Résultats	Résultats réels
Élaborer un plan général de vérification interne fondé sur les risques.	<p>Le plan de vérification interne est fondé sur les risques et les vérifications achevées ont fait l'objet d'un suivi : La stratégie relative aux vérifications de suivi des secteurs comportant des risques comprend les éléments suivants : le plan de vérification interne, qui est fondé sur les priorités et les risques du Ministère et les vérifications de suivi des secteurs comportant des risques élevés.</p> <p>Des rapports périodiques sur la mise en œuvre des mesures de gestion sont présentés au Comité de vérification.</p>
Établir le cadre de régie de TPSGC concernant les investissements en matière de GI-TI.	<p>Élaborer la stratégie de GI-TI de TPSGC et les plans de mise en œuvre, et établir le cadre de régie et de communication du Ministère concernant les investissements en matière de GI-TI : Le cadre stratégique de GI-TI a été approuvé et la phase initiale du cadre de régie en matière de GI-TI a été amorcée officiellement.</p> <p>Élaborer un cadre de responsabilisation et de propriété relatif aux biens de TPSGC : Le Ministère a effectué une étude portant sur le coût total de la propriété en matière de bureautique et a élaboré un plan d'action visant à réduire les coûts liés à l'informatique.</p> <p>Concevoir un modèle de financement durable pour les services de TI : Les options de financement ont été examinées en vue d'élaborer un processus rationalisé pour le paiement des coûts de l'infrastructure de bureautique.</p>
Assurer des services rentables en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information pour optimiser le rendement et l'excellence opérationnelle des secteurs d'activité.	<p>Fournir des services d'ordinateur central à TPSGC en maintenant la disponibilité à 99,77 % : Le résultat final s'établit à 99,99 %.</p> <p>Fournir des services de sécurité de l'architecture de TI et de la technologie de l'information pour les activités de TPSGC : Une nouvelle vision concernant l'architecture d'entreprise de TPSGC a été élaborée, présentée et adoptée en principe.</p> <p>En raison de contraintes financières, le cadre relatif aux normes en matière de TI n'a pas été achevé.</p> <p>Quelques virus ont été signalés dans l'environnement de TPSGC. Toutefois, il n'y a pas eu d'intrusions importantes dans les systèmes ni d'interruption des services du réseau.</p>
Réunir de meilleurs renseignements pour les examens et la prise de décisions.	Achever l'examen des services votés : Cet examen est terminé.
Améliorer le cadre de gestion financière (améliorer les politiques et les systèmes financiers notamment par une clarté accrue des responsabilités et des rôles financiers et une meilleure disponibilité et utilisation des renseignements financiers).	Achever l'élaboration du cadre : Le Ministère a adopté un nouveau cadre de gestion financière qui permet d'améliorer la transparence et la responsabilisation en matière de gestion financière. La mise en œuvre du cadre est amorcée et se terminera d'ici mars 2006.



RAPPORTS SUR LE RENDEMENT DÉTAILLÉS

La présente section fournit des renseignements plus détaillés sur le rendement financier et opérationnel du Ministère. Les tableaux et les graphiques qui y sont présentés ont été préparés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les données financières figurant dans les tableaux ci-après reflètent les données du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des Comptes publics.

- Tableau 1 - Aperçu du rendement financier
- Tableau 2 - Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
- Tableau 3 - Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité
- Tableau 4 - Sommaire ministériel des autorisations à dépenser
- Tableau 5 - Coût net du programme
- Tableau 6 - Passif éventuel
- Tableau 7 - Prêts, investissements et avances
- Tableau 8 - Recettes disponibles et non disponibles
- Tableau 9.1 - Fonds renouvelable des Services immobiliers
- Tableau 9.2 - Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers
- Tableau 9.3 - Fonds renouvelable de la Production de la défense
- Tableau 9.4 - Fonds renouvelable des services optionnels
- Tableau 9.5 - Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
- Tableau 9.6 - Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada
- Tableau 9.7 - Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
- Tableau 10 - Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005
- Tableau 11 - Renseignements sur les dépenses de projets
- Tableau 12 - Paiements de transfert par secteur d'activité



Tableau financier 1: Aperçu du rendement financier

Le tableau suivant montre les changements importants survenus entre les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles du Ministère pour 2004-2005.

	<i>(en millions de dollars)</i>
DÉPENSES PRÉVUES	\$2,736.8
Dépenses en capital	(136.8)
Gouvernement en direct	62.7
Report du budget de fonctionnement	36.7
Autres dépenses des Services immobiliers	20.4
Coûts des espaces à bureaux	(20.3)
Reports de fonds pour l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP)	(18.1)
Initiative de réaffectation des fonds à l'échelle du gouvernement	(8.0)
Conventions collectives	7.4
Services d'information du gouvernement	(10.5)
Accès aux surplus accumulés du fonds renouvelable des SCTI pour la restructuration de la DGS	5.7
Licence corporative gouvernementale du SGIDD	(4.0)
Autres autorités	2.8
AUTORITÉS TOTALES	\$2,674.8
Facteur de conversion	49.3
Péremption - budget de capital	44.0
Péremption - budget de fonctionnement	39.7
Péremption - budget d'affectations à but spécial	124.5
Autres ajustements	21.3
DÉPENSES RÉELLES	\$2,396.0

En 2004-2005, le Ministère est parvenu à fournir des services de qualité et assurer une efficience dans toutes ses opérations, en respectant les limites des autorisations de dépenser.

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans les crédits s'explique par des délais de dotation, des retards dans le cadre des projets, des coûts des projets inférieurs aux prévisions de même que par du financement reçu tardivement au cours de l'exercice. Cette variance est aussi attribuable à une péremption dirigée de fonds pour contribuer aux économies projetées par le Comité d'examen des dépenses ainsi qu'à une péremption forcée pour couvrir les coûts du régime d'avantages sociaux des employés et les coûts liés aux soins de santé pour l'affectation à but spécial de la gamme de services des locaux et biens fédéraux.

En 2004-2005, cinq des six fonds renouvelables ont atteint le point mort ou ont dégagé des excédents, à l'exception du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui a accusé un déficit par rapport à l'objectif d'excédent. Tous les fonds renouvelables qui doivent comptabiliser des frais de personnel ont inscrit des excédents supérieurs aux prévisions, notamment parce que le SCT a confirmé, à la fin de l'exercice financier, que les taux annuels réels du RASE étaient moins élevés que les taux planifiés.



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 2: Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Ce tableau résume comment le Ministère a utilisé les ressources à sa disposition.

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Dépenses réelles	Dépenses réelles	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<i>Gamme de services</i>	2002-2003	2003-2004				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
<i>Services de locaux et biens fédéraux</i>						
	1 755,3	1 624,2	1 817,4	2 004,0	1 867,3	1 642,4
Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(12,3)	(14,9)	(11,9)	(11,9)	(11,9)	(7,4)
	1 743,0	1 609,3	1 805,5	1 992,1	1 855,4	1 635,0
Services des approvisionnements						
Crédit	133,2	149,7	161,0	164,0	158,8	157,1
Fonds renouvelable d'aliénation des services optionnels	1,1	(5,0)	-	-	-	(4,7)
	134,3	144,7	161,0	164,0	158,8	152,4
Receveur général	99,5	95,1	105,1	105,1	111,0	111,3
Rémunération de la fonction publique	33,4	31,2	25,6	29,2	29,1	28,8
Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI)						
Crédit	104,9	161,9	28,2	88,5	148,7	142,0
Fonds renouvelable des SCTI	(1,0)	(5,1)	-	-	5,7	(3,9)
	103,9	156,8	28,2	88,5	154,4	138,1
Conseils et Vérification Canada (CVC)						
Fonds renouvelable de CVC	(0,3)	(3,8)	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(3,4)
Bureau de la traduction						
Crédit	49,6	50,8	49,0	49,0	52,6	51,0
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(2,0)	30,6	-	-	-	(6,6)
	47,6	81,4	49,0	49,0	52,6	44,4
Services d'information du gouvernement^(Note 1)	-	-	-	72,4	61,9	49,0
Soutien opérationnel						
<i>GI-TI - Opérations ministérielles</i>	162,4	141,9	133,4	133,4	138,3	139,5
<i>Gestion ministérielle</i>	99,1	90,0	104,2	104,2	114,4	100,9
	261,5	231,9	237,6	237,6	252,7	240,4
TOTAL DU MINISTÈRE	2 422,9	2 346,6	2 410,9	2 736,8	2 674,8	2 396,0
Moins: Recettes non disponibles	35,7	51,1	23,1	23,1	62,8	62,8
Plus: coût des services reçus à titre gracieux	47,8	51,0	39,0	39,0	39,0	55,6
COÛT NET POUR LE MINISTÈRE	2 435,0	2 346,5	2 426,8	2 752,7	2 651,0	2 388,8
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	13 709,0	13 963,0	13 153,0	13 153,0	13 264,0	12 510,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: Les dépenses réelles 2002-2003 et 2003-2004 n'incluent pas les activités du Service d'information du gouvernement. Ces activités ont été déclarées sous l'ancien ministère Communication Canada et ont seulement été transférées à TPSGC le 1er avril 2004.



Tableau financier 3: Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité

Ce tableau explique l'utilisation des ressources par le Ministère.

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services	Dépenses de fonction- nement	Dépenses d'immobili- sations	Subventions et contributions	Sous-total dépenses brutes	Moins: Recettes disponibles	Total dépenses nettes
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
<i>Locaux et biens fédéraux</i>						
• Budget principal des dépenses	1 782,1	304,8	5,8	2 092,7	275,3	1 817,4
• Dépenses prévues	1 800,7	472,8	5,8	2 279,3	275,3	2 004,0
• Autorisations	1 987,1	336,0	0,6	2 323,7	456,4	1 867,3
• Dépenses réelles	1 805,4	292,0	1,4	2 098,8	456,4	1 642,4
<i>Services</i>						
- Fonds renouvelable des Services immobiliers						
• Budget principal des dépenses	837,2	-	-	837,2	837,2	-
• Dépenses prévues	837,2	-	-	837,2	837,2	-
• Autorisations	837,2	-	-	837,2	837,2	-
• Dépenses réelles	786,5	-	-	786,5	786,5	-
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers						
• Budget principal des dépenses	3,2	-	-	3,2	15,1	(11,9)
• Dépenses prévues	3,2	-	-	3,2	15,1	(11,9)
• Autorisations	3,2	-	-	3,2	15,1	(11,9)
• Dépenses réelles	1,9	-	-	1,9	9,3	(7,4)
Total - Services immobiliers						
• Budget principal des dépenses	2 622,5	304,8	5,8	2 933,1	1 127,6	1 805,5
• Dépenses prévues	2 641,1	472,8	5,8	3 119,7	1 127,6	1 992,1
• Autorisations	2 827,5	336,0	0,6	3 164,1	1 308,7	1 855,4
• Dépenses réelles	2 593,8	292,0	1,4	2 887,2	1 252,2	1 635,0
Service des approvisionnements						
- Crédit						
• Budget principal des dépenses	191,0	-	-	191,0	30,0	161,0
• Dépenses prévues	194,0	-	-	194,0	30,0	164,0
• Autorisations	203,4	-	-	203,4	44,6	158,8
• Dépenses réelles	201,7	-	-	201,7	44,6	157,1
- Fonds renouvelable des services optionnels						
• Budget principal des dépenses	110,5	-	-	110,5	110,5	-
• Dépenses prévues	110,5	-	-	110,5	110,5	-
• Autorisations	110,5	-	-	110,5	110,5	-
• Dépenses réelles	78,0	-	-	78,0	82,7	(4,7)
Total - Service des approvisionnements						
• Budget principal des dépenses	301,5	-	-	301,5	140,5	161,0
• Dépenses prévues	304,5	-	-	304,5	140,5	164,0
• Autorisations	313,9	-	-	313,9	155,1	158,8
• Dépenses réelles	279,7	-	-	279,7	127,3	152,4



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 3 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Dépenses de fonction- nement	Dépenses d'immobili- sations	Subventions et contributions	Sous-total dépenses brutes	Moins: Recettes disponibles	Total dépenses nettes
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Receveur général						
• Budget principal des dépenses	123,1	-	-	123,1	18,0	105,1
• Dépenses prévues	123,1	-	-	123,1	18,0	105,1
• Autorisations	127,3	-	-	127,3	16,3	111,0
• Dépenses réelles	127,6	-	-	127,6	16,3	111,3
Rémunération de la fonction publique						
• Budget principal des dépenses	56,4	-	-	56,4	30,8	25,6
• Dépenses prévues	60,0	-	-	60,0	30,8	29,2
• Autorisations	76,8	-	-	76,8	47,7	29,1
• Dépenses réelles	76,5	-	-	76,5	47,7	28,8
Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI)						
- Crédit						
• Budget principal des dépenses	58,7	-	-	58,7	30,5	28,2
• Dépenses prévues	119,0	-	-	119,0	30,5	88,5
• Autorisations	219,3	-	-	219,3	70,6	148,7
• Dépenses réelles	212,6	-	-	212,6	70,6	142,0
- Fonds renouvelable des SCTI						
• Budget principal des dépenses	131,0	-	-	131,0	131,0	-
• Dépenses prévues	131,0	-	-	131,0	131,0	-
• Autorisations	136,7	-	-	136,7	131,0	5,7
• Dépenses réelles	125,8	-	-	125,8	129,7	(3,9)
Total - SCTI						
• Budget principal des dépenses	189,7	-	-	189,7	161,5	28,2
• Dépenses prévues	250,0	-	-	250,0	161,5	88,5
• Autorisations	356,0	-	-	356,0	201,6	154,4
• Dépenses réelles	338,4	-	-	338,4	200,3	138,1
Conseils et Vérification Canada						
• Budget principal des dépenses	98,9	-	-	98,9	100,0	(1,1)
• Dépenses prévues	98,9	-	-	98,9	100,0	(1,1)
• Autorisations	98,9	-	-	98,9	100,0	(1,1)
• Dépenses réelles	121,2	-	-	121,2	124,6	(3,4)



Tableau financier 3: Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services	Dépenses de fonction- nement	Dépenses d'immobili- sations	Subventions et contributions	Sous-total dépenses brutes	Moins: Recettes disponibles	Total dépenses nettes
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Bureau de la traduction						
- Crédit						
• Budget principal des dépenses	49,0	-	-	49,0	-	49,0
• Dépenses prévues	49,0	-	-	49,0	-	49,0
• Autorisations	52,6	-	-	52,6	-	52,6
• Dépenses réelles	51,0	-	-	51,0	-	51,0
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
• Budget principal des dépenses	228,0	-	-	228,0	228,0	-
• Dépenses prévues	228,0	-	-	228,0	228,0	-
• Autorisations	228,0	-	-	228,0	228,0	-
• Dépenses réelles	193,1	-	-	193,1	199,7	(6,6)
Total - Bureau de la traduction						
• Budget principal des dépenses	277,0	-	-	277,0	228,0	49,0
• Dépenses prévues	277,0	-	-	277,0	228,0	49,0
• Autorisations	280,6	-	-	280,6	228,0	52,6
• Dépenses réelles	244,1	-	-	244,1	199,7	44,4
Services d'information du gouvernement						
• Budget principal des dépenses	-	-	-	-	-	-
• Dépenses prévues	91,3	-	2,5	93,8	21,4	72,4
• Autorisations	71,2	-	-	71,2	9,3	61,9
• Dépenses réelles	58,3	-	-	58,3	9,3	49,0
Soutien opérationnel						
<i>GI-TI - Opérations ministérielles</i>						
• Budget principal des dépenses	197,8	-	-	197,8	64,4	133,4
• Dépenses prévues	197,8	-	-	197,8	64,4	133,4
• Autorisations	242,8	-	-	242,8	104,5	138,3
• Dépenses réelles	244,0	-	-	244,0	104,5	139,5
<i>Gestion ministérielle</i>						
• Budget principal des dépenses	138,8	-	-	138,8	34,6	104,2
• Dépenses prévues	138,8	-	-	138,8	34,6	104,2
• Autorisations	190,8	-	-	190,8	76,4	114,4
• Dépenses réelles	177,3	-	-	177,3	76,4	100,9
Total - Soutien opérationnel						
• Budget principal des dépenses	336,6	-	-	336,6	99,0	237,6
• Dépenses prévues	336,6	-	-	336,6	99,0	237,6
• Autorisations	433,6	-	-	433,6	180,9	252,7
• Dépenses réelles	421,3	-	-	421,3	180,9	240,4



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 3: Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'immobilisations	Subventions et contributions	Sous-total des dépenses brutes	Moins: Recettes disponibles	Total des dépenses nettes
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
TOTAL DU MINISTÈRE						
• Budget principal des dépenses	4 005,7	304,8	5,8	4 316,3	1 905,4	2 410,9
• Dépenses prévues	4 182,5	472,8	8,3	4 663,6	1 926,8	2 736,8
• Autorisations	4 585,8	336,0	0,6	4 922,4	2 247,6	2 674,8
• Dépenses réelles	4 260,9	292,0	1,4	4 554,3	2 158,3	2 396,0
Élimination des dépenses intra-ministérielles des dépenses réelles	(296,4)	-	-	(296,4)	(296,4)	-
	3 964,5	292,0	1,4	4 257,9	1 861,9	2 396,0
Autres recettes et dépenses						
Recettes non disponibles						
• Dépenses prévues	-	-	-	-	-	23,1
• Autorisations	-	-	-	-	-	62,8
• Dépenses réelles	-	-	-	-	-	62,8
Coût des services fournis par d'autres ministères						
• Dépenses prévues	-	-	-	-	-	39,0
• Autorisations	-	-	-	-	-	39,0
• Dépenses réelles	-	-	-	-	-	55,6
COÛT NET DU PROGRAMME						
• Dépenses prévues	-	-	-	-	-	2 752,7
• Autorisations	-	-	-	-	-	2 651,0
• Dépenses réelles	-	-	-	-	-	2 388,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 4: Sommaire ministériel des autorisations à dépenser

Le tableau 4 explique comment le Parlement accorde des crédits au Ministère incluant l'appropriation et les crédits législatifs.

(en millions de dollars)

Crédit	Programme	2004-2005			Réelles
		Total du Budget Principal des dépenses	Total des dépenses prévues (Note 1)	Autorisations totales (Note 2)	
Services Gouvernementaux					
1	Dépenses de fonctionnement	2 033,7	2 187,3	2 231,8	2 018,1
5	Dépenses en capital	304,8	473,0	336,0	292,0
10	Subventions et Contributions	5,8	8,2	2,7	0,6
(L)	Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux - Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79,6	81,2	109,4	109,4
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(11,9)	(11,9)	(11,9)	(7,4)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	-	-	-	(4,7)
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	-	-	5,7	(3,9)
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1,1)	(1,1)	(1,1)	(3,4)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	-	-	-	(6,6)
(L)	Subventions aux municipalités et paiements à d'autres autorités taxatrices	-	-	0,8	0,8
(L)	Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	-	-	0,8	0,8
(L)	Dépenses des produits de la vente excédentaire des biens de la Couronne	-	-	0,5	0,2
TOTAL DU MINISTÈRE		2 411,0	2 736,8	2 674,8	2 396,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

(L) = Législatif

Note 1: Dépenses prévues s'entend du montant inclus dans le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 du Ministère et indique les montants planifiés au début de l'année.

Note 2: Autorisations totales s'entend du Budget des dépenses 2004-2005 plus les budgets supplémentaires, les transferts du crédit 10 - initiatives à l'échelle de l'administration fédérale, les transferts du crédit 15 - conventions collectives et autres autorisations.



Tableau financier 5: Coût net du programme

Le tableau suivant est conçu pour démontrer le coût net du Ministère

Coût net du programme	
<i>(en millions de dollars)</i>	
	Services gouvernementaux
Total dépenses réelles	2 396,0
Plus: Services reçus à titre gracieux:	
Contributions couvrant la quote-part de l'employeur pour les primes d'assurance et les dépenses des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (<i>excluant les fonds renouvelable</i>) (Note 1)	49,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par le ministère du Développement social	2,6
Salaires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3,5
	<u>2 451,6</u>
Moins: Recettes non disponibles	62,8
Coût net du programme pour 2004-2005	2 388,8
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>	
Note 1: Inclut les primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT pour la portion de salaire payée dans les Services immobiliers dans l'affectation à but spécial laquelle est incluse dans le crédit 1.	

Tableau financier 6: Passif éventuel

Le tableau 6 est un sommaire des passifs éventuels du Ministère.

	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Au 31 mars		
	2003	2004	2005
Total des revendications non réglées (Litiges)	363,9	198,3	120,2
Note 1: Ce passif éventuel dû à environ 140 cas de litiges appréhendés concerne des différends contractuels, des dommages matériels ou des lésions corporelles.			
Note 2: Ce n'est pas la politique du Ministère de commenter l'issue prévue des litiges qui se trouvent à différents stades d'avancement. Il faut cependant reconnaître que l'État pourrait être reconnu responsable dans certains cas, et nous ne faisons état de ces litiges qu'à titre d'information.			

Tableau financier 7: Prêts, investissements et avances

Ce tableau explique comment les prêts, les investissements et les avances ont été utilisés.

PROGRAMME	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Au 31 mars		
	2003	2004	2005
SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Compte du fonds de roulement des biens saisis	7,6	(4,0)	(2,8)
AUTRES			
Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables (Note 1)	20,5	20,2	16,1
TOTAL DES PRÊTS, INVESTISSEMENTS ET AVANCES (Note 2)	28,1	16,2	13,3
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			
tous les ministères et organismes par le receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.			
Note 2: Des informations supplémentaires sur les prêts, investissements et avances ci-haut mentionnés sont fournies dans le Volume I des Comptes publics.			



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 8: Recettes disponibles et non disponibles

Ce tableau indique les recettes reçues par le Ministère du gouvernement ou de l'extérieur.

(en millions de dollars)

PROGRAMME	2004-2005				
	Recettes réelles 2002-2003	Recettes réelles 2003-2004	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
<i>Gamme de services</i>					
SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Recettes disponibles					
Services immobiliers					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Location et concessions	432,4	488,9	275,3	456,4	456,4
<i>Services</i>					
Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	671,9	589,7	669,2	669,2	619,5
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	154,7	154,1	168,0	168,0	167,0
	826,6	743,8	837,2	837,2	786,5
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					
Ventes des biens immobiliers	17,9	18,4	15,1	15,1	9,3
	844,5	762,2	852,3	852,3	795,8
	1 276,9	1 251,1	1 127,6	1 308,7	1 252,2
Service des approvisionnements					
Crédit					
Grands projets de l'État	17,1	8,8	9,7	8,3	8,3
Acquisitions	19,7	17,8	11,0	25,6	25,6
Office des normes générales du Canada	2,2	2,1	2,5	2,3	2,3
Distribution des biens de l'État ^(Note 1)	-	-	-	2,4	2,4
Gestion des biens saisis	5,2	5,1	6,8	6,0	6,0
Autres	-	0,1	-	-	-
	44,2	33,9	30,0	44,6	44,6
Fonds renouvelable des services optionnels					
Transports et vaccins	82,8	75,2	94,8	94,8	72,6
Distribution des biens de l'État ^(Note 1)	4,7	4,8	5,6	5,6	-
Approvisionnements en communications	-	2,2	2,9	2,9	3,6
Services d'appui partagés localement	7,2	6,9	7,2	7,2	6,5
Courtage de logiciels / Analyses comparatives	4,5	8,5	-	-	-
	99,2	97,6	110,5	110,5	82,7
	143,4	131,5	140,5	155,1	127,3
Receveur général					
Services de paiements	19,8	21,3	18,0	16,3	16,3
Caisse de retraite	1,1	0,8	-	-	-
	20,9	22,1	18,0	16,3	16,3
Rémunération de la fonction publique					
Services de rémunération	3,5	2,0	30,8	5,1	5,1
Application Personnel	-	-	-	-	-
Caisse de retraite	38,2	40,8	-	42,6	42,6
	41,7	42,8	30,8	47,7	47,7



Tableau financier 8: Recettes disponibles et non disponibles (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME	2004-2005				
	Recettes réelles 2002-2003	Recettes réelles 2003-2004	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Secteur d'activité					
<i>Gamme de services</i>					
SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
<u>Recettes disponibles</u>					
Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI)					
Crédit					
Services de télécommunications	42,5	50,5	30,5	70,6	70,6
Fonds renouvelable des SCTI					
Services de télécommunications	115,6	125,7	131,0	131,0	129,7
	158,1	176,2	161,5	201,6	200,3
Conseils et Vérification Canada					
Services de conseils et de vérification	119,5	129,2	100,0	100,0	124,6
Bureau de la traduction					
Fonds renouvelable					
Services de la traduction	193,8	194,5	223,8	223,8	195,9
Services d'interprétation	4,0	3,1	3,6	3,6	2,7
Services de terminologie	0,8	0,9	0,6	0,6	1,1
	198,6	198,5	228,0	228,0	199,7
Services d'information du gouvernement					
Services d'information (Note 2)	-	-	21,4	9,3	9,3
Soutien opérationnel					
GI-TI Activités ministérielles					
Services de GI-TI	72,2	85,0	64,4	104,5	104,5
Recouvrements internes et autres	2,4	1,6	-	-	-
	74,6	86,6	64,4	104,5	104,5
Gestion ministérielle					
Bureaux régionaux des ministériels	5,1	2,4	2,9	2,5	2,5
Prestation intégrée des services	-	3,0	2,5	5,9	5,9
Recouvrements internes et autres	54,3	54,2	29,2	68,0	68,0
	59,4	59,6	34,6	76,4	76,4
	134,0	146,2	99,0	180,9	180,9
Total des recettes disponibles	2 093,1	2 097,6	1 926,8	2 247,6	2 158,3
<u>Recettes non disponibles</u>					
Bassin de radoub	-	3,9	6,1	3,8	3,8
Recettes non fiscales diverses:					
Biens saisis	-	17,5	-	16,5	16,5
Services de nature réglementaire	5,4	-	-	-	-
Vente d'immeubles	0,1	-	-	-	-
Autres recettes non fiscales	30,2	29,7	17,0	42,5	42,5
Total des recettes non disponibles (Note 3)	35,7	51,1	23,1	62,8	62,8
TOTAL DU MINISTÈRE	2 128,8	2 148,7	1 949,9	2 310,4	2 221,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: La distribution des biens de l'État a été transférée au crédit en date du 1^{er} avril 2004, en vertu de la décision du Conseil du Trésor numéro 831793.

Note 2: Les dépenses réelles 2002-2003 et 2003-2004 n'incluent pas les activités du Service d'information du gouvernement. Ces activités ont été déclarées sous l'ancien ministère Communication Canada et ont été transférées à TPSGC le 1^{er} avril 2004.

Note 3: Les montants des recettes non disponibles pour 2002-2003 ont été révisés afin de refléter les Comptes publics.



Tableau financier 9.1: Fonds renouvelable des Services immobiliers

État des opérations

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Recettes	836,3	749,9	837,2	837,2	797,7
Dépenses	839,2	760,1	837,2	837,2	799,7
Excédent (Déficit) (Note 1)	(2,9)	(10,2)	-	-	(2,0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	2,9	10,2	-	-	2,0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds:					
Provision nette des paiements pour indemnités de cessation d'emploi	(0,3)	3,7	-	-	1,4
Sous-total	3,2	6,5	-	-	0,6
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	3,4	6,0	-	-	15,4
Autorisation nette utilisée (fournie) dans les activités de fonctionnement	6,6	12,5	-	-	16,0
Recouvrement de la réduction de l'autorisation nette utilisée (Note 2)	(6,6)	(12,5)	-	-	(16,0)
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	-	-	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	-	-	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-
Limite de l'autorisation	150,0	150,0	150,0	150,0	150,0
Autorisation non utilisée reportée	150,0	150,0	150,0	150,0	150,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: L'information présentée pour 2002-2003 et 2003-2004 a été ajustée afin de présenter les dépenses et revenus bruts.

Note 2: Le fonds renouvelable reçoit du financement dans un crédit séparé, pour recouvrir la réduction de la limite d'autorisation nette utilisée qui appuie des activités servant de plus larges objectifs du gouvernement. Le montant reçu est de 12,5 millions de dollars en 2003-2004 et de 16,0 millions de dollars en 2004-2005.



Tableau financier 9.2: Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

État des opérations

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2003	2003-2004			
Recettes	14,6	15,9	15,1	15,1	9,3
Dépenses	3,3	2,6	3,2	3,2	2,3
Excédent (Déficit)	11,2	13,3	11,9	11,9	7,0

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2003	2003-2004			
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	(11,2)	(13,3)	(11,9)	(11,9)	(7,0)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(1,0)	(1,6)	-	-	(0,4)
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(12,3)	(14,9)	(11,9)	(11,9)	(7,4)
Paiement au fonds du revenu consolidé	11,2	13,3	11,9	11,9	7,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	0,1	(0,9)	(0,9)	(2,5)	(2,5)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(0,9)	(2,5)	(0,9)	(2,5)	(2,9)
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Autorisation non utilisée reportée	5,9	7,5	5,9	7,5	7,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 9.3 : Fonds renouvelable de la Production de la défense

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de la défense. Aucune activité ne s'est déroulée dans ce fonds au cours de la période.



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 9.4: Fonds renouvelable des services optionnels

État des opérations

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2003	2004-2005			
Recettes	100,2	98,9	110,5	110,5	81,0
Dépenses	99,6	95,5	110,6	110,6	77,8
Excédent (Déficit)	0,6	3,4	(0,1)	(0,1)	3,2

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2003	2003-2004			
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	(0,6)	(3,4)	0,1	0,1	(3,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds:					
Amortissement	-	0,4	0,1	0,1	-
Provision nette des paiements pour indemnités de cessation d'emploi	-	0,2	-	-	-
Sous-total	(0,6)	(4,0)	-	-	(3,2)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	0,9	(1,1)	-	-	(1,7)
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	0,3	(5,0)	-	-	(4,9)
Activités d'investissement					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	0,8	-	-	-	0,2
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,8	-	-	-	-
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	1,1	(5,0)	-	-	(4,7)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	3,6	4,7	-	(0,3)	(0,3)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	4,7	(0,3)	-	(0,3)	(5,0)
Limite de l'autorisation	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
Autorisation non utilisée reportée	30,3	35,3	35,0	35,3	40,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



Tableau financier 9.5: Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

État des opérations

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2003	2003-2004			
Recettes	115,5	127,0	131,0	131,0	132,2
Dépenses	114,7	122,3	131,0	131,0	125,9
Excédent (Déficit)	0,7	4,7	-	-	6,3

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	2002-2002	2003-2004			
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	(0,7)	(4,7)	-	-	(6,3)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds:					
Amortissement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Provision nette des paiements pour indemnités de cessation d'emploi	0,1	0,4	-	-	0,3
Sous-total	(1,0)	(5,4)	(0,2)	(0,2)	(6,8)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(0,4)	0,1	-	-	0,1
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,4)	(5,3)	(0,2)	(0,2)	(6,7)
Activités d'investissement					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3
Transfert de l'imputation nette accumulée au crédit pour la restructuration de DGSI (Note 1)	-	-	-	5,7	2,5
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,4	0,2	0,2	5,9	2,8
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(1,0)	(5,1)	-	5,7	(3,9)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(15,8)	(16,8)	(16,8)	(21,9)	(21,9)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(16,8)	(21,9)	(16,8)	(16,2)	(25,8)
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	36,8	41,9	36,8	36,2	45,8

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: En 2004-2005, le fonds a reçu l'autorisation (CT 831746) d'utiliser une partie de l'imputation nette accumulée afin de contribuer au projet de transformation des activités de la Direction générale des services d'infotechnologie sous le crédit de fonctionnement.



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 9.6: Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Recettes	119,1	130,0	100,0	100,0	124,8
Dépenses	119,3	126,0	99,4	99,4	121,9
Excédent (Déficit)	(0,2)	4,0	0,6	0,6	2,9

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	0,2	(4,0)	(0,6)	(0,6)	(2,9)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds:					
Amortissement	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3
Provision nette des paiements pour indemnités de cessation d'emploi	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(0,6)	(4,5)	(1,0)	(1,0)	(3,5)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(0,4)	0,4	(0,2)	(0,2)	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,0)	(4,1)	(1,2)	(1,2)	(3,5)
Activités d'investissement					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	0,6	0,3	0,1	0,1	0,1
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,6	0,3	0,1	0,1	0,1
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(0,3)	(3,8)	(1,1)	(1,1)	(3,4)
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(0,2)	(0,2)	-	(0,2)	(0,2)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(1,0)	(1,5)	(2,6)	(5,5)	(5,5)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(1,5)	(5,5)	(3,7)	(6,8)	(9,2)
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	21,5	25,5	23,7	26,8	29,2

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



Tableau financier 9.7: Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

État des opérations

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Autorisations	Dépenses
	réelles	réelles	prévues	totales	réelles
	2002-2003	2003-2004			
Recettes	198,6	226,9	228,0	228,0	199,7
Dépenses	197,9	226,5	228,8	228,8	193,8
Excédent (Déficit)	0,6	0,4	(0,8)	(0,8)	5,9

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et réconciliation de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	2004-2005				
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Autorisations	Dépenses
	réelles	réelles	prévues	totales	réelles
	2002-2003	2003-2004			
Activités de fonctionnement					
(Excédent) Déficit	(0,6)	(0,4)	0,8	0,8	(5,9)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds:					
Amortissement	0,9	1,2	1,6	1,6	2,3
Provision nette des paiements pour indemnités de cessation d'emploi	1,5	2,2	2,0	2,0	0,9
Convention collective - Parité salariale	-	(28,3)	-	-	-
Sous-total	(3,0)	24,5	(2,8)	(2,8)	(9,1)
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(0,5)	0,4	-	-	(0,4)
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(3,5)	24,9	(2,8)	(2,8)	(9,5)
Activités d'investissement					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	1,5	5,7	2,8	2,8	2,9
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	1,5	5,7	2,8	2,8	2,9
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(2,0)	30,6	-	-	(6,6)
Remboursement des indemnités de cessation d'emploi	(0,6)	(1,2)	-	(1,2)	(1,2)
Convention collective - Parité salariale	-	(28,3)	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(16,6)	(19,2)	(5,9)	(18,2)	(18,2)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(19,2)	(18,2)	(5,9)	(19,4)	(26,0)
Limite de l'autorisation	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Autorisation non utilisée reportée	29,2	28,2	15,9	29,4	36,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



Tableau financier 10: RAPPORT SUR LES FRAIS D'UTILISATION POUR 2004-2005 (Loi sur les frais d'utilisation)

1. ACCÈS À L'INFORMATION

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Frais de demande d'accès à l'information, de recherche et de photocopie	Prévus par la loi (L)	Loi sur l'accès à l'information		21,46	13,87	2,03 M	Cadre en cours d'élaboration par le Secrétariat du Conseil du Trésor	Le délai prévu par la loi a été respecté dans 81,4 % des cas.	2005-2006	21,46 k	2,03 M
				Total	Total	Total	Renseignements supplémentaires : http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/39.html		2006-2007	22,51 k	2,13 M
				21,46 k	13,87 k	2,03 M			2007-2008	23,64 k	2,24 M
				Total	Total	Total			Total	67,61 k	6,40 M

B) Date de la dernière modification:

C) Autres renseignements: Parmi les 26 plaintes portant sur les délais qui ont été déposées auprès du Commissariat à l'information, 15 ont été réglées à la satisfaction du commissaire, deux ont été jugées non fondées et une a été retirée. Les enquêtes relatives aux huit autres plaintes sont en cours.

Le Ministère a pour pratique de renoncer aux frais lorsque (a) le coût total de reproduction pourrait être évalué à moins de 25 \$ et (b) le délai prévu par la loi a été dépassé de plus de six mois et la demande comprend un nombre considérable de dossiers. En 2004-2005 et en 2003-2004, le Ministère a renoncé aux frais pour 57 % et 59 % des demandes d'accès à l'information reçues, pour un total de 10 123 \$ et de 8 173 \$, respectivement.

Pour réduire le volume de papier utilisé, les utilisateurs peuvent demander que certains renseignements leur soient transmis par voie électronique, par exemple sur disquette, sur CD-ROM ou par courriel. En 2004-2005, 2 % des réponses aux demandes d'accès à l'information ont été livrées par voie électronique, comparativement à 6 % en 2003-2004.



2. DROITS DE PERMIS ET D'HOMOLOGATION (Office des normes générales du Canada)

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Facturation à raison de 130 \$ l'heure pour les services de vérification, de mise à l'essai et d'administration. Les frais annuels varient selon le programme dont on désire obtenir les droits, la licence d'utilisation des marques d'homologation et d'autres ententes juridiques.	Autres produits et services (A)	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Automne 2004	1 300	1 396	1 437,9	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits des services reçus. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	2005-2006	1 435,9	1 437,9
Facturation à raison de 145 \$ l'heure pour les services d'évaluation environnementale et d'administration. Les frais annuels varient selon le programme dont on désire obtenir les droits, la licence d'utilisation des marques d'homologation et d'autres ententes juridiques.	Autres produits et services (A)	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	S.O.	240	243,5	269,4	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits des services reçus. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	2005-2006	371	353
				Total 1 540	Total 1 639,5	Total 1 707,3			2005-2006	Total 1 806,9	Total 2 435,3

B) Date de la dernière modification: Automne 2004; la facturation est établie selon le marché, et les frais n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années. Aucune consultation n'a eu lieu.



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

3. GAZETTE DU CANADA

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005			Exercices de planification					
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)	
La version imprimée de la <i>Gazette du Canada</i> fait l'objet de frais d'abonnement.	Des frais prévus par la loi (L) sont facturés pour respecter le mandat de la <i>Gazette du Canada</i> .	Les frais d'abonnement sont prévus dans la <i>Loi sur les textes réglementaires</i> , qui a été sanctionnée en 1971.	Les frais d'abonnement ont été revus pour la dernière fois en 1985.	Recettes liées à l'abonnement en 2004-2005 : 87 \$.	Recettes réelles en 2004-2005 : 81 \$.	Non disponible	Un taux de satisfaction de 100 % est établi si les délais de publication de la <i>Gazette du Canada</i> prévus par la loi sont respectés et si tous les clients respectent les délais de publication prévus par la loi.	100 % : tous les avis ont été publiés selon les délais prévus par la loi. Les dates de publication ont été respectées pour toutes les versions de la <i>Gazette du Canada</i> .	2005-2006 2006-2007 2007-2008	2 200 2 200 2 200	Non disponible	
Des frais d'insertion sont facturés aux clients du gouvernement et du secteur privé qui doivent publier des renseignements dans la <i>Gazette du Canada</i> en vertu de la loi.	La <i>Gazette du Canada</i> doit recouvrer une partie de ses coûts.	Les frais d'insertion sont facturés en vertu de la directive du Conseil du Trésor et de la Politique sur les services communs de 1986.	Les frais d'insertion ont été revus pour la dernière fois en 1992.	Recettes liées à l'insertion en 2004-2005 : 1 913 \$	Recettes réelles liées à l'insertion en 2004-2005 : 1 785 \$	Non disponible	Les clients doivent respecter nos délais de publication. Toutefois, dans la mesure du possible, les responsables de la <i>Gazette du Canada</i> viendront en aide aux clients en faisant des heures supplémentaires de façon à ce que ces derniers respectent les délais prévus par la loi et que les règlements ne soient pas remis en question.	En 2004-2005, le taux d'erreur s'est établi à 0,07684 %, ce qui représente seulement 3 erreurs en 4 009 pages publiées.				
				Total	Total	S.O.				Total	Total	S.O.
				2 000	1 866						6 600	
B) Date de la dernière modification:												
C) Autres renseignements: Grâce au financement permanent, les responsables de la <i>Gazette du Canada</i> réussissent à offrir leurs services en respectant leur budget et n'ont pas besoin d'avoir recours à une présentation au Conseil du Trésor pour le moment. Dans l'avenir, il faudra peut-être augmenter les frais pour faciliter la promotion des services liés à la <i>Gazette du Canada</i> .												
Pour ce qui est des points portant la mention « Non disponible », il est impossible d'établir des liens clairs entre le coût total et les frais d'utilisation n'ont pas été augmentés depuis plus de dix ans. Le Conseil du Trésor a approuvé l'affectation permanente de 1,5 M\$ par année pour compenser le manque de fonds de la <i>Gazette du Canada</i> .												



4. TRADUCTION

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005				Exercices de planification					
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)		
Des frais de traitement des demandes seront facturés aux fournisseurs admissibles figurant dans le répertoire du Bureau de la traduction.	Autres produits et services (A)	À titre d'organisme de services spécial géré dans le cadre d'un fonds renouvelable, le Bureau de la traduction doit réaliser un équilibre budgétaire; il a donc le pouvoir d'établir le prix de tous les services qu'il rend aux utilisateurs.	1997	Note 1	5,25	Note 2							
				Total	Total 5,25	Total				2005-2006			
										2006-2007			
										2007-2008			
										Total			
B) Date de la dernière modification: 1997													
C) Autres renseignements:													
<p>Note 1 : En raison de l'importance négligeable des montants en cause et de l'impossibilité de prédire le nombre total de fournisseurs qui demanderont à être ajoutés au répertoire, le Bureau de la traduction n'évalue pas les recettes découlant de ces frais.</p> <p>Note 2 : Les frais de 50 \$ correspondent au coût minimal estimatif associé au traitement de chaque demande à ajouter au répertoire. On ne fait pas le suivi des coûts en raison de l'importance négligeable des montants en cause et de l'impossibilité de prédire le nombre total de fournisseurs qui demanderont à être ajoutés au répertoire.</p>													



A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Cale sèche maritime sur rail de Selkirk	En vertu du Règlement de 1989 sur la cale sèche maritime sur rail de Selkirk (DORS/89-331) (L) Autres produits et services (A)	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (1996)	1989	17,7	2,3	28,6	Les frais d'utilisation ont été introduits avant le 31 mars 2004. Par conséquent, aucune norme de rendement n'a encore été établie.	Il a été impossible d'obtenir les résultats parce que les normes de rendement n'ont pas encore été établies, les frais d'utilisation ayant été introduits avant le 31 mars 2004.	2005-2006	17,7	21,5
			CP 1989-1198	Voir la note 2	Voir la note 2	Voir la note 2	Les autres ministères n'engagent aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais.		2006-2007	17,7	29,1
			Total	Total	Total			2007-2008	17,7	29,6	
				Total	28,6				Total	53,1	80,2
B) Date de la dernière modification:											
C) Autres renseignements:											
Note 2: Puisque ni les recettes ni les coûts ne sont prévus en fonction de chaque article faisant l'objet de frais, on ne fait état que de l'ensemble des frais d'utilisation associés à la cale sèche d'Esquimalt.											



Section III – Rapports sur le rendement détaillés

Tableau financier 11 : Renseignements sur les dépenses de projets

Projets (en millions de \$)						
Projets	Coût estimatif total actuel	Données réelles 2002-2003	Données réelles 2003-2004	Dépenses prévues	Autorisations totales (au 31 mars 2005)	Données réelles
BIENS IMMOBILIERS						
Définition des projets -- région de l'Atlantique						
Halifax -- nouvel immeuble du gouvernement du Canada pour la GRC -- construction	35,8	2,8	0,3	2,3	8,5	1,0
Dartmouth -- nouvel immeuble du gouvernement du Canada -- Institut d'océanographie de Bedford -- construction	76,6	0,5	0,6	2,7	4,0	0,5
Mise en œuvre des projets -- région de l'Atlantique						
Charlottetown -- immeuble du gouvernement du Canada proposé -- construction	50,3	1,4	2,5	20,5	44,9	2,7
Argenta -- assainissement de l'environnement	92,5	7,7	5,0	1,9	93,5	3,9
Mise en œuvre des projets -- région du Québec						
Montréal -- 740, rue Bélair -- construction	55,3	2,9	6,3	17,7	60,3	17,4
Québec -- 55 quais -- démolition	19,9	0,7	0,1	0,2	19,9	0,1
Clôture de projets -- région du Québec						
Matane -- quai -- démolition	7,1	0,1	0,1	0,1	7,1	0,1
Projets -- région de l'Ontario						
180, rue Queen Ouest, Toronto -- nouveau bail	88,2	0,1	0,3	4,3	88,2	1,0
277, rue Front Ouest -- réaménagement des locaux loués	35,3			4,9		1,1
Définition des projets -- région de la capitale nationale						
Ottawa -- installation d'entreposage de films en nitrate de cellulose -- Bibliothèque nationale du Canada et Archives nationales du Canada -- nouvelle construction	10,2	0,4	0,1	4,6	1,0	0,4
Ottawa/Gatineau -- pont Alexandra -- rénovation et remplacement du tablier	18,2	0,0	0,1	1,9	1,8	0,4
Ottawa -- édifice de la magistrature fédérale -- nouvelle construction	163,5	2,7	6,8	16,0	1,1	3,3
Ottawa -- édifice Skyline -- rénovation et occupation fédérale	106,1	-	1,6	6,4	2,1	4,3
Centrale de chauffage et de refroidissement -- remplacement du tunnel Est	44,2	0,1	-	1,9	1,8	0,2
Remplacement -- barrage Lanier	21,9	-	-	0,5	1,0	0,7
Mise en œuvre des projets -- région de la capitale nationale						
Gatineau -- garage Laurier-Taché -- rénovation	61,5	2,1	0,6	13,4	61,5	12,0
Ottawa -- Musée du portrait du Canada -- rénovation	32,3	0,4	1,2	12,8	-	0,9
Projets de location -- région de la capitale nationale						
Est d'Ottawa -- nouveau bail	46,2	0,1	7,0	14,3		7,8
Centre-ville d'Ottawa -- nouveau bail	82,0	-	-	24,2		1,0
Tours I et II de l'édifice Standard Life, 280, rue Slater et 333, avenue Laurier, Ottawa -- renouvellement	22,3	-	-	11,5		3,7
Place Bell Canada, 160, rue Elgin, Ottawa -- nouveau bail	22,7	5,6	5,6	7,3		5,6
Tours Jean-Edmonds, 365, avenue Laurier Ouest, Ottawa -- renouvellement	93,8	-	-	15,1		3,8
Place de la poste, Ottawa -- nouveau bail (annulé)				7,1		
Mise en œuvre des projets -- région de l'Ouest						
Regina -- immeuble du gouvernement du Canada -- nouvelle construction	35,3	0,3	4,5	18,8	38,0	5,8
Définition des projets -- Cité parlementaire						
Ottawa -- édifice de la rue Bank -- nouvelle construction (reporté)	325,1	2,9	4,9	8,0	18,9	0,1
Ottawa -- édifice Wellington -- rénovation	248,8	0,0	15,2	13,0	26,6	9,4
Ottawa -- infrastructure de site -- nouvelle construction	138,1	0,4	0,4	2,1	4,6	0,3
Mise en œuvre des projets -- Cité parlementaire						
Ottawa -- Bibliothèque du Parlement -- conservation, réfection et modernisation	127,9	18,4	23,2	30,3	127,9	25,2
Définition des projets -- région du Pacifique						
Surrey -- Division E du quartier général de la GRC -- achat du terrain et construction par l'État	203,9	0,3	0,2	16,2	-	6,6
Mise en œuvre des projets -- région du Pacifique						
Autoroute du Nord-Ouest - reconstruction	682,4	15,5	11,9	13,0	-	13,2
Total -- Biens immobiliers	2 947,3	65,2	98,5	293,0	612,6	132,4



Tableau financier 11 : Renseignements sur les dépenses de projets (suite)

Projets (en millions de \$)						
Projets	Estimation du coût total actuel	Données réelles 2002-2003	Données réelles 2003-2004	Dépenses prévues	Autorisations totales (au 31 mars 2005)	Données réelles
SERVICES COMMUNS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE						
Région de la capitale nationale						
Ottawa/Gatineau -- Gouvernement en direct -- Voie de communication protégée	1 037,8	96,5	113,9	138,4	138,4	138,0
Total -- Services communs de télécommunications et d'informatique	1 037,8	96,5	113,9	138,4	138,4	138
SERVICES D'APPROVISIONNEMENTS						
Région de la capitale nationale						
Ottawa/Gatineau -- Initiative des services de voyage partagés	96,2		3,2	17,5	275,6	17,6
Total -- Services d'approvisionnement	96,2		3,2	17,5	275,6	17,6
Total -- projets d'immobilisations	4 081,3	161,7	215,6	448,9	1 026,6	288,0

Tableau financier 12 : Paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Données réelles 2002-2003	Données réelles 2003-2004	2004-2005		Données réelles
			Dépenses prévues	Total des autorisations	
Secteur d'activité					
SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Biens immobiliers					
SUBVENTIONS					
Subvention non financière à la Société royale du Canada	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ¹	1,97	(0,92)	-	-	0,08
	2,05	(0,84)	0,08	0,08	0,08
CONTRIBUTIONS					
Association canadienne de normalisation	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Contribution à l'Argentia Management Authority	1,37	0,27	5,67	0,50	0,50
	1,38	0,28	5,68	0,51	0,51
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	3,43	(0,56)	5,76	0,59	0,59
Services d'information du gouvernement					
SUBVENTIONS					
Subventions au programme de relations externes			1,00	0,67	-
CONTRIBUTIONS					
Contributions au programme de relations externes			1,45	1,45	-
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ²	-	-	2,45	2,12	-
Total des paiements de transfert	3,43	(0,56)	8,21	2,71	0,59

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

(1) La responsabilité du financement au titre des paiements aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices a été transférée aux ministères gardiens pertinents. Les chiffres correspondent aux paiements non recouverts par les ministères gardiens à la fin de l'exercice.

(2) Les données réelles de 2002-2003 et de 2003-2004 ne comprennent pas les activités des Services d'information du gouvernement. Ces activités, qui faisaient partie de Communication Canada, ont été transférées à TPSGC le 1er avril 2004.



ANNEXE A: INITIATIVES PRINCIPALES ET INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES

En plus des exigences visant l'établissement de rapports financiers dans le cadre du Rapport ministériel sur le rendement, les lignes directrices du Conseil du Trésor stipulent que nous devons faire rapport des grands projets d'immobilisations, particulièrement ceux dont le coût estimatif s'élève à plus de 100 millions de dollars, ainsi que de toute initiative horizontale qui intéresse plus d'un ministère et dont TPSGC joue un rôle de premier plan. Enfin, les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor stipulent que nous devons faire rapport des stratégies de développement durable du Ministère.

Vous trouverez donc, dans la présente annexe, un résumé des initiatives et des projets suivants :

1. Cité parlementaire;
2. Édifice de la magistrature fédérale;
3. Gouvernement en direct (GED);
4. Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC);
5. Voie de communication protégée (VCP);
6. Initiative des services de voyage partagés (ISVP);
7. Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP);
8. Stratégie de développement durable (SDD);
9. Réservoirs de stockage de produits pétroliers;
10. Achats et marchés;
11. Autres formes de prestation de services;
12. Initiative d'amélioration des services.

1) Cité parlementaire

La vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire, document approuvé en 2001, est un plan détaillé qui sert à guider les travaux de rénovation du siège du gouvernement du Canada. Au cours de la période de mise en œuvre de ce plan, qui s'étendra sur 25 ans, un vaste programme de préservation permettra de restaurer l'aspect magnifique des immeubles et de les moderniser selon les normes d'aujourd'hui, en rénovant leurs systèmes électriques et mécaniques ainsi que leurs systèmes de sécurité et en aménageant des bureaux et des salles de comité plus fonctionnels. Parallèlement, on entreprendra la construction de nouveaux locaux représentant une superficie totale d'environ 28 000 m² pour répondre aux besoins en locaux du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement, besoins qui ne peuvent être comblés dans les installations actuelles.



Le Plan approuvé, divisé en 15 projets importants qui seront réalisés en cinq phases sur une période d'environ 25 ans, fera l'objet d'un important examen au cours de la prochaine année. Cet examen permettra de reconfirmer les exigences du programme de gestion des locaux, de réévaluer la stratégie de mise en œuvre visant les nouveaux locaux, d'examiner le calendrier et l'enchaînement des activités ainsi que de se pencher sur d'autres questions qui concernent le site, notamment celles visant la sécurité, le stationnement, la circulation, l'archéologie et la contamination des sols. Entre-temps, on accélérera l'exécution des travaux importants, comme ceux visant l'édifice de l'Ouest, et on effectuera les réparations importantes. En outre, on veillera à ce que les autres biens immobiliers ne se détériorent pas davantage.

Le premier projet, la rénovation de la Bibliothèque du Parlement, est déjà bien entamé. Quant au projet de rénovation de l'édifice Wellington, il est toujours à l'étape de la planification. Enfin, le concours d'architecture visant l'édifice de la rue Bank a été annulé. De plus amples détails sur ces projets sont disponibles sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa1-f.html

2) Édifice de la magistrature fédérale

Édifice de la magistrature Pierre-Elliott-Trudeau (officiellement connu sous le nom d'Édifice de la magistrature fédérale)

Le projet de construction de l'édifice de la magistrature Pierre-Elliott-Trudeau consistera en la construction d'un immeuble à vocation spéciale à l'angle nord-est des rues Wellington et Lyon, à Ottawa. L'édifice aura une superficie d'environ 24 000 mètres carrés utilisables et accueillera les bureaux d'Ottawa de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la Cour martiale, de la Cour canadienne de l'impôt et du nouveau Service administratif des tribunaux judiciaires. Le projet prévoit également la construction d'un stationnement souterrain de 350 places, dont 190 seront réservées aux parlementaires et à leur personnel. Le coût total du projet ne doit pas dépasser 163,5 millions de dollars, excluant la TPS (151,7 millions de dollars pour l'édifice et 11,8 millions de dollars pour le stationnement des parlementaires).

En octobre 2002, l'équipe chargée du projet a reçu une approbation préliminaire de projet révisée lui permettant de terminer la préparation des documents visant la conception de l'édifice, y compris ceux concernant l'appel d'offres, et de lancer l'appel d'offres. Le projet a par la suite été suspendu, en décembre 2003, en raison de l'examen des dépenses. Durant l'exercice 2004-2005, on a terminé les travaux de conception de l'édifice et obtenu toutes les approbations nécessaires relatives à la conception (Commission de la capitale nationale, Développement des ressources humaines Canada, commissaire des incendies et Service administratif des tribunaux judiciaires). Au cours de cette même période, tous les documents, plans et devis relatifs à la construction de l'édifice ont été préparés et examinés par la Direction de l'attribution des marchés immobiliers. Maintenant que le gel sur les projets d'immobilisations a été levé, la prochaine étape consistera à obtenir une approbation définitive du projet (ADP) afin de procéder à l'exécution du projet. Après discussion avec le ministère de la Justice, il a été convenu de reporter l'ADP à l'automne 2005.

De plus amples détails sont disponibles sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa2-f.html



3) Gouvernement en direct (GED)

L'initiative du Gouvernement en direct (GED) est le fruit d'une vision ambitieuse du gouvernement fédéral qui vise à faire du Canada le pays dont le gouvernement est le plus branché avec ses citoyens. L'objectif consiste à accroître l'accessibilité aux services et aux programmes gouvernementaux, à offrir de meilleurs services qui répondent davantage aux besoins de la population et à gagner la confiance de la population en ce qui concerne la prestation de services en direct. Le GED permet à TPSGC d'exercer un leadership stratégique auprès des ministères et des organismes fédéraux en ce qui concerne la mise en œuvre de cette initiative ainsi que celle visant la Voie de communication protégée (VCP), laquelle consiste en une infrastructure commune protégée qui est nécessaire pour permettre à la population canadienne d'avoir un accès sécuritaire et privé aux services en direct du gouvernement fédéral. Nous apportons constamment des améliorations au Site du Canada, le principal portail du gouvernement du Canada, afin de répondre aux besoins et aux attentes des citoyens canadiens résidant au pays ou non, des entreprises canadiennes ainsi que des non-Canadiens. Ces efforts permettent d'appuyer la vision du gouvernement qui consiste à offrir des services pangouvernementaux axés sur le client, partout et en tout temps, dans les deux langues officielles.

L'initiative du GED permet au gouvernement du Canada d'améliorer les services offerts aux particuliers et aux entreprises. Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement du Canada s'est engagé à se faire connaître partout dans le monde comme le gouvernement le plus branché avec ses citoyens et à répondre à leurs besoins et à leurs attentes en offrant, d'ici 2005, un accès en direct à ses services les plus souvent utilisés.

Le rapport annuel 2005 sur le Gouvernement en direct, intitulé *Gouvernement en direct 2005 - De la vision à la réalité d'aujourd'hui... et de demain*, a été déposé au Parlement en mars 2005. Il fournit des détails sur les nouveautés liées au GED auxquelles peuvent s'attendre les citoyens et les entreprises d'ici la fin de 2005. Il met également en relief les réalisations des 34 ministères et organismes fédéraux participant à l'initiative du GED qui, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et TPSGC, ont établi des services en direct. De plus amples renseignements sur l'initiative du GED peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

http://www.gol-ged.gc.ca/rpt2005/rpt00_f.asp et

http://www.pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa3-f.html.

4) Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC)

Le projet Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC) fait partie du programme de la Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE). Considéré comme étant l'une des importantes initiatives en matière d'investissement visant à réaliser des économies et à accroître l'efficacité, conformément aux objectifs de l'initiative *Les prochaines étapes*, ce nouveau service d'achat de bout en bout permettra aux ministères et aux organismes participants de chercher des biens et des services, de faire leurs achats et d'établir des rapports connexes en direct. En outre, il permettra de répondre aux exigences des ministères et des organismes participants en matière de gestion des paiements, des règlements et des biens. Le MDGC permettra également la réalisation d'économies grâce aux remises en fonction du volume et au regroupement d'instruments d'approvisionnement, comme les offres à commandes, ce qui augmentera les rabais liés aux cartes de crédit en plus d'améliorer et de simplifier les processus d'achat.

Bien que la mise en œuvre du projet a été retardée, nous avons continué à élaborer un nouveau modèle en collaboration avec les utilisateurs dans quatre ministères responsables. L'ébauche de l'approbation définitive du projet a été déposée au printemps 2005. Le Conseil du Trésor a également autorisé le développement et la



mise à l'essai d'un prototype de services d'achats; il est prévu que ces activités prendront fin à l'automne 2005. De plus, on prévoit terminer l'élaboration des protocoles d'entente avec les ministères et les organismes fédéraux responsables d'ici le printemps 2006.

De plus amples renseignements sur le MDGC peuvent être obtenus sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

http://www.pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa4-f.html

5) Voie de communication protégée (VCP)

La Voie de communication protégée (VCP) est au cœur de l'infrastructure commune du gouvernement du Canada et constitue la base de l'initiative Gouvernement en direct (GED). La VCP fournit aux citoyens un accès protégé et privé à tous les services en direct du gouvernement fédéral et, par le fait même, soutient l'objectif du gouvernement du Canada d'offrir des services pangouvernementaux axés sur le client, partout et en tout temps, dans les deux langues officielles. Plus de 120 ministères et organismes fédéraux ont maintenant migré au Réseau de la Voie de communication protégée, et les responsables de 26 programmes gouvernementaux utilisent les services de sécurité et d'authentification connexes. De plus, des améliorations continues apportées à cette infrastructure commune permettront aux ministères d'accroître l'éventail et la qualité des services offerts en direct et d'améliorer ainsi la prestation de services intégrés à la population canadienne.

Le projet VCP a évolué de façon graduelle et structurée depuis son lancement en 1999. Le 1^{er} octobre 2004, l'étape finale du projet a pris fin et la VCP est devenue opérationnelle. De plus, on continuera à améliorer la VCP de manière à ce qu'elle réponde aux besoins changeants des ministères. On sera également à l'affût des innovations technologiques de l'industrie pour renforcer la sécurité et accroître la valeur des services offerts par l'intermédiaire de la VCP.

Le modèle opérationnel durable pour la Voie de communication protégée est documenté dans la nouvelle analyse de rentabilisation du projet VCP, laquelle appuie la présentation au Conseil du Trésor de mars 2005 visant à obtenir des fonds supplémentaires pour financer le programme de la VCP. On a approuvé en principe un modèle de financement durable pour la période allant d'avril 2005 à septembre 2010, la source de fonds étant le Fonds d'investissement pour les priorités stratégiques du SCT. L'approbation finale du modèle de financement dépend des résultats d'une analyse comparative portant sur l'optimisation des ressources liées aux services offerts par l'intermédiaire de la VCP ainsi que des résultats d'un examen interne des opérations du Secteur des services stratégiques d'infrastructure. Cette analyse et cet examen sont actuellement en cours. L'approbation finale du modèle de financement dépend également de la négociation d'un contrat à long terme avec Bell Canada, le fournisseur des services liés à la VCP. Il est prévu que ces activités prendront fin à l'automne 2005 et qu'on préparera, à ce moment-là, une présentation au Conseil du Trésor qui sera fondée sur la structure de coûts révisée ou confirmée ainsi que sur le portefeuille de services.

De plus amples renseignements sur la Voie de communication protégée peuvent être obtenus sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

http://www.pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa5-f.html



6) Initiative des services de voyage partagés (ISVP)

Conformément aux objectifs de l'initiative *Les prochaines étapes*, l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) permettra de réduire de 100 millions de dollars par année les dépenses du gouvernement en matière de déplacement et de gestion des déplacements, dépenses qui se chiffrent à 1,6 milliard de dollars annuellement. Dans le cadre de l'ISVP, un outil de réservation en ligne a été lancé en novembre 2004 afin d'aider les voyageurs du gouvernement à économiser jusqu'à 50 pour cent de leur frais de transactions, ce qui représente des économies éventuelles de plusieurs millions de dollars à l'échelle du gouvernement. De plus, la carte de voyage du gouvernement, lancée en avril 2004, permet au gouvernement de négocier plus facilement des tarifs concurrentiels avec les fournisseurs de services de voyage comme les compagnies aériennes, les hôtels et les entreprises de location d'automobiles. On estime que le gouvernement du Canada a économisé plus de 25 millions de dollars sur les tarifs aériens, principalement en raison du fait qu'il a pu négocier de meilleurs taux et que les voyageurs choisissent des tarifs moins élevés en se servant de l'outil de réservation en ligne. Le gouvernement a également réalisé des économies supplémentaires d'environ 3,6 millions de dollars à la suite d'une réduction des frais de transaction et des primes d'assurance ainsi qu'en raison du remboursement des billets non utilisés, économies qui n'auraient pas pu être réalisées sans l'outil de réservation en ligne. D'autres économies pourront également être réalisées avec le lancement de l'outil de gestion des dépenses, mis à l'essai dans le cadre d'un projet-pilote mené dans dix ministères d'avant-garde en décembre 2004 et en janvier 2005. Il est prévu que l'ISVP sera complètement mise en œuvre d'ici l'automne 2006.

De plus amples renseignements sur l'Initiative des services de voyage partagés peuvent être obtenus sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

http://www.pwgscc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa6-f.html

7) Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP)

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada a pour but de renouveler les systèmes et les services d'administration des pensions de TPSGC en remplaçant une technologie désuète et en fournissant des services modernes aux employés, aux employeurs et aux pensionnés.

L'infrastructure de systèmes et de processus opérationnels de TPSGC servant à l'administration des pensions repose sur une technologie vieille de 35 ans; il existe donc un besoin urgent de la renouveler. Les capacités limitées des processus existants et la technologie désuète servant à exploiter les systèmes en place compromettent sérieusement la capacité de TPSGC de maintenir les niveaux de service actuels. De plus, ces processus et cette technologie limitent sévèrement la capacité de TPSGC d'offrir des services futurs qui seraient comparables à ceux offerts par les chefs de file de l'industrie en ce qui concerne la qualité et le rapport coût-efficacité.

Les employeurs cherchent à offrir à leurs employés un éventail plus large de services de qualité supérieure. Selon les tendances démographiques actuelles, plus de 40 % des fonctionnaires pourront prendre leur retraite d'ici les dix prochaines années. Par conséquent, de plus en plus d'employés veulent obtenir des conseils sur la retraite et avoir accès à des services qui leur permettent d'analyser les différents choix de prestations de retraite qui leur sont offerts. Parallèlement, les différentes équipes responsables de l'administration des pensions perdent un nombre important d'employés expérimentés et bien formés. Parmi ces employés, 52 % d'entre eux, qui sont les plus qualifiés, sont admissibles à la retraite d'ici les dix prochaines années.



Un appel d'offres, lancé à l'automne 2004, a pris fin à la fin janvier 2005. On évalue actuellement les offres et la préparation d'une présentation au Conseil du Trésor pour autoriser et attribuer le contrat suit son cours conformément au calendrier. La présentation devrait être terminée à l'automne 2005, tandis que l'approbation définitive du projet par le Conseil du Trésor est prévue pour octobre 2006.

Le PMSSP est actuellement à l'étape de la définition du projet, laquelle devrait prendre fin d'ici octobre 2006. Le Projet doit être terminé d'ici janvier 2012.

De plus amples renseignements sur le Projet de modernisation des systèmes et des services de pensions peuvent être obtenus sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

http://www.pwgscc.gc.ca/reports/text/dpr_2004-2005_annexa7-f.html

8) Stratégie de développement durable (SDD)

Le rapport sur la Stratégie de développement durable (SDD) 2003 de TPSGC a été déposé au Parlement en février 2004. Cette stratégie comporte des engagements ministériels relatifs aux quatre objectifs suivants :

- Écologiser les opérations de TPSGC à titre de gardien d'immeubles et de fournisseur d'installations et de locaux à bureaux à vocation commune pour les ministères fédéraux;
- Écologiser les services offerts par TPSGC aux autres ministères et aux organismes fédéraux;
- Écologiser les opérations internes de TPSGC;
- Exercer un leadership national et international en matière d'écologisation des opérations gouvernementales.

Globalement, l'expérience acquise lors de l'élaboration de la SDD 2000 a permis d'établir des objectifs plus judicieusement, d'améliorer les processus de gestion et de perfectionner les systèmes de surveillance des résultats. TPSGC est aujourd'hui en mesure de miser sur les succès remportés pendant qu'il procède à la mise en œuvre de sa Stratégie de développement durable 2003.

Les progrès réalisés en ce qui concerne l'atteinte des objectifs ont été soutenus tout au long de l'exercice 2004-2005. Dans le cas des objectifs qui risquent de ne pas être atteints, des plans de rétablissement seront élaborés et mis en œuvre. De plus amples renseignements sur le rendement concernant la SDD 2003 sont disponibles dans le rapport de TPSGC intitulé *Rapport sur le rendement en matière de développement durable 2003-2004*. Ce rapport est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html>

TPSGC a créé, à la fin de l'exercice, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG), lequel est chargé de regrouper l'expertise de TPSGC en matière d'environnement et de jouer un rôle de chef de file dans l'écologisation des opérations gouvernementales à l'échelle de l'administration fédérale. Le BEOG constituera la principale source de conseils et d'orientations fonctionnelles pour les ministères fédéraux en matière d'écologisation de leurs activités, plus particulièrement en ce qui concerne les achats écologiques, la construction écologique, la gestion immobilière écologique, le recyclage et la gestion des déchets, la gestion des risques, et l'assainissement des lieux contaminés, et d'autres activités. Les principales fonctions du BEOG seront les suivantes :

- Fournir des conseils et des orientations fonctionnelles aux ministères sur un large éventail d'activités liées à l'écologisation de leurs opérations;



- Appuyer le Secrétariat du Conseil du Trésor dans l'élaboration continue de politiques et la gestion continue du rendement dans ce domaine, y compris l'élaboration et l'amélioration constante d'un cadre de gestion du rendement à l'échelle du gouvernement concernant l'écologisation des opérations gouvernementales;
- Fournir un éventail de services environnementaux de haute qualité aux ministères gouvernementaux, y compris à TPSGC;
- Planifier et élaborer la stratégie de développement durable de TPSGC, surveiller le rendement et rédiger le Rapport annuel sur le rendement en matière de développement durable du Ministère.

L'écologisation des opérations gouvernementales est l'un des projets clés faisant partie de l'initiative *Les prochaines étapes* de TPSGC. En tant que principal fournisseur de services communs à tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral, TPSGC s'engage fermement à faire preuve de leadership afin de veiller à ce que l'environnement, l'économie et la société soient pris en compte de façon intégrée dans le cadre de ses opérations et de ses procédures. Il aidera à assurer un avenir meilleur à l'ensemble des citoyens canadiens.

De plus amples renseignements sur la SDD 2003 sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2003/strategy/toc-f.html>

9) Réservoirs de stockage de produits pétroliers

Il existe au total 94 réservoirs de stockage de produits pétroliers qui sont enregistrés avec TPSGC. Des 27 réservoirs de pétrole hors sol, 15 sont conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol de produits pétroliers* émises par Environnement Canada, et 12 réservoirs ne sont pas conformes. Des 67 réservoirs de pétrole souterrains enregistrés auprès de TPSGC, 36 sont conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés* et 31 ne le sont pas. Sept des réservoirs de pétrole souterrains enregistrés qui ne sont pas conformes aux directives techniques font l'objet, avec la collaboration d'Environnement Canada, de mesures de surveillance et de gestion des risques. Quatre des réservoirs de pétrole hors sol enregistrés et deux des réservoirs de pétrole souterrains enregistrés sont la propriété d'une tierce partie qui loue des propriétés appartenant à TPSGC. Ces six réservoirs sont non conformes aux directives techniques.

Depuis la fin de la période de référence (le 31 décembre 2004), douze réservoirs qui n'étaient pas conformes aux directives techniques ont été modernisés ou remplacés par de nouveaux réservoirs afin qu'ils soient conformes aux directives techniques. De plus, un réservoir souterrain a été temporairement abandonné sur place, c'est-à-dire qu'il a été vidé et nettoyé, et son enlèvement est prévu d'ici la fin mars 2006. On élabore actuellement des plans d'action particuliers afin que les autres réservoirs de pétrole appartenant à TPSGC, qui ne sont pas conformes aux directives techniques, le deviennent.

10) Achats et marchés

TPSGC fait l'acquisition de biens et de services et effectue des travaux de construction au nom des ministères et des organismes du gouvernement du Canada.

Grâce à ses procédures et à ses politiques sur les achats, le Ministère peut offrir au gouvernement des services économiques et rentables de passation de marchés publics, tout en respectant les lois, y compris celles qui se rapportent aux accords commerciaux nationaux et internationaux. De plus amples



renseignements sur la manière dont nous gérons la passation de marchés, y compris des renseignements connexes sur l'autorisation de passer des marchés, la délégation des pouvoirs et les politiques en matière de passation de marchés, sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/index-f.html>

En 2004-2005, nous avons lancé diverses initiatives afin de modifier la manière dont nous effectuons des achats à l'échelle du gouvernement. De plus amples renseignements sur ces initiatives sont disponibles aux adresses suivantes :

http://www.tpsgc.gc.ca/prtf/text/final_report-f.html et <http://www.tpsgc.gc.ca/b2k5/text/index-f.html>

En 2004-2005, le Ministère a traité environ 60 000 documents contractuels pour l'obtention de 15 000 biens et services d'une valeur totale de 18,4 milliards de dollars. Il s'agit là d'une augmentation de 8 milliards de dollars par rapport à 2003-2004, augmentation qui s'explique principalement par l'attribution d'un contrat évalué à environ 5 milliards de dollars pour l'achat d'hélicoptères maritimes et d'un contrat pour la fourniture de services de gestion immobilière évalué à environ 2 milliards de dollars.

Les contrats originaux, sans les modifications, ont représenté environ 36 000 documents. Parmi ces contrats, évalués à 14,8 milliards de dollars, 80 pour cent ont été attribués en régime de concurrence. Quant aux autres contrats, TPSGC a eu recours à un préavis d'adjudication de contrat (5 pour cent des contrats) ou a attribué des contrats sans faire appel à la concurrence (14 pour cent des contrats).

TPSGC a attribué 1 324 contrats aux Premières Nations d'une valeur de plus de 242 millions de dollars.

Le ministère de la Défense nationale est toujours le client le plus important de TPSGC, puisqu'il représente environ 53 pour cent du volume des activités. De plus, TPSGC a traité, pour ses dix principaux clients, 76 pour cent des documents contractuels, ce qui représente 95 pour cent de la valeur des marchés attribués.

Au cours de l'exercice 2004-2005, TPSGC a produit divers rapports de vérification et plans d'action connexes sur les activités liées aux achats, lesquels peuvent être consultés sur le site Web suivant :

<http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html>

11) Autres formes de prestation de services

Le processus d'appel d'offres visant à attribuer huit contrats pour la gestion du portefeuille immobilier a connu un franc succès, car il était conforme aux objectifs établis en vue d'obtenir la meilleure valeur pour l'État et répondait aux critères d'équité, d'ouverture et de transparence. Le 15 avril 2004, l'appel d'offres a été affiché sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (MERX); la date de clôture était le 15 juillet 2004. Les soumissions ont été évaluées au cours de l'été et de l'automne, et le Conseil du Trésor a approuvé l'attribution des contrats le 22 novembre 2004. Les contrats ont été attribués le 1^{er} décembre 2004, c'est-à-dire quatre mois avant leur date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} avril 2005, afin de disposer d'une période de transition de quatre mois avant que les nouveaux contrats entrent en vigueur.

12) Initiative d'amélioration des services

Comme TPSGC est le ministère chargé d'aider les autres ministères à offrir des services aux contribuables canadiens, il s'est engagé à offrir des services plus efficacement en lançant l'initiative *Les prochaines étapes*. Cette initiative vise à améliorer la manière dont le gouvernement exerce ses activités et à donner aux



ministères clients des outils conçus par TPSGC qui leur permettront d'offrir de meilleurs services plus rapidement.

Afin de surveiller les progrès accomplis dans le domaine de la satisfaction de la clientèle, la Direction générale de l'intégration des services (DGIS) a préparé un sondage sur la satisfaction de la clientèle. L'objectif consiste à se servir des résultats de ce sondage, qui sera réalisé durant l'exercice 2005-2006, afin d'établir une base de référence qui servira à la mise en œuvre complète de l'initiative *Les prochaines étapes*. Au cours du prochain exercice, la DGIS effectuera, en se servant du Web, une analyse portant sur la satisfaction de la clientèle et mènera des entrevues avec des cadres supérieurs d'autres ministères. Toutes ces activités aideront la DGIS à établir une base de référence qui lui permettra de quantifier et de classer par catégories les perceptions des ministères clients lorsqu'ils font affaire avec TPSGC. Les divers secteurs d'activité de TPSGC utiliseront cette information afin d'améliorer les services et d'offrir la meilleure valeur à leurs clients, tout en respectant les engagements du gouvernement, conformément à l'initiative *Les prochaines étapes*.

La DGIS surveillera les progrès accomplis par rapport à la base de référence établie au moyen d'un programme d'évaluations périodiques portant sur la satisfaction de la clientèle, programme qui commencera en 2006 et sera ensuite renouvelé à tous les ans. La DGIS fera également rapport de ces progrès.





ANNEXE B : VÉRIFICATIONS, EXAMENS ET RÉPONSES AU PARLEMENT

Cette annexe traite :

1. des vérifications et des examens effectués en 2004-2005;
2. de l'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement;
3. du Comité permanent des comptes publics (CPCP).

Lorsque possible, nous avons ajouté des hyperliens vers des renseignements supplémentaires.

1 - Vérifications et examens effectués en 2004-2005

A) Réponse à la vérificatrice générale

En 2004-2005, aucun des rapports du Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada ne concernait directement TPSGC. Dans le cas des vérifications pangouvernementales où il était question de TPSGC, la réponse a été fournie par le gouvernement. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ou d'autres ministères désignés ont coordonné les réponses.

Il en va de même pour la vérification du Programme des commandites et des activités de publicité menée par le BVG. Depuis la publication du rapport de la vérificatrice générale de 2003, TPSGC a apporté les améliorations mentionnées dans la section portant sur les initiatives de la Direction générale de l'intégration des services.

B) Vérifications externes

Vérification de la gestion du Programme des langues officielles

[Cette vérification, effectuée par le Commissariat aux langues officielles](#), visait à déterminer si la mise en application du programme des langues officielles de TPSGC était conforme à la *Loi sur les langues officielles*. On a entre autres évalué si les renseignements appropriés étaient fournis aux gestionnaires et aux employés en ce qui concerne leurs droits et responsabilités en matière de langues officielles. On a également examiné le rôle de la Direction des langues officielles et la contribution du secteur des ressources humaines à l'atteinte des objectifs en matière de langues officielles. Les responsables ont vérifié si le Ministère disposait de mécanismes pour la gestion et le contrôle de ses plans et programmes en matière de langues officielles. Ils ont également vérifié si la culture organisationnelle reflétait bien la dualité linguistique du pays et si le Ministère disposait de mécanismes pour faire en sorte que les gestionnaires s'engagent à l'égard des langues officielles et définissent les exigences linguistiques des postes.

C) Vérifications et évaluations internes

Voici la liste des rapports sur les vérifications et les évaluations internes effectuées en 2004-2005. La liste est disponible à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/dgve/text/2004_2005-f.html



- Vérification du Rapport financier sur les coûts d'administration imputables au compte du Régime de pensions du gouvernement du Canada pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- Vérification des achats de faible valeur;
- Vérification du cadre de contrôle de la gestion (CCG) pour les évacuations d'urgence en cas d'incendie dans les immeubles appartenant à l'État et respect des mesures prises à cet égard;
- Vérification de la gestion de certains contrats de recours à d'AFPS;
- Vérification préparatoire dirigée - Séparation des tâches dans les pratiques contractuelles à Conseils et Vérification Canada;
- Vérification préparatoire dirigée - Séparation des tâches dans les pratiques contractuelles au Bureau de la traduction;
- Vérification dirigée des mécanismes de responsabilisation et d'assurance de la qualité utilisés par TPSGC pour répondre aux questions inscrites au Feuilleton;
- Vérification du fonds renouvelable du Bureau de la traduction;
- Vérification du fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers;
- Vérification du fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada ;
- Vérification du fonds renouvelable des Services communs de télécommunications de d'informatique;
- Vérification du fonds renouvelable des services optionnels;
- Vérification du fonds renouvelable des services immobiliers;
- Évaluation de L'Institut du savoir.

2 - Examen des achats de l'ensemble du gouvernement

L'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement, dirigé par le secrétaire parlementaire des Travaux publics et des Services gouvernementaux, a débuté en décembre 2003. Le mandat de l'équipe chargée de l'examen était de se pencher sur la gestion, les activités, les politiques, les lois et les objectifs relatifs aux achats dans l'ensemble du gouvernement. Les membres de l'équipe devaient ensuite présenter des recommandations au gouvernement sur la meilleure façon de mener ses activités d'achat : en accélérant et en simplifiant le processus d'approvisionnement et en réduisant les coûts; en adoptant un code d'éthique solide; en obtenant la meilleure valeur possible du point de vue du gouvernement; en soutenant de façon efficace les priorités socioéconomiques du gouvernement; en faisant preuve de transparence, en s'acquittant des obligations de rendre compte et en assumant les responsabilités financières.

Le Groupe a terminé la rédaction du rapport final en janvier 2005. Voici certaines des principales recommandations : établir une approche pangouvernementale de la gestion de produits pour les achats effectués par le gouvernement fédéral en collaboration avec les autres ministères, les représentants de l'industrie et d'autres intervenants; apporter les changements nécessaires aux lois, aux règlements et aux politiques appropriés; l'utilisation des outils d'achat pour l'ensemble du gouvernement, s'il y a lieu, et assurer la formation de ressources humaines afin de refléter le nouveau modèle d'affaires. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le rapport final en se rendant à l'adresse suivante :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_b-f.html

Une fois que les observations et les conclusions ont été formulées, on a ajouté de la documentation interne préparée par TPSGC portant sur le recours aux marchés publics pour permettre au gouvernement de réaliser des économies, conformément aux objectifs des *Prochaines étapes*. Les propositions de TPSGC ont ensuite été présentées au Comité d'examen des dépenses et, suivant la recommandation du Comité, au Cabinet. En



se fondant sur les résultats du rapport, on a formulé un plan d'action pour les achats du gouvernement, qui figure dans le Budget 2005.

3 - Comité permanent des comptes publics (CPCP)

A) Gestion de la recherche sur l'opinion publique

La neuvième recommandation du dix-neuvième rapport du CPCP publié en juin 2005 porte sur la gestion de la recherche sur l'opinion publique et prévoit [traduction] : « Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada devra s'assurer que toutes les dispositions relatives à l'obligation d'informer le public soient respectées et que le Ministère rende compte des réalisations à cet égard dans le Rapport ministériel sur le rendement ».

Réponse de TPSGC : Le gouvernement approuve cette recommandation; c'est pourquoi il a renforcé ses efforts pour faire en sorte que tous les ministères qui effectuent des recherches sur l'opinion publique présentent leurs rapports finaux à TPSGC dans les délais prescrits. Selon la Politique de communication du gouvernement du Canada, ces rapports devraient être accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes, par l'entremise des bibliothèques nationales, dans les trois mois suivant la fin des travaux de recherche. On a d'ailleurs envoyé des lettres de rappel en ce sens à tous les ministères et organismes et on continuera de le faire régulièrement. Conformément aux observations formulées par la vérificatrice générale, la nouvelle Politique de communication du gouvernement du Canada, adoptée en décembre 2004, stipule que les rapports doivent être fournis sur support papier ou électronique.

On peut trouver de l'information relative à des rapports touchant la recherche sur l'opinion publique ou la publicité sur le site Web de TPSGC : Recherche sur l'opinion publique

http://commnet.gc.ca/por_rop/publication/index_f.html

Publicité

<http://publiservice.gc.ca/services/adv-pub/reports/index-f.html>

B) Biens immobiliers

Le Comité permanent des comptes publics (CPCP) a examiné le chapitre 8 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada publié en décembre 2002, qui porte sur l'acquisition de locaux à bureaux, ainsi que le plan d'action que TPSGC a produit en réponse aux recommandations figurant dans le Rapport. Le CPCP a également tenu des audiences à ce sujet avec des représentants de TPSGC et du Bureau du vérificateur général (BVG) le 24 mars 2003 et a déposé son dix-neuvième rapport à la Chambre des communes le 6 juin de la même année. En tout, le rapport présente sept recommandations ayant trait à l'acquisition de locaux à bureaux. Voici un résumé des réponses du gouvernement au rapport du CPCP, lesquelles ont été présentées au Parlement le 3 novembre 2003, et au Rapport de la vérification générale de 2002 (Chapitre 8: acquisition de locaux à bureaux).

Recommandation 1: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada prépare une description détaillée des progrès réalisés au niveau de l'élaboration et de la révision des plans et des stratégies d'investissement à l'échelle locale et régionale et qu'il communique cette information au Comité des comptes publics au plus tard le 31 mars 2004.



En raison du Projet de renouvellement des Biens immobiliers et de l'initiative « Les prochaines étapes », la mise en œuvre du régime de Gestion du portefeuille national (GPN) a été reportée à l'automne 2005. Certains documents relatifs à la GPN ont déjà été fournis au personnel du BVG.

Recommandation 2: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada prépare, en collaboration avec les ministères clients, un document contenant une description détaillée des progrès réalisés dans l'élaboration de plans de gestion des locaux, et que cette information soit communiquée au Comité des comptes publics au plus tard le 31 mars 2004.

Nous avons travaillé en collaboration avec la DGIS afin d'obtenir les prévisions de la demande des clients. Nous avons établi un modèle pour les plans à long terme en matière de locaux, lequel doit être examiné par le Secteur de la gestion des locaux et du portefeuille dans le cadre d'un processus visant à déterminer sur quels clients l'organisation devra concentrer ses efforts au cours des années à venir. Des contrôles ont été effectués chaque trimestre.

Recommandation 3: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada prépare un document contenant une description détaillée des mesures prises pour renforcer l'analyse des options à long terme, et que cette information soit communiquée au Comité des comptes publics au plus tard le 31 mars 2004.

À l'automne 2004, le Ministère a préparé un Rapport sur les activités de location prévues (RALP), qui permet de mieux planifier les mesures à prendre en ce qui a trait aux baux qui arrivent à expiration.

Recommandation 4: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada prépare un document sur les résultats des mesures qu'il a prises pour renforcer et améliorer ses systèmes, politiques et pratiques en matière d'information financière à l'appui de la gestion de projets, qu'il communique cette information au Comité des comptes publics au plus tard le 31 mars 2004.

On a approuvé le Cadre de régie de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) et on a mis sur pied un comité directeur formé de représentants des régions afin d'examiner des activités de GI-TI et de présenter des recommandations au Comité de gestion de la Direction générale.

En plus d'améliorer la régie des activités de GI-TI, on a regroupé tous les systèmes nationaux de biens immobiliers dans une seule direction, ce qui a permis à la Direction générale d'accroître sa capacité de gérer la suite de systèmes, du point de vue du portefeuille, et d'assurer une meilleure planification des investissements et une plus grande intégration.

On fournit aux cadres supérieurs des rapports trimestriels sur le rendement des projets, dans lesquels on présente des analyses des tendances à l'échelle nationale, des exceptions et des comparaisons. Ces rapports nous permettent d'améliorer la qualité des données recueillies; ils sont utilisés pour mesurer les progrès réalisés et établir des repères en matière de rendement.

TPSGC a éliminé le recours à l'ancien Système de gestion financière (lequel avait été développé par Travaux publics Canada, avant la fusion de 1993) en ajoutant des fonctionnalités semblables au Système financier ministériel commun (SFMC) et au Système de gestion de projet et des activités (SGPA). Le passage au nouveau système a permis de régler des problèmes importants d'intégration de données et de réduire d'importants risques liés à l'utilisation d'un système désuet.



Recommandation 5: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada veuille à ce que son rapport sur le rendement contienne de l'information sur l'application (résultats par rapport aux objectifs prévus) des mesures de son plan d'action conçues pour améliorer la planification, l'acquisition et la gestion des locaux à bureaux, qu'il commence à publier cette information dans son rapport sur le rendement portant sur l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004.

Le Ministère a amélioré sa façon de rendre compte au Parlement, a défini les objectifs qu'il souhaite atteindre, a présenté des rapports sur le rendement et a expliqué comment les résultats étaient liés aux objectifs; il continuera de le faire de façon régulière.

Améliorations

En 2003-2004, TPSGC a réalisé des progrès pour ce qui est du cycle de planification et de présentation de rapports sur le rendement.

Dans le RMR de 2003-2004, le Ministère a dressé le bilan des progrès réalisés au cours de l'exercice par rapport aux recommandations de la vérificatrice générale et du CPCP et a établi des liens entre les résultats attendus et les objectifs visés.

Dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005, le Ministère a présenté un tableau intitulé *Rapports au Parlement*, qui montre les activités prévues liées aux recommandations de la vérificatrice générale et du CPCP.

Ensuite, le Ministère et la Direction générale ont établi l'Architecture d'activités de programmes (AAP), laquelle comprenait notamment : le dictionnaire de l'AAP, les résultats attendus, les indicateurs de rendement (IR), les extraits et les IR connexes (ceux-ci permettent de voir les liens entre les objectifs stratégiques du Ministère et les résultats attendus). Cette nouvelle structure a été utilisée pour préparer le RPP de 2005-2006.

Recommandation 6: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada presse le gouvernement du Canada de modifier la Politique sur le cadre de gestion des biens immobiliers, la Politique sur les services communs et les autres politiques pertinentes de manière que TPSGC puisse facturer directement aux ministères clients ses services de gestion des locaux, et que le Ministère fasse rapport à ce sujet au Comité des comptes publics au plus tard le 31 mars 2004.

Lorsque nous avons analysé les mécanismes possibles pour la prestation de services dans le cadre du renouvellement des BI, nous avons conclu qu'en mettant en œuvre un programme rigoureux pour ce qui est des services de gestion des locaux, nous obtiendrons des résultats semblables à ceux d'un régime utilisateur-payeur sans avoir les inconvénients associés à ce type de système, particulièrement le fardeau de mettre en œuvre un régime utilisateur-payeur dans l'ensemble du gouvernement. Ce programme se fonderait sur des normes précises en matière de locaux et de logement. Il s'intégrerait à l'enveloppe de locaux actuelle et correspondrait aux objectifs de croissance approuvés (13 pour cent) pour les outils de gestion.

Rien dans le renouvellement des BI n'empêche le gouvernement ou la DGBI d'instaurer un régime utilisateur-payeur plus tard. On a cependant jugé qu'il ne s'agissait pas du moyen le plus efficace d'assurer le



renouvellement de la prestation des services de BI ou l'atteinte des objectifs prioritaires du gouvernement à l'heure actuelle.

Ces conclusions figurent dans le rapport sur le renouvellement des BI présenté au sous-ministre de TPSGC en septembre 2004. Dans ce rapport, on évalue les options les plus efficaces pour assurer le renouvellement de la fourniture de locaux à bureaux à vocation générale au sein du gouvernement fédéral.

Recommandation 7: Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada recueille auprès de tous ses ministères et organismes clients toutes les informations financières et les informations de gestion pertinentes relatives aux services de gestion de locaux et prépare un rapport financier consolidé reposant sur la comptabilité d'exercice intégrale contenant des renseignements détaillés sur le coût des services de gestion de locaux et les services immobiliers dans l'ensemble de l'administration fédérale et qu'il dépose ce rapport au Parlement tous les ans à partir du 1^{er} avril 2004.

On a formé un groupe de travail composé de représentants du SCT et de TPSGC afin d'élaborer un outil de collecte de données. Cet outil aurait été utilisé pour répondre à la recommandation formulée par le CPCP. Le SCT a entrepris le processus de consultation des intervenants à l'été 2004 et a rencontré le Comité consultatif du CT en matière de biens immobiliers à deux reprises afin d'informer les membres des recommandations du CPCP et d'obtenir leur collaboration. Malheureusement, le projet ne s'est pas concrétisé et nous n'avons pas obtenu les résultats attendus.

La stratégie de renouvellement des Biens immobiliers et, surtout, le travail visant la réalisation des économies définies par le CED sont des résultats tangibles des efforts déployés par les BI de TPSGC pour réduire les frais de logement du gouvernement.



ANNEXE C: RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Personnes-ressources

Alain Trépanier
Directeur général
Gestion de la politique et de la planification ministérielles
Direction générale des services ministériels, des ressources humaines et des communications
956-4056

Mike Hawkes
Chef des finances
956-7226

Sites Internet connexes

Bureau de la traduction : <http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>
Bureau du vérificateur général du Canada : <http://www.oag-bvq.gc.ca/>
Conseils et Vérification Canada : <http://www.cvc.gc.ca>
Contrats Canada : <http://www.contratscanada.gc.ca>
Direction générale des biens immobiliers : <http://www.tpsgc.gc.ca/biensimmobiliers/>
Discours du Trône prononcé en octobre 2004 : <http://www.pm.gc.ca/fra/sft-ddt.asp>
Évaluation des pratiques de gestion moderne : <http://www.tpsgc.gc.ca/mmpa/text/index-f.html>
Fiche de rendement de TPSGC sur la conformité avec les délais de réponse visés par la *Loi sur l'accès à l'information* : http://www.infocom.gc.ca/reports/section_display-f.asp?intSectionId=390
Gouvernement du Canada : <http://www.canada.gc.ca>
Gouvernement en direct (GED) à TPSGC – Rapport public : <http://www.tpsgc.gc.ca/gol/text/index-f.html>
Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005, Secrétariat du Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.pdf
Le contrôleur moderne à l'œuvre : <http://www.tpsgc.gc.ca/mmpa/2003/text/index-f.html>
Niveaux de service de rémunération : <http://www.tpsgc.gc.ca/compensation/service/serv-servicelevels2002-f.html>
Receveur général du Canada : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/>
Secteur de la rémunération : <http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration>
Service des approvisionnements : <http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/>
Services d'infotechnologie : http://www.tpsgc.gc.ca/text/factsheets/info_technology-f.html
TPSGC 2004-2005 Rapport sur les plans et les priorités : http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/pdfs/RPP_PWGSC_2004-2005_f.pdf
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : <http://www.tpsgc.gc.ca>
Vérification interne et évaluation : <http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html>